

ABONNEMENTS.

Prix au..... \$1.00
Six mois..... 0.50

(Payable d'avance.)

Pour pouvoir discontinuer, il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages.

LE CULTIVATEUR

St-NORBERT BERTH
Alex Dubois 15 Jan 84

Edition Hebdomadaire du CANADIEN.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Éditeurs-Propriétaires.

BUREAU: 20, rue de la Fabrique, Québec

ANNONCES.

Première insertion..... \$0.10
Autres insertions..... 0.05
Naissance, mariage ou décès 0.50

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot

Demandes d'emploi.—Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension

AVIS.

Nous engageons nos abonnés à renouveler immédiatement leurs abonnements qui arrivent à terme, afin d'éviter l'envoi de comptes ou tout retard dans la réception du journal.

QUEBEC

SAMEDI, 23 SEPTEMBRE

INCIDENT LUARD-SCOTT.

Une décision sera nécessairement rendue sous peu dans l'incident Luard-Scott.

Nos lecteurs connaissent les faits. L'association du tir de la Puissance était à concourir à Ottawa, pour un prix offert par le général Luard.

Le général assistait au concours, vêtu en p-kin, c'est-à-dire sans uniforme, sans insignes, etc.

Le major Scott, de Québec, commandait une escouade du 8^m bataillon, qui prenait part au concours.

L'un des hommes de l'escouade ayant oublié une serviette — objet d'équipement exigé par les règlements, — le major Scott pria un ami, le Major Mudge, officier en retraite, d'aller en chercher une dans sa tente.

Au moment où M. Mudge allait remettre la serviette au major Scott, il fut abordé par le général Luard qui, après lui avoir demandé qui il était, lui dit qu'il devait avoir honte de sa conduite et lui arracha violemment la serviette.

Le major Scott sortit des rangs et vint, comme un homme, prendre la responsabilité de sa conduite, en déclarant au général que M. Mudge, avait agi à sa demande.

Le général lui répliqua qu'il était une disgrâce pour la force et le mit en état d'arrestation.

Tels sont les faits sur lesquels le ministre de la milice aura à se prononcer.

Nous ne savons quelle sera la sentence, mais il nous semble, toute fois, qu'elle ne peut donner raison au général.

L'association du tir de la Puissance n'est pas une organisation militaire. Ce point ne peut être contesté, et il est la clef de la situation.

Le ministre de la milice et le général commandant des forces canadiennes n'ont aucun contrôle quelconque sur cette association.

Partant, nous demandons en vertu de quelle autorité le général Luard a pu mettre aux arrêts le major Scott, agissant comme membre d'une organisation indépendante du département de la milice.

Le major Scott n'était pas en devoir militaire, il faisait acte de simple particulier.

Si le général Luard avait droit de l'arrêter en pareille circonstance, il a également le droit d'arrêter un

officier dont la conduite privée ne lui serait pas agréable.

Le général a donc commis une bourde, un acte ridicule, et si ceux qu'il a brutalement injuriés et pour ainsi dire empoignés lui eussent appliqué un vigoureux soufflet, il n'eût eu qu'à s'en prendre à lui-même, sans pouvoir les citer devant une cour martiale, car, nous le répétons, ils n'étaient pas en devoir, ils n'agissaient pas en leurs qualités de militaires.

Nous irons plus loin : en supposant que M. Scott eût été en devoir, la conduite du général serait encore blâmable. C'est une règle admise que les supérieurs ne doivent pas réprimander les officiers en présence des soldats. Et dans l'intérêt de la discipline on comprend qu'il en doit être ainsi. Dans le cas du major Campbell, réprimandé en pleine revue par le général Luard, le ministre de la milice a maintenu ce principe en censurant la conduite de M. Luard.

L'incident Luard-Scott nous paraît donc très simple à régler.

Le général Luard, qui a rendu des services sur les champs de bataille, ferait mieux pour sa propre dignité, de demander son congé. Il n'a pas compris et ne veut pas comprendre notre système de milice qu'il aurait désorganisé et tué, si le ministre de la milice n'eût employé tout son tact à réparer les bêtises commises par M. Luard.

Nous croyions avoir déclaré d'une manière suffisamment catégorique que toutes les rumeurs de dissensions entre le lieutenant gouverneur et le chef de son cabinet étaient sans fondement. Le correspondant du *Globe* a cependant trouvé moyen d'épiloguer sur notre réponse à la *Gazette de Montréal*. Pour sa gouverne et l'information de tous ceux qui ont de l'inquiétude à ce sujet, nous affirmons de nouveau que ces prétendus refus de signer des ordres en conseil sont de pure invention.

Nous espérons cette fois être compris.

La visite faite vendredi au camp de Brockville par l'hon. ministre de la milice a tourné en une véritable ovation. M. Caron a prononcé un joli discours, à la suite duquel il a été invité à dîner par les officiers du bataillon.

Il y aura bientôt à Brockville un pique-nique politique, auquel plusieurs hommes importants prendront part.

Le *Star* dit que la rumeur circule que M. Caron sera nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba en remplacement de M. Cauchon. Nous sommes autorisés à déclarer que M. Caron est fermement décidé à rester dans la vie publique et qu'il n'est

nullement question de lui offrir la position de lieutenant-gouverneur.

L'honorable premier ministre ne viendra probablement pas encore cette semaine à Québec à cause de l'exposition. Le bruit court qu'il réunira à Montréal la députation conservatrice de la législature provinciale, afin de la consulter et lui exposer son programme.

LES DEUX ARMÉES.

Sous ce titre nous avons déjà donné, il y a quelques semaines, des statistiques détaillées sur les deux armées belligérantes en Egypte. Nous traitons de nouveau aujourd'hui ce sujet, parce que nous avons eu des renseignements plus précis depuis cette époque. Nous prenons nos informations dans la *Revue Militaire de l'Etranger*.

D'après cette publication, qui s'appuie elle-même sur les rapports des officiers français, l'armée active de l'Egypte comprend huit régiments d'infanterie, 12,000 hommes; trois régiments de cavalerie, 1,500 hommes; deux régiments d'artillerie de campagne, 1,200; trois régiments d'artillerie pour la défense des côtes, 2,600; quatre sections de torpilles, 300; total 17,000 hommes. Ce nombre est considéré par les autorités anglaises bien plus élevé que l'effectif réel. En 1881, les Anglais disent que l'armée égyptienne ne se composait que de six régiments d'infanterie, 9,000 hommes; deux régiments de cavalerie, 1,000 hommes; un régiment d'artillerie de campagne, 600 hommes; un régiment d'artillerie de côtes, 700 hommes; total, 11,300 hommes. Sans doute l'effectif a été considérablement augmenté, mais les nouveaux soldats sont indisciplinés. Quel que soit le nombre des troupes d'Arabie, il est certain qu'il a plus de 12,000 recrues. Sa petite armée est néanmoins munie d'armes excellentes. L'infanterie a plus de carabines Remington qu'elle en a besoin. L'artillerie possède 500 canons de campagne Krupp du même modèle dont se servaient les Allemands pendant la guerre de 1870-71. Arabi a sous ses ordres, un grand nombre d'excellents ouvriers qui sont très habiles à élever des retranchements en terre.

Voyons maintenant la composition de l'armée anglaise.

Sir Garnet Wolseley a sous son commandement 17 bataillons, outre le contingent de l'Inde, ce qui forme un total de 14,200 soldats et officiers. La cavalerie comprend 2,392 officiers et soldats; l'artillerie royale et la compagnie des ingénieurs sont presque aussi fortes que la cavalerie.

Parmi les troupes qui ont été envoyées de l'Angleterre et des îles de la Méditerranée, on compte 14 généraux, 73 colonels, 176 majors, 235 capitaines, 601 subalternes, y com-

pris l'état-major de chaque régiment, 88 officiers en réserve et 22,802 soldats. Il y a 768 chevaux d'officiers, 2,303 chevaux de troupes, 2,563 chevaux de trait, 503 bêtes de somme, 111 fourgons pour transporter l'eau, 776 fourgons à deux roues, 23 fourgons à quatre roues, 47 fourgons à munition pour petites armes, 38 fourgons de forge, 58 canons et affûts, 55 fourgons à munition, 25 fourgons à munition et à bagages, 3,475 tentes anglaises et 2,037 tentes indiennes. Le total des forces anglaises venant de l'Europe, est de 23,987 officiers et soldats et de 6,227 chevaux.

La division de l'Inde, sous le commandement du major général MacPherson, se compose d'une batterie de pièces de neuf trainées par des chevaux, avec 6 officiers et 157 hommes, et d'une batterie de pièces de montagne de sept trainées par des mules, avec 6 officiers et 106 hommes. La cavalerie comprend le 2^m du Bengale, 8 officiers et 500 hommes, dont un tiers des Sikhs, un tiers des Rajputs, et l'autre tiers des Hindoustans Mahométans; et le 13^m du Bengale, 8 officiers et 500 hommes, dont une moitié des Sikhs et l'autre moitié des Panyabes et des Mahométans de la frontière. Il y a aussi quatre compagnies d'ingénieurs de Madras, 12 officiers et 400 hommes, et cinq bataillons d'infanterie. Ce sont: le 1^{er} bataillon des Montagnards Seaforth, 21 officiers et 740 hommes; le 1^{er} bataillon du régiment Manchester; 21 officiers et 750 soldats; le 7^m d'infanterie indigène du Bengale, 8 officiers et 680 hommes, dont un tiers sont des Sikhs, les deux huitièmes des Hindoustans Mahométans et les cinq huitièmes des Hindoustans Brahmans et Rajputs; le 20^m de l'infanterie indigène du Bengale, 8 officiers et 680 soldats, dont la moitié des Sikhs et l'autre moitié des Pathans (Mahométans); et le 29^m de l'infanterie indigène du Bengale, 8 officiers et 680 hommes, dont un tiers des Sikhs et l'autre moitié des Pathans (Mahométans) et les deux autres tiers des Panyabes et des Mahométans de la frontière.

Le contingent indien est accompagné de 1,700 chevaux, 840 poney, de 4,500 à 5,000 mules dont la moitié destinée aux fins de transport.

Les forces de l'Inde et de l'Europe s'élèvent à 19,223 hommes d'infanterie, 3,318 de cavalerie, de 1,927 d'artillerie et de 2,278 ingénieurs.

L'effectif de l'armée anglaise, actuellement en Egypte, est de 31,408 hommes. Telles sont les forces contre lesquelles Arabi avait à lutter.

ORDINATIONS.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a fait, pendant la semaine dernière, les ordinations suivantes:

Jeu, 14 septembre, dans la chapelle du Grand Séminaire de Québec: *Tonsurés*: MM. Dominique McKenna, John Alexander MacDonald et

Henri Thériault, du diocèse de Charlottetown;

MM. Jean Baptiste Ruel, Antoine Edouard Elzéar Lamotte, Aurélien Angers, Joseph Octave Langlois, Joseph Elzéar Galarneau, Achille Fiset, Arthur Villeneuve, Thomas Marcoux, Tancrède Piquet, Théodore Giguère, Joseph Condé Nadeau, Pierre Amateur Olivier, Théod. René Blais, Adolphe Grenier, Louis Jos. Guimont, Louis Joseph Garon, David Cagnon, Pierre Gagnon et Jos. Laberge de l'archidiocèse de Québec; M. David Gillies, du diocèse de Sherbrooke.

MM. Patrick Donnelly et James McGee, du diocèse de St-Jean, Nouveau-Brunswick;

MM. Gédéon Hamel et Mathew Mullins, du diocèse d'Arichat;

Vendredi, 15 sept., dans la chapelle de l'Archevêché. *Tonsurés*: MM. Telesphore Lachance, Pierre Plante, Achille Bégin, Célestin Lemieux et Charles François, de l'archidiocèse de Québec;

M. Joseph Renaud, du diocèse de Chicoutimi;

Minors: MM. Joseph Louis Coulombe, Casimir Phileas Thérage, George Cléophas Charland, de l'archidiocèse de Québec;

Dimanche, 17 septembre, dans la Basilique. *Minors*: M. J. B. Langlois, du diocèse d'Ottawa;

M. David Harnett, du diocèse de St-Jean N. B.

MM. Georges Mathieu, Fortunat Rouleau, Siméon Jolicœur, Henri Dufay, Gaudiose Allaire, Augustin Vézina, Napoléon Séguin, Pierre Queller, Cyprien Jean et Alphonse Talbot de l'archidiocèse de Québec, M. Joseph Fortin, du diocèse de Montréal.

Sous-diacres: MM. Louis Belleau, Antoine Pampalon, Antoine Augustin Fortin et Thomas Lauzé, de l'archidiocèse de Québec.

Prêtres: MM. Joseph Albert Beauharnois et Onésiphore Auselme Joseph Cantin de l'archidiocèse de Québec.

Le rév. M. Joseph Albert Beauharnois, est nommé assistant procureur du Collège de Lévis, et le rév. M. O. A. Joseph Cantin, vicaire à N. B. de l'Islet.

Chargements ecclésiastiques.

Diocèse de Chicoutimi.

Rév. M. Jos. Lizotte, curé de N. D. du Lac, est nommé chapelain des Dames Ursulines de N. D. du lac St-Jean.

Rév. M. H. H. Cimon, du vicariat d'Hébertville, curé à St-Joseph d'Amma.

Rév. M. Jos. Paradis, du vicariat de la baie St-Paul à celui de N. D. du lac St-Jean.

Rév. Jos. Alp. Tremblay, nommé vicaire à la baie St-Paul.

Rév. M. Louis Gagnon, nommé vicaire à Hébertville.

La 10 septembre, ont eu lieu dans la cathédrale de Chicoutimi, par Sa Grandeur Mgr D. Racine, les ordinations suivantes:

Sous-diacres: MM. Louis Tremblay, de la Malbaie, Ls. Amédée Gagnon, Baie St-Paul; Nathaniel Martel, de St-Alexis; Etienne Simard, de la Beauce; et Pierre Pelletier, de l'île-aux-Œufs.

Diacres: MM. Elzéar Delamarie, d'Hébertville; George Gagnon, Malbaie; et James Gibbons, du Haut-Canada.

Prêtres: MM. Louis Gagnon, de Ste-Anne du Saguenay—et Louis Alfred Tremblay, de St-Alphonse. Tous deux ont dit leurs premières messes dans leurs paroisses respectives, lundi, le 11 de ce mois.

LA GUERRE EN ÉGYPTE.

La grande bataille a été enfin gagnée. Les Anglais ont remporté une brillante victoire. En vingt minutes ils se sont emparés de Tel-el-Kébir. L'armée d'Arabi a pris la fuite, en laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés. Arabi lui-même a donné l'exemple de la fuite, en se sauvant à cheval à Zagazig.

Les Montagnards Écossais et le contingent de l'Inde, aussitôt après le combat, se sont dirigés à marche forcée sur Zagazig, qui se trouve à une distance de 30 kilomètres de Tel-el-Kébir, et l'ont occupée presque sans coup férir.

Arabi s'est aussi dirigé sur le Caire après sa défaite, mais il a été reçu à coups de pierre par la population. Une dépêche va jusqu'à dire que le chef rebelle a été arrêté par le préfet de police de cette ville.

Le général Wolseley est maintenant au Caire; il s'y est rendu par la voie ferrée, qui est restée intacte. Arabi s'est tellement empressé de fuir qu'il n'a pas songé à couper cette ligne.

Damiette et Kafr-el-Douar offrent de se rendre. On dit même que les Anglais sont déjà maîtres des fortifications en terre, élevées par les rebelles autour de cette dernière bourgade.

Nous pouvons donc conclure que la rébellion touche à sa fin et qu'Arabi recevra bientôt le châtiment qu'il mérite.

Une assemblée de conservateurs.

Il y a eu le 13 du courant, une nombreuse réunion de conservateurs à Toronto, dans la salle Shaftesbury. On évalue à 3,000 le nombre des délégués présents à cette assemblée, et plus de 4,000 personnes n'ont pu entrer.

M. E. Gurney, jr, occupait le fauteuil présidentiel.

Sur l'estrade, on comptait environ une centaine de députés locaux et fédéraux.

Des discours ont été prononcés par Sir John A. MacDonald, M. Meredith, M. P. P., chef de l'opposition, et l'hon. M. Alexander Morris.

Le but de cette assemblée était de s'occuper de l'organisation pour les prochaines élections locales.

Parmi les personnes présentes on remarquait Sir Leonard Tilley, les honorables MM. Costigan, Mackenzie, Bowell, Carling et Smith.

Sir John MacDonald a fait un splendide discours et a été accueilli avec le plus grand enthousiasme.

Le 14, les délégués se sont réunis en aussi grand nombre que la veille, et Sir Leonard Tilley a pris la parole et a démontré la prospérité que la politique nationale a fait naître dans le pays.

Des résolutions ont été adoptées relativement au programme des élections.

Ces réunions ont obtenu le plus grand succès.

Camp de Cobourg, Ont.

L'honorable M. Caron, ministre de la milice, a visité mardi dernier le camp militaire de Cobourg, province d'Ontario. Ce camp est sous le commandement du lieutenant-colonel Villiers. On y compte environ 1400 hommes de toutes armes.

L'honorable ministre de la milice était accompagné du lieutenant-colonel Kirkpatrick, M. P., et du lieutenant-colonel Ross, des gardes à pied du gouverneur-général. Après avoir passé nos volontaires en revue, M. Caron prit la parole et félicita le commandant et son état-major du bon ordre et du succès de ce camp. Il adressa en particulier de chaleureuses félicitations aux jeunes cultivateurs qui n'avaient pas hésité, un seul instant, à quitter leurs travaux de récolte et à venir se ranger sous le vieux drapeau, pour lequel ils seront toujours prêts à combattre. Il parla en terminant de l'harmonie et de la bonne entente qui règnent dans ces camps annuels. Le discours du ministre de la milice a été fort goûté et a produit une impression des plus favorables sur l'esprit des officiers et des soldats.

La revue terminée, le commandant invita l'honorable M. Caron à prendre le goûter. Outre les officiers du camp, on remarquait au banquet M. Guillet, M. P., le colonel Williams, M. P., et le maire Gravelly, dont le ministre de la milice a été l'hôte pendant son séjour en cette ville.

Statistiques intéressantes.

Le recensement de la population de l'Angleterre s'est fait en même temps que celui de la France. Maintenant que nous en connaissons le résultat, il n'est pas sans intérêt de faire un rapprochement entre la population de ces deux pays.

Le 1 avril 1881, la population totale de l'Angleterre et du pays de Galles était de 25,968,286 âmes, dont une augmentation de 3,256,020 sur le chiffre constaté en 1871; la proportion de l'accroissement a été plus considérable qu'elle ne l'avait été depuis la période de 1831-1841. Le nombre des naissances dans la dernière période décennale a dépassé celui de la période précédente de 26,774. La proportion des décès a, d'autre part, sensiblement diminué.

En ce qui concerne Londres, la métropole renfermait à cette date 3,814,571 habitants, 560,311 de plus qu'en 1871. La population de la Cité, au contraire, diminué depuis la même période de 24,414. Elle n'était plus que 50,000 âmes (25,085 hommes et 25,441 femmes). Ce dernier chiffre était celui de la population passant la nuit dans la Cité, qui a donné pour résultat un total de 260,070 (195,287 hommes, 44,095 femmes, 21,288 enfants).

On sait que la population de Paris est en ce moment de 2,514,000 habitants environ.

Nous constatons, d'après une statistique récemment publiée, que la France tient le dernier rang au point de vue de l'augmentation du chiffre de sa population.

Si l'accroissement de la population française et des autres peuples continue dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui, en 1932, dans 50 ans, il y aura :

190,000,000 Américains (Etats-Unis);
158,000,000 Russes;
83,000,000 Allemands;
63,000,000 Anglais;
51,000,000 Austro-Hongrois;
44,000,000 Italiens;
44,000,000 Français.

C'est à dire que les Français seront absolument perdus dans les multitudes russes et allemandes.

Nouvelles de Manitoba

Vol.

Une dépêche de Winnipeg nous informe que Sir Hugh Allan, M. Hague, gérant général de la banque des Marchands, et M. D. McArthur étaient le 8 du courant à Emerson. Les deux premiers sont allés visiter la colonie des Mennonites à l'ouest de cette ville.

Deux individus sont entrés dans la banque des Marchands à onze heures de l'avant midi le 8, et profitant de l'absence temporaire du compteur, ont poussé la porte et enlevé du tiroir une liasse contenant dix mille piastres en billets autres que ceux de la banque des Marchands. Un commis des douanes, M. Black, qui avait des soupçons sur ces deux individus, les a vus approcher du pupitre du compteur et s'enfuir avec la liasse de billets par la porte de derrière. Il entra aussitôt dans la chambre du gérant et donna l'alarme; mais les deux filous avaient pris la clef des champs. Les autorités provinciales et civiques se sont mises tout de suite à faire des recherches, mais elles n'ont rien découvert jusqu'à présent.

Le gérant a offert mille piastres de récompense pour l'arrestation des coupables.

Plus récent.—Une dépêche datée du 10 nous donne de nouveaux renseignements sur le vol de la banque des Marchands. Quatre personnes du nom de John Knox, J. W. Greenway, Frank, S. Rollins et Thompson Rollins ont été arrêtés à Emerson pour le vol des \$10,000 de la banque des Marchands. La police ne les soupçonnait pas, parce que c'étaient des citoyens respectables. Knox est registraire de Crystal City et était jadis chargé de conduire les immigrants à Manitoba. Le jeune Greenway est le fils de M. Greenway M. P. chef de l'opposition dans la législature locale. Les deux autres résident aussi dans la partie sud de la province.

M. Black, de la maison de Douanes, a identifié Knox et Greenway comme étant ceux qui ont volé la banque.

Un procès.

M. Louis Côté, maire de St-Hyacinthe, vient de gagner un procès pour brevet d'invention, devant la Cour des Etats-Unis, siégeant à Boston. Les arbitres lui ont accordé plus de soixante mille piastres de dommages intérêts, devant lui être payées par un nommé Moffit, qui fabrique des renforts de chaussures en contrefaçon des brevets de M. Côté. C'est le second procès de ce genre que gagne le maire actuel de St-Hyacinthe.

La franc-maçonnerie.

On lit dans un discours prononcé le 5 mai dernier par le F. Orat. de la L. les Emules de Montyon, Or. d'Orléans (chaîne d'Union, livraison d'août 1882, p. 269) :

« Il est de notre devoir de faire connaître au monde profane ce qu'est la maçonnerie; car il ne faut pas toujours juger des institutions par les résultats apparents qu'elles peuvent donner. Aussi se fait-on dans la société, et dans la société française surtout, une très fausse idée de la maçonnerie. Les uns la considèrent comme une association exclusivement politique; les autres, comme une manière de société de

secours mutuels; quelques autres —je parle des naïfs— nous prennent pour des banquetiers et des bons vivants.

« Les cléricaux seuls ont donné la caractéristique exacte de cette institution en la définissant: un instrument de lutte contre les associations religieuses; contre l'envahissement du cléricisme dans la société moderne.

« Oui, mes FF., le grand orateur, l'éminent homme d'Etat, le seul homme qu'ait produit notre troisième république au milieu de tous ces myrmidons assoiffés de places et éreintés devant Tartufe! Gambetta, dis-je, a prononcé cette parole, qui résume lumineusement la lutte moderne contre le principe de réaction: Le cléricisme, voilà l'ennemi! »

Ces aveux, dit l'Univers, offrent d'autant plus d'intérêt que, suivant les circonstances, la franc-maçonnerie se défend encore de jouer un rôle dans les questions politiques ou religieuses.

La construction du chemin de fer du Pacifique.

Peu de personnes ont une idée exacte de la grandeur de l'entreprise de la voie ferrée du Pacifique. La compagnie à l'heure actuelle, emploie environ cinq mille hommes dans le Nord-Ouest, en sus des travailleurs employés à la construction du chemin par Langdou, Shephard & Co.

Le personnel du syndicat se répartit comme suit :

Officiers généraux et assistants.....	76
Départements des ingénieurs.....	397
Conducteurs, serre-freins, charretiers, etc.....	616
Agents de stations, opérateurs et employés de stations.....	544
Département de la voie.....	1,998
Département des constructions.....	521
Boutiques.....	290
Divers employés pour le matériel, le combustible, etc.....	579
	4,841

Les montants payés pour gages de la division ouest pour les derniers cinq mois ont été les suivants :

Mars.....	\$ 53,177
Avril.....	70,782
Mai.....	120,604
Juin.....	185,969
Juillet.....	269,159

En comptant le nombre d'hommes employés par les entrepreneurs, on peut évaluer à 9,000 le nombre de personnes occupées à la construction et à l'exploitation du Pacifique Canadien.

ORDINATIONS.

Le sept septembre a été un beau jour de fête pour la paroisse de St-Simon, comté de Rimouski. Trois enfants de cette paroisse ont été ordonnés prêtres, par Sa Grandeur Mgr Langevin; ce sont MM. J. Bte. Alphonse Bélanger, Achille Thibault, et François-Xavier Cloutier.

Monseigneur de Rimouski adressa la parole aux ordinands et à la foule qui encombra l'église. D'une voix émue, Sa Grandeur parla de la sublimité du sacerdoce, de la sainteté qu'il exige et du respect qui doit l'entourer.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette belle cérémonie, entre autres MM. le grand vicaire Langevin, L. Desjardins, D. Vézina, M. Bilodeau, P. Audet, Lachère, Dion, Guilmet, Fournier, Gravel, Bérubé, Duval, Sylvain, LeBel, Brillant, Lavoie, Bernier, Délage, Prémont et le Père Bouchard, et un grand nombre d'ecclésiastiques.

Un chœur nombreux, dirigé par le Révd. M. Lebel et de M. Alphonse Lavigne, instituteur de Trois-Pissoles, exécuta avec entrain la messe du second ton et plusieurs morceaux choisis.

Le dîner de circonstance fut donné par le Révd. M. Thomas Bérubé, curé de St-Simon.

Le 8 septembre, fête de la Nati-

on de la Ste-Vierge, les trois jeunes prêtres ont célébré en même temps, dans l'église de St-Simon leur première messe, au milieu d'une nombreuse assistance et aux accords de l'orgue. St Simon ne compte que 180 familles, cependant la paroisse a donné à l'église déjà sept prêtres: M. M. Joseph Bérubé, Tobie Thiberge, Cajétain Bérubé, Jules Bernier, et les trois nouveaux ordonnés, MM. Bélanger, Thibault et Cloutier.

Nouvelles religieuses.

La population catholique de Philadelphie, Pen., est de 225,000.

Cinq prêtres catholiques romains accompagnent l'armée anglaise en Egypte.

L'archidiocèse de Baltimore possède sept collèges catholiques.

Il y a soixante-dix milles Coptes catholiques en Egypte.

Pour la première fois depuis la Réforme, les Sœurs de St-Benoit ont ouvert un couvent et un pensionnat dans l'île de Wight.

La sœur St-Gabriel, depuis 15 ans passée supérieure du couvent de la congrégation de Notre-Dame à Ottawa, fait construire un couvent à Waterbury, Conn.

Le Rev. Leonard Bats, vicaire-général du diocèse de Milwaukee, vient d'être investi de la dignité de prélat romain.

Pendant l'espace de quinze années, l'archidiocèse de Cashel, Irlande, a fourni aux missions étrangères 153 prêtres, 33 moines et 147 religieuses. Limerick a envoyé 125 prêtres, 11 moines et 87 religieuses pendant la même période, et tous les collèges réunis ont envoyé plus de 500 prêtres pour prêcher l'Evangile chez toutes les nations dans les différentes régions du Globe.

Les Trappistes ont un abbaye à Sainte-Elizabeth, dans le Sud de l'Afrique. Leur ferme comprend 10,000 acres. Bien qu'ils ne se nourrissent que de légumes et ne mangent jamais de viande, ces courageux moines sont tous forts et jouissent d'une excellente santé. Ils ont plusieurs ateliers et se livrent à différentes industries, mais l'agriculture est leur principale occupation.

Son Eminence le cardinal Manning a publié, dans le numéro de septembre de la Revue Contemporaine, un article très remarquable sur « l'Armée du Salut », dont quelques uns de ses soldats ont visité dernièrement les Etats-Unis et le Canada. Son Eminence prouve dans sa première proposition que « l'armée » n'existe que pour l'abaissement spirituel de l'Angleterre.

Le premier Européen qui ait visité les chutes Niagara est un missionnaire franciscain, le R. P. Hennepin. Voici comment le P. Pamfilo da Magliano nous raconte cette découverte dans son excellente « Vie de Saint François ».

Le P. Hennepin fut envoyé comme missionnaire au Canada en 1676. Il commença ses premiers travaux à la SOURCE du St-Laurent; mais son génie était plus adapté à des explorations et aux découvertes qu'à une vie stationnaire. Quittant Frontenac le 5 décembre 1678, il remonta le lac Ontario jusqu'à l'embouchure de la rivière Niagara. Là, le missionnaire fut arrêté dans sa course par les grandes chutes de Niagara! Le P. Hennepin et ses compagnons furent les premiers Européens qui contemplèrent ce prodige de la nature. Le 11 du même mois, le Père Hennepin offrit le saint sacrifice de la messe en face des Grandes Chutes.

ACCIDENT.

Une dépêche de San-Francisco datée d'hier nous apprend que le train, transportant le marquis de Lorne et la Princesse Louise, a été lancé hors de la voie à Port Costa, par une locomotive de réserve. La locomotive du train en mouvement a été grandement endommagée. On rapporte que la princesse Louise a reçu de légères contusions.

Elections américaines.

Des élections ont eu lieu lundi dans l'Etat du Maine; en voici le résultat pour les 200 villes qui ont pris part au vote: Robie, 15,415; Plaisted, 37,478; Chase, 653; Vinton, 192. Les républicains ont par conséquent remporté la victoire.

Les rapports des élections pour la législature locale démontrent que les républicains ont élu six sénateurs et quatorze députés.

Excursion à Winnipeg.

(Suite.)

A 10.30 hrs. A. M. nous quittons Chicago et à 5.30 P. M. nous traversons le Mississippi à Rock Island, après avoir parcouru une distance de 181 milles dans l'Etat des Illinois. Nous suivions la route "Albert Lea" qui se compose des chemins de fer, Chicago, Rock Island et Pacific, depuis Chicago jusqu'à West Liberty; de Burlington, Cedar Rapids et du Nord, de West Liberty jusqu'à Albert Lea; et de Minneapolis et St-Louis, d'Albert Lea jusqu'à Minneapolis. C'est le chemin le plus court entre St-Paul et Chicago. On l'appelle ainsi à cause du village de ce nom, et où les deux chemins de fer en dernier lieu mentionnés font leur jonction avec le Chicago Rock Island et Pacific. C'est l'endroit où il y avait autrefois dans le désert un petit fort sous le commandement du lieutenant Albert Lea, qui a laissé son nom à cet intéressant village, dans le Minnesota. Le chemin suit un pays très plat, longe le canal et la rivière des Illinois, traverse une vallée très riche en blé et en blé d'inde, laisse voir des villages importants et des villes florissantes, passe sur les rivières Green Rock et touche au Mississippi à Moline à deux milles de Rock Island.

En quittant Chicago, à 40 milles nous sommes agréablement surpris en entendant le sifflement des trains. C'est une jolie ville, renommée pour ses belles carrières de pierres jaunâtres, semblables à celles de l'Ohio. C'est ici qu'est la prison de l'Etat.

En partant de Joliet nous passons par Marseilles et Ottawa, deux villes importantes, la dernière surtout qui est bien située sur le versant d'une colline et laisse à peine voir le toit de ses maisons à travers le feuillage des grands chênes—qui les protègent contre les ardeurs du soleil; puis nous arrivons à Lasalle, très beau village qu'on ne peut oublier quand on a vu le grand pont jeté tout près de cette station sur la rivière et le canal Illinois pour le chemin de fer Illinois Central. La plus grande manufacture de zinc des Etats-Unis est établie dans cet endroit et elle est en opération jour et nuit sans exception le dimanche. On y voit aussi plusieurs manufactures de verre. Il y a aussi ici une mine de charbon. En quittant Lasalle nous nous rendons à Bureau, où nous faisons un relai de quelques minutes; c'est le lieu où le chemin se bifurque pour aller à Péoria, à 46 milles de distance, à cette ville qui est la seconde de l'Etat, en grandeur; et nous arrivons à Rock Island, sur le bord du Mississippi, jolie ville avec une population de 12,000 habitants.

De l'autre côté du Mississippi est Deventport, dans l'Etat de l'Iowa, et pour y arriver nous traversons deux grands ponts en fer, qui sont, dit-on, deux mo-

dèles de construction; le plus grand de ces ponts a une longueur de trois-quarts de mille. En traversant le Mississippi, à notre droite, nous apercevons l'île "Rock Island" où est le plus grand arsenal des Etats-Unis.

Deventport est une fort jolie ville, et c'est la troisième ville de l'Etat de l'Iowa par son importance commerciale et son étendue.

Quel plaisir de voir le grand Mississippi, le père des eaux, ce grand fleuve, découvert par les nôtres! Il nous semble que les échos de ses rives répètent encore les noms des Nicolet, des Joliet, des Bureau et des Lasalle! Tous les canadiens-français sur le convoi, à la vue de la grande rivière se mettent à chanter: "C'est l'aviron, qui nous mène et nous monte c'est l'aviron etc etc" et les anglais joyeux de nous entendre crient à tue-tête: Encore, encore. Vous le savez, les anglais raffolent de nos airs canadiens, de nos chansons si gaies et si vives; à tout instant, le soir surtout, ils nous demandent de chanter, et alors nos maîtres-chantres, comme les Lavasseur, les Demers et les Tassé entonnent une de ces vieilles chansons qui ont dû être chantées souvent dans ces grandes vallées, sur les bords de ces rivières que nous visitons pour la première fois.

C'est par la chanson que nous avons apprivoisé nos sévères confrères d'Ontario, et depuis notre départ nous faisons un bon ménage. Avec la chanson, nous avons attiré l'attention des dames anglaises, la galanterie a succédé à la musique, et nous voilà aux petits soins sur le terrain; nos amis d'Ontario nous traitent aux petits oignons.

Dans l'Iowa, la plaine est plus onduleuse, et ça et là nous apercevons de jolis côtes couverts de pommiers et de bois francs, et presque partout à perte de vue des champs de blé d'inde, semés avec une régularité vraiment étonnante.

La première ville que nous rencontrons digne de mention est Cedar Rapids, très commerciale et manufacturière. La population est de 12,000 âmes. Nous passons ici à la brunante; une grande foule qui semble se reposer des fatigues de la journée entoure nos chars en chantant; nous leur répondons par la Marseillaise et alors le convoi part au milieu des cris et des applaudissements; nous étions déjà loin, et nous entendions encore: good night, bon soir; car il y a ici beaucoup de canadiens-français. En partant de Cedar Rapids nous prenons la Cedar Valley, l'une des plus fertiles et des plus pittoresques de l'Iowa; partout du blé d'inde et des meules de blé près des maisons. Ces meules sont généralement faites dans la forme de nos tuques canadiennes; une gerbe qui sert de clé de voûte est plantée sur la meule les épis en bas et à l'air du gland du bonnet ou de la tuque de nos habitants.

Il est 11 p. m., nous nous mettons au lit et pendant que nous allons rêver de nos amis du Canada, le pullman va nous mener à travers le Minnesota dans cette belle région, appelée région du Parc, à cause des petits lacs nombreux et des côtes dont elle est parsemée. Demain matin nous serons à Minneapolis. Bon soir.

25 août 1882.

Nous sommes à 50 milles de Minneapolis, dans une plaine très riche en blé. Le Minnesota est l'Etat par excellence pour la culture du blé.

A 7.30 hrs. a. m. nous arrivons à Minneapolis et nous déjeunons à l'hôtel Nicolet. D'après notre programme, nous ne devons visiter cette ville et St-Paul qu'à notre retour, c'est pourquoi nous partons de suite pour St-Vincent par le chemin de fer St-Paul, Minneapolis et Manitoba où nous arrivons après avoir parcouru une distance de 477 milles dans l'Etat du Minnesota.

Les Américains n'ont pas de mots assez sonores, d'expressions assez brillantes pour vanter leur Minnesota; c'est suivant eux le glorieux Minnesota, la terre dorée par l'aurore; le pays à l'air embaumé, des parfums les plus suaves, de la santé, de la joie et du bonheur! Partout on nous inonde de journaux et de

brochures exaltant les terres fertiles et surtout celles de la vallée de la rivière Rouge. Toute réclame mise de côté, on ne peut s'empêcher d'admirer la fertilité des champs le long du chemin de fer et les nombreux villages, qui datent d'hier et qui sont déjà très considérables.

Prenons par exemple Crookston qui commença en 1875, a déjà une population de 3,000. On y voit trois grands éleveurs dont chacun peut contenir 40,000 minots de blé, un palais de justice qui a coûté \$30,000.00; sept grands hôtels; des moulins à scies et à farine, une brasserie, une briquetterie et deux banques. En 1881 on y a bâti des maisons pour une valeur de \$150,000.00. Cette ville possède une école bâtie au prix de \$6,000 fréquentée par 350 élèves, deux églises, six sociétés religieuses et deux journaux. Il y a beaucoup de Canadiens-français à Crookston.

De Minneapolis à St-Vincent, il y a le long du chemin de fer 30 villages comme Crookston tous pleins d'activité et d'avenir.

Le pays est très accidenté, bien boisé et n'a rien de triste et d'ennuyeux comme la prairie unie; la vue rencontre souvent de jolis bosquets, des maisons bien faites et même élégantes, et contemple jusqu'à satiété des champs de blé sans limites: du blé partout et tous les jours du blé.

L'eau n'y est pas rare; on coupe souvent des ruisseaux et on longe fréquemment de jolis lacs. En somme j'ai été enchanté du Minnesota et étonné des progrès si rapides et si grands qu'on y a faits depuis sept ans. La superficie du Minnesota est de 83,530 milles carrés, dont 3,843 d'eau et 26,000 en bois. L'année dernière on y a cultivé 4,512,413 acres en superficie dont 2,963,984 en blé.

Vers le soir nous sommes à Glyndon à 234 milles de St-Paul; c'est ici que le St-Paul, Minneapolis et Manitoba est traversé par le Northern Pacific qui coupe la rivière rouge à Fargo à 10 milles à l'ouest et d'où l'on aperçoit une belle lumière électrique; c'est la frontière entre le Dakota et le Minnesota, séparés par la rivière rouge.

Pour en finir avec le blé, j'ai vu près de Crookston une ferme de 6,000 acres. Trois moissonneuses traînées chacune par quatre chevaux étaient à couper le blé. On sait que ces machines dont on se sert aux Etats-Unis et au Nord-ouest coupent le blé et le mettent en gerbes en même temps. Le fermier n'a que la peine de le mettre d'abord en biseaux puis en grosses meules et de le battre avec un moulin à vapeur, qui crible en même temps, de sorte que les opérations du cultivateur sont bien vite simplifiées.

Dans le Dakota il y a de plus grandes fermes encore que dans le Minnesota. Un M. de Fargo m'a assuré qu'un seul propriétaire a cultivé cette année 25 milles carrés de blé. C'est à peine croyable, mais c'est vrai.

Comme il fait tard, nous allons nous endormir en pensant à nos gerbes de blé, et demain matin nous déjeunerons avec nos amis de Winnipeg qui nous attendent, je ne dis pas les bras, mais le cœur ouvert.

26 août 1882.

Nous nous levons à St-Vincent; nous touchons enfin au terme de notre voyage: Winnipeg.

L'honorable M. Royal monte sur le train; nous l'entourons et il nous offre la plus cordiale hospitalité de la part des citoyens de St-Boniface et de Winnipeg.

Le convoi file toujours, traverse le pont Louise sur la Rivière Rouge et nous voilà à Winnipeg, à 7.30 hrs. a. m. "Winnipeg" "Winnipeg," crie le conducteur et tout le monde descend. Nous sommes à la station de la ville "à l'eau boueuse," car c'est la signification sauvage du mot "Winnipeg." Nous sommes entourés de plusieurs honorables qui sont venus nous rencontrer à cette heure matinale: Messieurs le juge Dubuc, Larivière, Royal; je dis honorables, pour dire de vrais messieurs, ce qui n'est pas toujours le synonyme du mot honorable, et nous serrons la main de plusieurs canadiens français, entre autres MM. B. Casgrain, P. Casgrain, G. Tessier, J. Prendergast, Jos. Bureau, G.

A. Bernier, du département de l'Instruction publique, E. Dery, etc.

Nous venons de parcourir 2060 milles et nous songions au repos, lorsqu'on nous annonça que nous étions les hôtes de deux propriétaires de journaux de Winnipeg pour toute la journée, de M. Suxton, du *Free Press*, et de M. Rowe, du *Times*, et qu'il fallait aller déjeuner au Tecumseh Hotel, puis s'embarquer à bord du *Marquette* et aller au lac Winnipeg—à 60 milles. Nous volons au Tecumseh et dans un instant nous voilà à bord du bateau à vapeur. La pointe Douglass est détournée et nous descendons la rivière Rouge rapidement, car le courant est fort. Le *Marquette* est grand, d'une construction assez étrange pour nous, habitants de Québec, car ses fonds sont très plats et une roue à l'arrière le pousse efficacement mais surtout sûrement, car il obéit au gouvernail comme un chien de chasse à son maître.

En partant, on nous montre sur la rive gauche, l'endroit où le premier vaisseau a été construit à Winnipeg par M. Girard de Lévis, en 1881.

M. Girard faisait venir son bois de Minneapolis et le jetait pêle-mêle sur le rivage de la Rivière Rouge. Les gens de Winnipeg se demandaient pourquoi cet amas de bois de toute grandeur, de toutes dimensions et riaient de l'étranger. Mais voilà que l'ex-électeur du Dr Blanchet, impassible comme son ancien député, se met à l'œuvre; le vaisseau est fait et lancé, et dans le chantier, il ne reste qu'un petit morceau de bois de cinq pieds de long et d'un pied et 1/2 carré.

De chaque côté de la Rivière Rouge, nous voyons les habitations des Métis anglicans et presbytériens; à droite St-Peter church of England, et à gauche le fort de pierre, où les canadiens ont hiverné en 1870. Le *Marquette* s'arrête un instant et nous entrons dans ce fameux fort entouré d'un mur de pierre jaunâtre. A l'intérieur est un grand magasin, propriété de la compagnie de la Baie d'Hudson, où l'on y vend toutes espèces de marchandises, y compris des pelleteries, telles que peaux de renards jaunes, martes, etc.; ce fort est à 20 milles de Winnipeg.

Nous nous rendons jusqu'au lac, à 60 milles au nord de la capitale de Manitoba. Il est grand puisqu'il a 280 milles de longueur avec une largeur de 57 milles, mais il est très peu profond, quoique navigable. La Rivière Rouge y jette ses eaux par trois voies différentes.

En partant de Winnipeg, l'élite de la société s'est joint à nous, Mr. le maire Logan, l'honorable juge Dubuc, l'hon. M. Larivière, M. Bernier, le Capit. Scott, M. P., M. Sutherland M. P. P., les conseillers et les échevins avec leurs dames, etc., etc.

Une bande de musiciens à bord jouent ses airs les plus joyeux, à tel point qu'à un moment donné les Dames et les MM. mesurent le pont du *Marquette* de leurs pas en cadence et se laissent emporter dans les tourbillons d'une danse vive. Comme je ne suis pas un danseur, pas même un valseur, qu'avant tout je connais par cœur les ordonnances de mon évêque, je saisis cette occasion pour interroger mon voisin, homme sage et éclairé, qui me dit que les métis le long de la rivière à cet endroit cultivent peu.

Il n'y pas encore longtemps, pensaient-ils qu'ils ne devaient pas cultiver plus de 24 minots de blé par année, cela suffisait aux désirs de la compagnie de la Baie d'Hudson. Mon interlocuteur ajouta qu'avant deux ans, il n'y avait pas de grenouilles dans Manitoba; qu'il n'y a pas dans la terre comme à Québec des vers appelés communément *anchets*—que les poissons le plus en abondance dans la Rivière Rouge sont la carpe, l'achigan, le brochet, la truite; mais que l'anguille y est inconnue.

Arrivés au Lac Winnipeg, nous nous arrêtons un instant. Ses rives sont très basses—c'est comme un étang dans une plaine. Comme le courant est très fort, nous ne remonterons la rivière que jusqu'à Sil Kirk, mais avant d'aborder à cet endroit il est arrivé un incident fort remarquable à bord: c'est le dîner.

Imaginez notre surprise de trouver le menu imprimé par le *Times* sur des serviettes de papier-soie de toutes couleurs. Les gits d'Ontario s'emparent des serviettes rouges, Tassé en prend une bleue tendre, l'accablant une rouge, Lavasse, Demers et moi chacune une bleue ciel; j'ai conclu alors que la coalition, la crise comme on l'appelait et dont on parlait tant à notre départ de Québec, n'avait pas eu lieu.

Après le dîner tout le monde est invité au salon et alors des résolutions sont adoptées unanimement pour remercier M. Suxton du *Free Press* et M. Rowe du *Times* de leur généreuse hospitalité, ainsi que MM. Robinson et Drummond, propriétaires du *Marquette*. A cette occasion, M. Pense, le président de la presse associée d'Ontario, M. Cameron, du *London Advertiser*, M. Croigh-ton, M. P. P., M. Elder M. P. P., M. Tassé M. P. P. firent d'éloquents discours. M. Elder, M. P. P. du Nouveau-Brunswick, rédacteur du *Telegraph* de St-Jean fut charmant à l'égard des canadiens-français: "J'ai souvent entendu parler, dit-il, de l'influence canadienne française (French Domination); aujourd'hui je connais le secret de cet ascendant. J'ai examiné et suivi attentivement mes amis de Québec pendant ce voyage et j'ai découvert leur secret, qui consiste à gagner par leur galanterie et leur urbanité le cœur des dames, et c'est assurément le moyen le plus sûr de gagner l'amitié des maris et de tout le monde. A ce point de vue, nous devons confesser qu'ils sont nos supérieurs et que leur domination est légitime."

Ces paroles ont été beaucoup applaudies. M. Elder dépasse un peu la quarantaine et c'est un gentleman parfait.

A 6 hrs P. M. nous étions à Selkirk. Un village de ce nom existait peut-être un jour, mais aujourd'hui il n'existe que dans l'esprit du statut. Cela n'empêche pas qu'on y publie un petit journal et que M. John McDougall, greffier du village, en l'absence du maire, nous a présenté une adresse et offert un souper. M. Pense a répondu à l'adresse et nous, à l'invitation au souper qui nous a été servi par les dames de céans.

La table était dressée dans le haut d'une maison à 2 étages en construction, d'où l'on voyait les derniers rayons du soleil se mirer dans la Rivière Rouge. La scène était splendide; aussi tout le monde était gai, et les chansons anglaises et françaises ne cessèrent d'attirer autour de la maison tous les gamins, les futurs citoyens de Selkirk.

C'est ici que, dans les plans de M. Mackenzie, le Pacifique devait traverser la Rivière Rouge; depuis, cela a été changé et la ligne monte le long de la rivière jusqu'à Winnipeg, au Pont Louise.

Au débarcadère, une nouvelle scène: une vieille femme sauvage, une squaw dans un rigodon, une danse voleuse, avec M. Sutherland au son de l'orchestre. Il fallait voir la vieille indienne, l'œil animé, battre les ailes de pigeon et s'agiter comme le diable dans l'eau bénite; elle était infatigable et au départ du bateau à vapeur, elle ne s'est arrêtée que pour cueillir la pluie de six sous et des douze sous qui, partant du *Marquette*, lui tombaient aussitôt dans ses poches.

Ici le bateau à vapeur traverse droit de l'autre côté, à Colville, où nous prenons les chars pour nous rendre à Winnipeg, car le courant de la rivière retarde trop le *Marquette*. Colville est un petit village de quelques maisons et de plusieurs tentes de sauvages. En attendant les chars, nous avons fait chanter des jeunes indiens. Leur chant est lent et empreint d'un air de tristesse.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il y a ici une arche de Noé—sur une coque de vaisseau amenée à terre, on a bâti un hangar—c'est fort drôle. La maison amphibie est prête à prendre la mer au premier signal, car on a même conservé le gouvernail.

En prenant les chars du Pacifique, nous nous rendons à Winnipeg à 9 P. M. M. le maire Logan nous laisse aller sur parole, à condition que lundi nous nous rendions à l'Hôtel-de-Ville de Winnipeg à 9.30 hrs. P. M. Nous partons donc avec M. le juge Dubuc et l'hon. M. Larivière et nous nous rendons à St-Boniface.

Nous voilà chez nous, au milieu de canadiens-français, dans la ville de Mgr Taché. Laissez-moi me reposer un peu afin que demain j'aie avec mes amis à la grand-messe, car demain c'est dimanche.

L'EXPOSITION A MONTRÉAL.

CHRONIQUE SPECIALE DU "CANADIEN."

Montréal, 14 sept. 1882.

La surprise que va causer à vos lecteurs l'apparition de mon nom au bas de la présente chronique ne sera peut-être pas la moins... surprenante de celles qu'ils ont déjà éprouvées. Pour qu'il n'y ait pas de mécompte il peut être bon d'expliquer de suite que nos relations n'ont aucune espèce de cachet politique et que le caractère qui les distingue doit mettre à l'abri des commérages voire dignité et la mienne. Vous restez ce que vous êtes comme je demeure ce que je suis. La nature des engagements que nous avons contractés mutuellement n'a absolument rien dont nous pourrions avoir à rougir même au plus profond de nos consciences.

Sur le terrain qui nous voit réunis les conservateurs intransigeants, que vous personifiez, et les libéraux irréconciliables au nombre desquels je me compte, peuvent sans hésitation se serrer la main. L'amour du pays jaillit de tous les cœurs si opposés que soient les esprits. Je reste attaché à ce que vous dénoncez comme les mauvais principes comme vous demeurez liés à ce que vous pensez être les bonnes doctrines.

Après vigoureux des gouvernements que je combats et qui ont su obtenir de vous une confiance que j'espère à leur refus, vous avez du moins assez de largeur pour savoir, au moment voulu, mettre de côté le préjugé et le parti pris et ne considérer les choses que du point de vue d'où il les faut regarder. Ce préambule est peut-être un peu long; mais je ne crois pas déplacées les précautions que j'y prends pour vous et pour moi.

Il est bon que le public sache qu'il peut y avoir réciprocité d'estime entre des adversaires, et il m'est doux de constater dans mon cœur de doctrinaire absolu, que, tout protectionniste que vous êtes, vous reconnaissez du moins le principe du libre-échange lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux bons procédés. Vous en avez usé avec moi avec une libéralité que je n'oublierai pas. Puisse je m'en savoir montrer digne!

Mais je suis surtout venu ici pour vous parler de l'Exposition. Je n'ai pas grand-chose à vous en dire aujourd'hui. L'ouverture s'est faite ce matin. Elle n'a rien qui ressemble à celle de *Guillaume Tell* ou des *Noce de Figaro*. Tout est encore pêle-mêle, mais l'ordre s'établit rapidement et les entrées se font avec beaucoup de célérité. Plusieurs industriels ont déjà complété leur étalage, et d'ici à lundi l'organisation sera certainement au complet. Ce n'est, du reste, que ce jour là qu'arriveront les chevaux et les bestiaux, qui constituent la partie vraiment animée de l'Exposition. Les hôtels regorgent de monde, et, malgré le temps défavorable, bon nombre de visiteurs ont assisté à l'inauguration. Rien de bien saillant dans cette formalité. L'organisation policière paraît ne laisser rien à désirer, et la disposition générale semble aussi parfaite que possible. Les restaurants sont bien distribués et bien fournis. Il faut compter qu'ils seront bien achalandés. Enfin tout le monde est à son poste et travaille d'ardeur. L'idéal pour une exposition, ce serait que tout fût définitivement terminé pour le jour de l'ouverture; mais on n'affirme que la chose est humainement impossible.

Cette exposition, bien qu'on la dise simplement provinciale, est ouverte à l'univers, et l'on s'attend à voir beaucoup d'exposants des pays étrangers. La somme des prix offerts est de \$25,000. Le livret nous apprend que le prix d'admission est de 25 cts payable en monnaie. On peut toujours se procurer la pièce nécessaire près des portes d'entrée où se trouvent des bureaux d'échange. C'est un renseignement qu'il n'est pas inutile de donner à vos lecteurs. Le 19, jour de l'inauguration solennelle à

laquelle présidera le lieutenant-gouverneur, sera un jour de chômage pour la ville de Montréal. Une proclamation du maire a été lancée à cet effet.

A l'instant où je vous écris doit commencer le concert donné sur le terrain de l'exposition par la musique du corps des pompiers de Cornwall, en ce moment en visite à Montréal. Ce matin la brigade des pompiers de Montréal a été passée en revue sur le Champ-de-Mars en présence des excursionnistes Cornwalliens. Le succès a été complet. J'aurais désiré que toute la ville de Québec y fût afin de savoir comment on s'y prend pour prévenir et maîtriser les incendies. Non que vos braves pompiers ne sachent faire leur devoir. Au contraire, ce sont peut-être les plus vaillants du continent; mais les moyens mis à leur disposition ne sont vraiment pas suffisants. Lord Dufferin, lui-même, qui est membre honoraire de votre brigade, a, en ce moment, recours à des engins moins primitifs pour éteindre l'embrasement de l'Egypte dont Arabi est l'incendiaire.

Montréal, 15 sept. 1882.

Rien d'absolument neuf aujourd'hui. On se prépare et on installe. Comme les années précédentes les allées du terrain de l'exposition sont garnies de roues de fortune et de jeux de hasard exploités par des industriels qui fondent sur la cupidité du public leurs espoirs de succès. La loi qui prohibe les loteries ne s'applique-t-elle pas à ce genre de commerce? Je ne me crois pas plus scrupuleux qu'un autre, mais tous ces exploiters des mauvais instincts de notre pauvre humanité me paraissent plus ou moins passibles de pénalités rigoureuses. Mon principe économique, c'est que le travail seul mérite d'être récompensé parce qu'il produit quelque chose. Tous les fainéants qui cherchent l'aléatoire ou le font miroiter aux yeux des autres me paraissent indignes de vivre, et mon plus ardent désir est de les voir privés par une bonne législation du privilège de dépouiller le travailleur du fruit de ses labeurs, et de la faculté de mettre à contribution la bêtise de tant d'honnêtes gens. Le spectacle de ces sortes d'établissements cadre mal avec la vue des produits de l'industrie humaine et du travail quotidien. C'est malsain, et la disparition en est urgente.

L'intérêt n'est pas encore très vif. Les exposants sont beaucoup plus occupés à faire leur étalage que disposés à donner des renseignements. On déballe et on dispose. Le Palais de cristal, qui est l'édifice principal est tout à fait animé. En entrant, à gauche, on voit le tableau de la mort de St-Joseph, copie faite par Falard de la fameuse œuvre de Franceschini. Les connaisseurs prient beaucoup cette copie dont on trouve une excellente reproduction dans une chromolithographie sortie des ateliers de M. Desbarats et dont le prix est à la portée de toutes les bourses. C'est un travail sur pierre qui a nécessité quatorze impressions.

Plusieurs exposants ont complètement terminé leur étalage. La *Compton Corset Company* fait voir des échantillons superbes de ses produits. C'est une maison de Toronto qui n'a que quatre années d'existence et qui va chaque jour s'améliorer. MM. Wm. Parks & Son, de St-Jean, N. B. exposent des cotonnades, ainsi que la *Canada Cotton manufacturing Company*. A côté de ces deux étalages se trouve celui des eaux minérales naturelles de la maison Chs. Curd et Cie.

Les tissus en laine et les *weeds* de MM. Mills & Hutchinson offrent un beau coup d'œil. On jurerait que sont des tissus écossais. M. Bélanger et MM. La-belle & Bonin, ébénistes, exposent des choses magnifiques qui tentent la bourse du riche et désespèrent le pauvre. Vient ensuite, en voie d'installation, l'ex-

position des clous de fer à cheval, de Mooney & Cie, de Montréal; celle des tissus en laine de toutes sortes des fabriques canadiennes dont MM. D. Morris & Cie sont les agents. Cela représente quarante fabriques de notre pays.

Mais ce qui attire surtout l'attention du visiteur, dans le Palais de Cristal, c'est l'exposition que fait la compagnie dite *The Atchison, Topeka et Santa Fe Trail Railway Company*. Cette exposition consiste en objets divers trouvés dans des fouilles pratiquées au Nouveau-Mexique. On y remarque surtout une charrette de confection primitive dont les roues sont de simples tranches de tronc d'arbre coupées on ne sait comment et fixées à un essieu grossier au moyen de chevilles plus grossières encore. Le reste est à l'avenant.

Des cornes placées à la pièce de bois qui traverse le timon sont sans doute là pour indiquer que ce véhicule s'éclairait devant être tiré par des bœufs. Ce devait être le char de l'Etat dans un pays arriéré. La charrue semble être de cachet plus primitif encore. Elle se compose d'une simple pièce de bois qui forme le soc et qui est réunie, à la pointe d'une plaque de fer. L'unique mancheron est posé verticalement, et le timon est une simple perche à peine dépouillée de l'écorce. La céramique dont les échantillons sont exposés à côté de ces spécimens des instruments qui servaient à l'agriculture mexicaine, paraît être supérieure. Les vases en terre cuite munies de dessins assez convenablement faits qui la représentent, sont peut-être de confection plus récente. Les tissus découverts en même temps que les objets dont je parle ici sont très bien faits et d'une solidité à toute épreuve.

Dans l'édifice appelé en français *Manitoba Building* se fait l'exposition du beurre et du fromage. L'installation est à se faire. On y voit étalés 150 fromages et 75 tinettes de beurre, le tout gardé dans un état de propreté qui donnerait de l'appétit à un malade. M. J. H. Ireland est le surintendant de ce département. D'ici à quelques jours l'exposition des produits de la laiterie nationale sera complète. Je me propose bien de la visiter de nouveau.

Vos lecteurs savent ou ignorent que le terrain sur lequel se fait notre grande foire est divisé en deux par l'Avenue Mont-Royal que l'on traverse sur un pont. Je me suis rendu en cet endroit, où se fait l'exposition des instruments aratoires. Rien de plus beau que ce que nous y voyons. Si dégoûté que l'on soit de l'humanité il faut bien ici reconnaître qu'elle n'est pas en entier composée d'insensés. Quand tout sera installé dans ce département, ce sera pour moi le plus intéressant, et j'y viendrai souvent.

Montréal, 16 sept. 1882.

Hier en entrant sur le terrain de la foire provinciale j'ai commencé ma visite par la gauche; aujourd'hui j'ai commencé par la droite. Durant cette exposition j'ai bien le droit d'aller de gauche à droite puisque je suis votre correspondant temporaire. Le premier édifice à voir de ce côté, c'est celui où se tient le détachement de la police municipale préposé au maintien de l'ordre et à la sûreté des citoyens sur le terrain. C'est toujours rassurant pour le visiteur. Le détachement est composé de vingt-quatre hommes sous les ordres du sous-chef Laney et des sergents Charbonneau et Reeves. Jusqu'à présent la besogne de la police s'est réduite à peu de chose. Il faut espérer qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin.

A côté du poste de police se trouvent les bureaux de télégraphe et de téléphone qui nous mettent en communication instantanée avec le reste de l'univers. Viennent ensuite les tentes des journaux de Montréal échelonnées jusqu'au Palais de Cristal que des confrères d'occasion. — MM. P. Dupuy et Charles Labelle, rédacteurs de l'*Echo de l'Exposition*, de qui j'ai reçu une hospitalité aussi gracieuse que libérale — appellent

avec raison Palais de l'Industrie, car de cristal il n'a que le nom officiel. Dans cette construction qui constitue le corps principal des édifices, les choses continuent à ne pas avancer rapidement. Il y a pourtant un progrès qu'il serait injuste de ne pas signaler.

Les étalages commencés hier et la veille sont aujourd'hui terminés et quelques nouveaux sont en voie de formation. Ce n'est pas encore le temps pour le pauvre journaliste d'obtenir les renseignements dont il est avide. Il faut attendre. Mais il lui est toujours permis d'admirer. C'est ce que je me suis permis de faire pour l'exposition de monnaies égyptiennes de M. Callahan et celle de vêtements pour dames de la maison Morgan. Le spectacle de ces merveilles qui excitent les convoitises des épouses de nos semblables est une source de bien douces consolations pour les célibataires. M. Scott, de Montréal, a une splendide collection de meubles artistiques. Le luxe en est de bon goût. De bon goût aussi les travaux en ciselure de la maison Page & Cie. Décidément le Canada tient à se distinguer pour ses poêles de toutes sortes. La *Oshawa stone Co*, M. Clendenneng, de Montréal, M. Prouse, de la même ville, ont des expositions superbes. Ce n'est plus en fonte que semblent faits les poêles offerts à l'admiration du public; c'est en argent. Rien de plus chatoyant que les reflets de ces ustensiles.

M. Guillaume Boivin, le fabricant de chaussures bien connu, fait un étalage magnifique des produits de sa fabrique. Ce sont surtout des nouveautés pour l'invention desquels il a obtenu des brevets et qui paraissent munies de tous les avantages qu'il leur attribue. Un M. Meloche de Montréal, expose une serrure à combinaison pour coffres de sûreté. Je la trouve excellente, mais j'en laisse l'appréciation aux connaisseurs. Je fais de même pour les pianos Weber, pour ceux de la maison Vose & Cie., et pour ceux de la fabrique Rosenkrantz. Je profite même du moment où va commencer le concert à être exécuté sur leurs claviers pour opérer clandestinement ma sortie.

En revenant dehors je trouve deux petites maisons portatives qu'on est à ériger et qui ont été confectionnées, comme spécimens, pour les colons du Nord-Ouest. C'est une nouvelle industrie qui ne manque pas de raison d'être. J'entre dans le Palais des machines et je trouve l'exposition peu considérable. On y remarque encore l'énorme machine de Thomas et Williams de Stratford, Ont., et qui a un pouvoir de 1,200 chevaux-vapeur; la machine d'Elliott, qui consomme la fumée produite par la combustion et qui a obtenu le prix l'an dernier.

Puis viennent la machine et la bouilloire perfectionnées de Léonard & Sons, de London, Ont.; les produits (courroies) de la *Canadian Rubber Company*; une pompe puissante; une grande scie mue par une machine que l'on met en fonction avec les pieds et qui a quelque peu l'apparence d'un vélo-pède; une roue de moulin à vent et des machines à moudre du quartz, des os, du blé, etc.

En sortant de cet édifice j'entre dans la construction destinée aux congénères du compagnon de St-Antoine et je ne trouve qu'un petit porc sauvage, qui vit dans la solitude en attendant des jours meilleurs. Je sors avec empressement et tristesse et j'entre par acquit de conscience dans la bâtisse des moutons, où je ne trouve que quelques brebis égarées que j'abandonne à leur sort dans ce bercail d'occasion.

Montréal, 18 sept. 1882.

Je ne vous parle qu'incidemment d'une excursion que j'ai faite à St-Jérôme où je suis allé passer le dimanche. C'est pour vous dire seulement que ce n'est pas un endroit à choisir entre tous pour faire un voyage de plaisir. Non pas que la ville ne soit jolie et les habitants hospitaliers, mais parce que le syndicat du Pacifique, propriétaire de l'embranchement

ment qui y conduit, traite vraiment avec trop de sans-gêne ceux qui voyagent sur cette ligne. On dirait que les voyageurs reçoivent des faveurs de la compagnie et qu'on ne saurait trop leur faire sentir combien on les dédaigne. Le trajet entre Hochelaga et St-Jérôme peut se faire en une heure et quarante-cinq minutes, nous avons mis, samedi, quatre heures à le faire. On se sert de la locomotive qui doit tirer ce train régulier, pour toutes sortes de travaux excepté pour ceux auxquels elle est censée être préposée. Décidément ceux qui étaient opposés à la vente du chemin de fer n'étaient pas tout-à-fait dans le tort. St-Jérôme est un très bel endroit. Je m'abstiendrai d'en faire ici une description déplacée, et je me bornerai à dire que j'ai beaucoup admiré les travaux de construction de la fabrique de papier que M. J.-Bte Rolland y fait exécuter.

De retour à Montréal, je vois dans les journaux du matin que, samedi soir, au *Mechanic's Hall*, on a fait une bruyante démonstration pour célébrer la victoire des Anglais en Egypte; je ne vois aucune objection à cela; mais une réflexion m'est venue, qui, paraît-il, a surgi simultanément dans l'esprit de bien des gens: c'est qu'il pourrait être aussi déplacé pour nous de nous réjouir des succès de l'Angleterre qu'il a été malséant de notre part de nous occuper de ses difficultés. La façon dont on a reçu l'expression d'intérêt que nous a inspiré le soulèvement de l'Irlande, et la manière dont on a traité l'attitude que notre Parlement a prise dans la dernière session ne sont guère propres à nous encourager à sympathiser avec les triomphes d'un empire qui nous interdit de nous occuper de ses embarras.

A l'exposition tout va mieux. Le découragement qui s'était emparé de plusieurs cœurs a maintenant complètement disparu. La journée est belle, bien qu'elle ait tristement commencé. On y voit aujourd'hui grand nombre de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons, de porcs, de volailles, de pigeons, etc. Tout cela hennit, beugle, meugle, bêle, grogne, glousse et roucoule. C'est la vraie vie enfin, et tout le monde tressaille d'aise. On place les bêtes et l'on attend les juges. Nous verrons demain et les jours suivants.

Dans l'édifice des machines, on voit comme nouveautés la machine à confectionner le fil de fer tordé qu'expose la *Canada Wire Company*; la machine à faire des fusées, de Parker & Cie; les produits de R. Mitchell & Cie, fondeurs, de Montréal, qui exposent des pistons, des robinets et des scapées de toutes sortes et de toutes dimensions; les outils confectionnés de la maison R. Buchanan & Cie, consistant en marteaux, filières, etc.; les travaux de décapage de Chs Maroni, qui met en opération une machine américaine qui fait mouvoir une scie à ruban.

Au Palais de l'Industrie, en entrant par la porte latérale de droite, on trouve immédiatement l'exposition de vinaigre de M. Michel Lefebvre, et plus loin, celle de M. Bourret. Ces produits paraissent très appréciés. Puis viennent les étalages de teintures de la maison Dadds & Cie; les cuirs fins et colorés de J. H. Mooney; les farines de Ogilvie; les pommes sèches de Donald, de Norwich, Ont.; les biscuits de Steinson & Cie, de Montréal; les cigares et les pipes de la maison A. Ansell; les bijoux et des bijouteries de Wood Bros, Montréal; les produits similaires de Thos. Allen & Cie, du même endroit. Puis arrive l'exposition de pianos de la célèbre *New-York Piano Company*, dont les instruments vont servir aux concerts que doivent donner cette après-midi M. Longley, pianiste bien connu, et la célèbre madame Careno. Cette maison tient à Québec un agent dont la réputation est maintenant très répandue; c'est monsieur P. L. Soly, ci-devant de Montréal.

Un étalage qui fait plaisir à voir, c'est celui de MM. Lorge et Cie, chapeliers de

la rue St-Laurent, à Montréal. C'est une des plus anciennes maisons de notre ville et ces produits ont toujours été prisés très haut. Elle se distingue surtout par la qualité de ses casques militaires en fourrures adaptés à la milice du Canada; par ses pull-over en feutre; par ses *Willow-Dodies* qui sont des chapeaux haute-forme d'une légèreté extraordinaire, et à ventilation; par ses chapeaux militaires de toutes sortes, shakos etc; par ses bonnets d'Oxford pour les étudiants des universités; surtout par la qualité de ses chapeaux de soie et par le bon goût et la distinction de toutes ces choses. M. E. Doin, l'aimable associé-gérant de cette maison, est bien le plus affable négociant qui se puisse rencontrer. Il est avec raison fier de la haute position qu'a atteinte la maison dont il fait partie et au succès de laquelle il a si puissamment contribué.

L'exposition de MM. Cédas et Cie, aussi chapeliers de Montréal, est très belle. On y remarque des chapeaux pour Templiers et pour Amazones; des feutres haute-forme et des chapeaux de soie. Cette maison est la seule de notre pays qui ait exposé à Paris en 1878. Elle y a obtenu une mention honorable.

La maison Drysdale et Cie., expose des œuvres de librairie d'une très grande beauté. Mais ce qu'elle a de plus remarquable ce sont les nombreuses vues de scènes canadiennes qui sont toutes d'une très grande beauté.

On voit encore comme nouveautés dans le Palais de l'Industrie, les lainages de la fabrique dite *Bay Woolen Mills*, de Beauharnois; les produits pharmaceutiques et les parfums de la maison Sugden, Evans et Cie.; les instruments de Arousberg et Cie., opticiens; les huiles de la maison Murray et Cie., de Montréal.

A côté du Palais de l'Industrie on voit une tente bondée de fourures et de curiosités indiennes d'un goût excellent. C'est l'exposition de M. Levy, de Québec. Tout le monde s'empresse à aller admirer ces magnifiques produits.

Dans la bâtisse proposée à l'exposition des voitures on ne trouve pas une exposition aussi considérable que celle de l'année dernière, mais la qualité supplée peut-être à la quantité. La maison N. & A. C. Larivière expose des merveilles. On y voit des coupés à quatre places, des victorias, des *T Carts* des *rockaways*, des charrettes, des *Voitures de Québec*, des traîneaux de toutes sortes et de toute beauté. M. F. Mercier n'expose que des voitures à vendre et nullement destinées à la compétition.

M. P. A. Larivière fait voir une voiture munie d'un siège réversible de son invention, qui est d'une commodité qui ne peut être égalée que par sa simplicité. M. E. Armand expose une voiture dite *Draubar coupling*, dont le mérite réside dans la mobilité de l'essieu de devant et dans la façon dont s'ouvre le siège de derrière.

M. Pierre Densereau expose une couverture de voiture en bois à laquelle tous les carrossiers s'accordent à reconnaître un très grand mérite.

Au dehors, en face du Palais de Cristal, se trouve maintenant l'exposition de la maison H. R. Ives & Cie, consistant en haies en fer pour jardins, cours, cimetières, etc., et en ornements pour toitures de maisons.

En somme l'exposition augmente et s'embellit à vue d'œil et il faut espérer que demain, jour de l'ouverture solennelle, tout sera au complet.

ERNEST TREMBLAY.

COURRIER DE NEW-YORK.

Service spécial du CANADIEN.

New York, 15 sept. 1882.

Le grand événement de la semaine.

Ici, comme dans le monde entier d'ailleurs, il n'est question, depuis mercredi, que de la grande victoire britannique de Tel-El-Kébir. Le mélange des races est tel, dans ce beau pays d'Amérique, que les opinions concernant les graves événements sont d'une diversité singulière. La population américaine, de race, n'est que faiblement sympathique à John Bull, mais cependant l'orgueil de la consanguinité se réveille: «les anglo-saxons sont victorieux et nous sommes des anglo-saxons», enfants rebelles, il est vrai, mais conservant une vague tendresse pour la vieille mère-patrie. Les Français de la colonie New-Yorkaise, influencés par les journaux de Paris, voyent, sans enthousiasme la marche en avant de Sir Garnet Wolseley; l'influence française en Egypte reçoit là en effet un coup d'arrêt; les Italiens témoignent des sentiments analogues; quant aux Allemands, ils secouent la tête d'un air capable en disant: «Que Pismark, il arrachera les arrières à sa guise.» Et ils pourraient bien être dans le vrai. Le plus amusant c'est de lire certains journaux populaires, le *Truth* par exemple regrettant l'écrasement des démocrates égyptiens par les armées royales de Victoria. Comme si le sentiment national existait au sein d'une population aussi dégradée, aussi foncièrement indifférente à ce qui n'est pas le bien-être matériel! Le fanatisme seul sait les sortir parfois de leur torpeur séculaire; mais quant à ce titre qu'Arabi jouait le rôle d'un libérateur national, c'est prendre ses lecteurs pour des ignorants ou des imbéciles. L'autre sensation de la semaine c'est la

Circulaire du Conseil de Police

apprenant aux Capitaines et Agents des Districts, qu'il existe des maisons de jeux à New York! et qu'il convient de faire cesser de suite un état de choses dont les commissaires viennent, de s'apercevoir pour la première fois. Inutile de vous faire remarquer, *primo*, que cette injonction est venue trois semaines après les menaçantes résolutions du district Attorney et *secondo* que les te-neurs de maisons de jeux, heureusement prévenus, n'ont vu saisir ni leur matériel ni leur mobilier et se sont bornés à donner quinze jours de vacances à leurs croupiers et à leurs victimes.

Long Island city.

un de nos faubourgs, pour ainsi dire, fait encore parler de lui. Le trésorier s'est suicidé après avoir trempé dans pas mal de vilaines tripotages. C'est là, décidément une ville tout à fait hors de pair. D'abord le Mayor est arrêté pour avoir détourné 100,000 dollars des fonds municipaux; puis le Conseil de Police protège plusieurs mois de suite les agences de Paris et autres lieux de pillage et ne cède à un soudain mouvement de colère que sur l'intervention imprévue de l'Attorney general; ensuite la ville fait faillite en cessant de payer l'intérêt de sa dette; et en dernier lieu le trésorier se suicide, de désespoir sans doute de n'avoir plus à prendre dans la cassette. C'est décidément la *Champion City* des Etats-Unis, parmi toutes ces malheureuses municipalités, que dépouillent si prestement ces élus du peuple. Passant de la vie publique et de ses concessions à la vie privée et à ses escroqueries, j'ai visité hier à votre intention une Banque pour Dames, ouverte dans la 23^{me} rue par un certain T. Brigham Bishop, qui aurait bien dû s'appeler Bishop Brigham, afin de rappeler davantage le feu pontife de Salt Lake City, lui aussi l'ami exagéré des femmes. Cette

Banque pour Dames.

fréquentée par un nombre important de femmes, de tous les mondes, ne vit que de courtages recoltés sur les petites spéculations de ses belles

clientes. Je dis belles par politesse, car la femme-joueuse est rarement jolie et sa beauté, si elle en possède quelques traces, nous donne le répugnant spectacle d'une expression diaboliquement avide et anxieuse défigurant les traits gracieux. Les clientes déposent une *Margin*, environ 10 pour cent du prix des actions sur lesquelles elles entendent spéculer. Puis elles se groupent, le visage enflammé d'émotion, autour du «*ticker*» le télégraphe automatique qui transmet instantanément toutes les fluctuations du cours de la Bourse, et parfois en quelques instants, ont gagné ou perdu d'importantes sommes. On affirme que les maris ignorent d'ordinaire ces petites débauches de spéculation et que les chères épouses ne se gênent pas pour faire danser l'aise du panier conjugal afin de se procurer de nouveaux enjeux.

Voilà donc un nouveau vice à enregistrer au passif du beau sexe; nous autres hommes n'en aurons plus à l'avenir le monopole. Je ne sais pas trop, par exemple, ce que nous y gagnerons.

A droite et à gauche

A l'heure où j'écris ces lignes la match international de Tir s'achève. Le télégraphe vous en aura transmis le résultat. Belle journée et affluence considérable de spectateurs. — D'ici à quinze jours la vie New-Yorkaise élégante aura recommencé dans son plein. On ne voit que laquais chargés de valises, domestiques aérant les habitations; fournisseurs préparant les approvisionnements. Le Président rentrait hier et son cuisinier personnel achetait ce matin devant moi, assez de viandes et de légumes pour nourrir une douzaine de Présidents de bon appétit. Décidément ses vacances ont fait du bien à notre magistrat suprême et nous n'entendrons plus parler de sa *dyspepsie*, pendant quelques semaines. — Arrivée de Melville et autres sur vivants de la Jeannette. On les félicitait à outrance mercredi, chez Dalmonico. J'espère que dans cette occasion (un peu trop gaie, à mon avis) on aura réservé un siège pour le spectre de DeLong, et envoyé une invitation à sa pauvre jeune veuve. Un peu de tact n'eût pas fait de mal en cette affaire.

Comité des Deux-Montagnes.

Enfin M. Beauchamp, après avoir combattu son adversaire dans toutes les paroisses du comté, est allé s'installer dans son château-fort à St-Eustache, dimanche le 17 du courant.

Une foule immense s'y était rendue pour assister au grand combat oratoire qui devait se livrer et nous voir constater, quel serait l'heureux candidat qui remporterait la victoire. M. le Dr. Marsil, J. B. Daoust, E. M. P. A. Belair, Ecr., marchand, et toutes les autres notabilités de la paroisse, moins M. le Seigneur Globenski, étaient présents. Cette dernière absence intrigue beaucoup les amis de M. Beauchamp qui se demandent avec intérêt, comment il se fait, que le plus grand patriote du comté n'était pas là.

M. Champagne ouvrit alors la discussion, et comme à l'ordinaire, il évita avec soin les questions sur lesquelles il se fait écraser depuis le commencement de la lutte. En revanche il se lança dans les banalités et parla longuement des grands services qu'il a rendus au pays, à la navigation, au commerce, et que sais-je encore. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il fut plus ennuyeux que jamais. Un grand nombre de citoyens voyant qu'il ne cherchait qu'à tuer le temps, se mirent à faire la conversation, à voix basse, sans plus s'occuper de ce que disait notre ex-député, qui termina son discours en baillant.

M. Beauchamp prit alors la parole et par un exorde émouvant, tiré des événements de 37, accomplis sur le lieu même où il parlait, il réussit habilement à réveiller l'attention de tout l'auditoire.

Il entra alors dans le vif de la question et énuméra tous les griefs

que lui et ses amis ont contre M. Champagne. Il aborda successivement chaque mauvaise mesure passée par ce dernier et il les traita avec science et habileté. Ses explications intéressantes redoublèrent l'attention de l'auditoire. On put constater que la parole franche et honnête du candidat de l'agriculture allait droit au cœur des électeurs et qu'elle les remuait profondément. Il eut de magnifiques mouvements oratoires à propos de l'augmentation des salaires et de l'imposition des taxes. On eut dit alors que tous les yeux étaient rivés sur lui, et l'on sentait comme un mouvement d'approbation circuler dans la foule. Après avoir ainsi captivé l'attention et le cœur des citoyens pendant les dures heures, M. Beauchamp, da la parole à M. Champagne. Ce dernier révéla par les coups de massue qu'il venait de recevoir, voulut se disculper.

Il récidiva avec beaucoup de vigueur, mais peu de succès aux diverses accusations qui pesaient sur lui. Il essayait encore vainement à justifier son étrange conduite parlementaire, quand la cloche de l'église annonçant les vêpres, vint mettre fin à son discours. M. Beauchamp se dirigea alors vers son hôtel, suivi de la masse des citoyens. Une parole tombée de la bouche d'un électeur de St-Eustache, en revenant de l'assemblée, suffit pour faire connaître le résultat de la journée. «Comment, tu trouves les discours?» demandait quelqu'un à son voisin: «Je n'aurais jamais cru, répondit celui-là, qu'un membre put faire tant de mauvais coups dans une seule session».

On peut donc dire en somme, que M. Beauchamp a rapporté les honneurs du jour et que la bonne cause a fait un grand pas dans la paroisse de St-Eustache.

Maintenant, puisque la loi défend à M. Beauchamp de faire des gages, nous à nous acceptons pour lui le défi qu'il a reçu de M. Champagne, et que ce dernier a répété avec fanfanerie dans les colonnes de la *Mercure* mais nous acceptons aux conditions suivantes:

1^o. Les deux candidats continueront seuls à faire la lutte. Ainsi M. Champagne ne devra pas appeler à son secours cette fois, ni le gouvernement, ni les ministres. Mais il pourra continuer à se servir activement de tous les employés du gouvernement qu'il y a dans ce comté, et à stimuler leur zèle, en promettant d'augmenter leur salaire comme il a augmenté le sien.

2^o. M. Champagne et ses agents ne devront ni acheter ni chercher à acheter aucun électeur, ni aucune paroisse comme on dit qu'ils l'ont fait dans la dernière élection.

3^o. M. Champagne et ses agents ne devront pas faire de fausses promesses pour leurrer les électeurs.

Ainsi ils ne devront pas comme l'automne dernier, promettre un professeur de bonheur, payé par le gouvernement, à St-Eustache; un chemin de fer à St-Joseph, à l'Annunciation, à St-Benoît, et à St-Placide; une station aux électeurs de la côte St-Louis dans Ste-Scholastique; des places à tout le monde dans le gouvernement, ou sur le chemin de fer.

4^o. M. Champagne et ses agents devront aussi cesser de promettre faussement, comme ils l'ont fait au nord du gouvernement, la remise de sommes considérables, à chaque municipalité et le double paiement de tous les animaux qui ont été tués, ou qui sont morts près du chemin de fer, depuis sa mise en opération.

5^o. M. Champagne et ses agents, ne devront pas, cette année, employer tous les charretiers du comté.

6^o. Enfin M. Champagne devra laisser les électeurs libres.

Si M. Champagne veut souscrire à ces conditions, non seulement nous acceptons son défi, mais nous sommes prêts à parier \$1000 qu'il sera battu par plus de 200 voix.

XXX.

Il est probable que Sir Charles Tupper s'embarquera le 20 courant à Liverpool pour revenir au Canada.

La récolte à Paspébiac.

Un correspondant nous écrit:

La récolte a une apparence splendide; le blé est beau et presque mûr; l'avoine a besoin encore de deux semaines de beau temps pour être mûr; l'orge est rendue à maturité. On a engrangé une grande partie de la récolte en bon état. Les pommes de terre sont excellentes; elles n'ont pas eu à souffrir d'aucune maladie. Le foin a donné plus que la moyenne sur les terres sèches.

Il y a quelques semaines, on a coupé ci un concombre qui mesurait 24 pouces de circonférence.

Les légumes en général et les fruits promettent beaucoup.

Nous ne vivons pas aussi près du Pôle Nord qu'on le pense. Une preuve, c'est que la chaleur est encore intense; vendredi dernier, nous comptions 86° à Paspébiac, c'est la journée la plus chaude de l'année.

CORRESPONDANCE.

Petit Rocher, N.-B. Septembre le 13, 1882. Monsieur le Rédacteur.

Dimanche dernier une cérémonie religieuse qui restera longtemps gravée dans la mémoire des paroissiens du Petit Rocher était célébrée dans la dite paroisse. Dès la veille, malgré le mauvais temps qui sévissait depuis plusieurs jours, tout avait été préparé avec goût pour la circonstance.

Un grand nombre de citoyens de la paroisse, ayant en tête leur Vénérable, l'astor Révé. M. Robert se rendirent à la gare du chemin de fer pour rencontrer Sa Grandeur Mgr. Rogers qui devait arriver sur le train de 7 heures. Le lendemain (Dimanche) le soleil se levait radieux, donnant tout espoir d'une splendide journée. A 8 1/2 heures et demie, Sa Grandeur se rendit à l'église pour y célébrer la basse-messe; qui aussi bien terminée, Sa Grandeur administrait le Sacrement de la confirmation à un grand nombre d'enfants; et après cette cérémonie Elle leur exposa en termes bien précis que le St-Esprit reposait maintenant en eux, et que pour le conserver ils ne devaient point se laisser aller à la tentation.

A 10 1/2 heures et demie la cloche annonçant la Messe paroissiale qui fut célébrée par le Grand Vicaire Barry de Caraquet, assisté du Révé. Smith de Petit Rocher et du Révé. M. Varrily de Bathurst comme diacre et sous-diacre; la Messe Bordelaise a été exécutée avec une grande habileté. Sa Grandeur voyant l'heure un peu avancée annonça qu'on pouvait se retirer pour se réunir à 3 heures de l'après-midi où devait avoir lieu la bénédiction de trois magnifiques cloches qui avaient été importées quelques jours auparavant de la brasserie de Londres par l'entremise de J. A. Langlais, libraire de Québec.

Sur l'après-midi à l'heure précise, un concours immense de personnes encombraient l'Eglise tant, que quel que personnes furent obligées de rester dehors. Alors la cérémonie commença et fut suivie avec beaucoup d'attention par les assistants, vu que c'était une cérémonie qui serait longtemps avant de se renouveler dans la paroisse. Le sermon de circonstance fut donné par le Révé. M. Varrily, qui le peu de temps qu'il parla, fut vivement écouté de ses auditeurs.

Ensuite vint le salut du St-Sacrement qui fut célébré par Sa Grandeur; l'office fut terminé par le «Te Deum» qui tout le temps qu'il fut chanté, les cloches ne cessèrent de se faire entendre par toutes les personnes qui voulaient déposer des offrandes; et cela se continua tant la soirée.

Monsieur partait lundi matin pour Chatham.

Veuillez Monsieur le Rédacteur agréer mes sincères remerciements pour l'espace que vous m'avez accordé dans vos colonnes.

Un de vos Abonnés Acahiens.

Remède et confort pour ceux qui souffrent.

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure; elle guérit les douleurs au côté, dans le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit sur le sang avec la plus grande efficacité car son pouvoir agissant est étonnant. La Panacée de Brown pour les familles, étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler la force de tout être ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est bien le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac, les crampes, et toutes les autres douleurs. Il est en vente dans toutes les drogueries à 25 centimes la bouteille.

LES LEPREUX DE TRACADIE.

Origine de la maladie.— Ses symptômes et ses victimes.— Leur traitement et leur vie journalière.— En prison pour la vie en attendant la mort.— Le sort de Pierre Noël.— Dieu me vienne en aide, pourquoi ne puis-je guérir?

(Du Sud de New-York.)

Miramichi est une petite ville du nord du Nouveau-Brunswick, à mi-chemin environ entre New-York et Greenand. Il y a un demi-siècle, un nommé Gardner, Ecossais, et un résident de la ville, aperçut sur le front de sa femme un tache de couleur de faon. De plus on voyait des enflures sinistres aux coins des yeux. Ensuite les tendons de ses doigts commencèrent à s'engourdir et à se contracter jusqu'à ce que ses mains ressemblaient à des ergots d'oiseau. Les taches s'étaient doublées et quadruplées. Le mari consulta le Dr Mackey, un jeune gradué médical. Ce docteur fit une étude soignée de la maladie. Elle déjoua son habileté. Il ne pouvait lui trouver un nom. Il ne trouvait rien de semblable dans le calendrier médical. Elle semblait hors de la puissance des remèdes. Il était tellement captivé par son étude qu'il en devint maigre et pâle. Il passa des nuits blanches. Pour ajouter à sa distraction, un second cas attira son attention. La victime était une madame Landry, demeurant à soixante-quinze milles de Miramichi. De descendance française, elle n'était d'aucune manière affligée à madame Gardner. Des taches de couleur de faon firent leur apparition sur son corps. La peau lui devint aussi transparente et aussi écailleuse que la colle de poisson. La contraction des doigts et l'enflure de mauvais augure aux coins des yeux étaient là. C'était les mêmes douleurs que dans le cas de madame Gardner. Le médecin était rendu au bout de son câble médical. Déterminé de connaître le vrai caractère de la maladie, il vendit sa petite propriété et alla en Europe. Il parcourut l'Angleterre, la France et l'Allemagne, et ne recueillit aucune information. Mû par une suggestion faite à Paris, il passa du Danemark en Norvège. Pres de la côte, où la nourriture consistait principalement en poisson sec et en viande salée, il visita un lazaret. Les hôtes en étaient murés pour la vie. On ne pouvait se méprendre sur les symptômes. Ils souffraient de la même maladie que madame Gardner et madame Landry. C'était la lèpre, et incurable.

A son retour à Miramichi le Dr Mackey trouva la plaie rongée dans cette société peu nombreuse comme en chancère. Action prompte était nécessaire. Les doigts de madame Gardner étaient tombés aux jointures, et sa peau était sèche et floconneuse. Madame Landry était dans un pire état. Elle avait perdu la vue, et elle montrait des symptômes d'éléphantiasis à ne pas s'y tromper. Le jeune médecin donna l'alarme. L'attention des deux docteurs fut éveillée. Un ou deux rièrent de l'idée de la lèpre, et affirmèrent que la maladie céderait aux remèdes employés pour les douleurs scrofuleuses et autres semblables. Leurs essais, cependant, prouvèrent la découverte du jeune docteur, et la société en fut pleinement surexcitée. Elle se composait principalement de descendants d'anciens colons français. Les familles s'étaient entremariées pendant près de deux siècles, des paroisses entières se trouvaient comme endettées. Le résultat fut le même que celui qui vient de l'excès de génération chez les animaux. Le sang était devenu trop chaud et impur. Ses impuretés s'étaient agrandies par une diète de viandes salées et de poisson sec, et une vraie lèpre s'était produite. Il y en eut 78 cas dans une seule section dans douze mois.

Le gouvernement provincial fut forcé d'agir sous les appels personnels des députés de Miramichi. Un bill établissant le lazaret fut adopté. L'île Sheldrake, sise au milieu d'une baie sur la côte nord-est de la province, fut l'endroit choisi. C'était une île isolée, loin des lignes de communication. Là on éleva des bâtisses, avec des barreaux aux fenêtres. On fit une recherche active de toutes les personnes atteintes de la lèpre, et elles furent renfermées sur l'île. Grand nombre de ces malheureux infortunés furent capturés. Le lazaret était sous la conduite de deux hommes, qui semblaient être dépourvus de sentiment. On ne donnait aucun soin aux lèpreux. C'était pour la plupart des Acadiens-Français ignorants, qui avaient allongé leur existence en cultivant un sol maigre et en faisant la pêche. La propriété n'était pas une vertu. On ne leur donnait pas de bain, ils n'étaient soumis à aucun régime. Des habits nets étaient distribués trois fois l'an. Les plus malpropres et les plus hideux n'étaient jamais leurs vêtements, mais tiraient leurs chemises nettes sur leurs vieilles à chaque distribution. Les sexes n'étaient pas séparés. Le lazaret était une vraie prison pour la vie. Ses hôtes pourrissaient comme des moutons atteints d'épizootie.

C'était l'horreur des paroisses voisines. De temps en temps un pauvre malheureux s'échappait, et demandait la protection des gens du dehors. Tous les visages se tournaient contre lui. Il souffrait tout ce qu'il touchait. Même la clôture contre laquelle il s'appuyait en racontant sa triste histoire était profanée. S'il buvait dans une source, la source était empoisonnée. Si on lui donnait une tasse de lait la tasse était brisée aussitôt que vidée. Un arbre upas marchant, remplissant l'atmosphère de son poison n'aurait pas été regardé avec plus d'horreur. Il était repris ou bien forcé, par la faim, à retourner au lazaret. Pâle que tout cela, des lèpreux, chez lesquels fructifiait la graine de la maladie, étaient cachés par leurs amis et leurs parents. Le lazaret était considéré plutôt une prison qu'un hôpital. Une simple arrestation jetait une plus grande disgrâce sur une famille qu'un emprisonnement au pénitencier. Pères et mères s'exposaient eux-mêmes aux dangers ainsi que leurs familles dans leurs efforts pour abriter un fils ou une fille favorite. C'était une disgrâce d'être caché, et de ne pas être rendu public. La découverte d'un cas de lèpre tachait tous les parents. Les enfants ne pouvaient contracter des mariages convenables, et on fuyait ces familles.

Le lazaret fut transporté à Tracadie, sur la baie de ce nom, vers 1849. Là le traitement des infortunés fut un peu mieux, mais il y eut manque complet de propriété jusque à quatorze ans, alors que les Sœurs de la Miséricorde en prirent toute la direction. Ils trouvèrent les pensionnaires mourant dans la saleté et la misère. Ils inaugurèrent un nouveau traitement. Ils ôtèrent les barreaux de fer aux fenêtres. Les lèpreux prirent un bain tous les jours, et leurs ulcères furent lavés, et les vêtements des malheureux tenus scrupuleusement propres et nets. On leur donna la liberté du terrain. Les sexes furent séparés. On donna des rations de tabac aux hommes. On acheta un bateau à voiles et quelques-uns des lèpreux eurent la liberté d'aller pêcher et se récréer sur l'eau. Et le corps n'était pas seul soigné. Les Sœurs avaient soin aussi de l'esprit. Des lèpreux ne passèrent plus les jours et les nuits à méditer sur leur état malheureux. Quelques-uns d'entre eux jouaient du violon, et les autres dansaient au son de cette musique. On déroba ainsi à une mort certaine quelques-uns de ces malheureux. Quand les provinces s'unirent en confédération canadienne, le lazaret passa sous le contrôle du gouvernement fédéral. Les Sœurs, cependant, restèrent en charge, recevant une misérable pitance du gouvernement pour leurs travaux. La rigueur de la loi

fut adoucie par le Père Joseph A. Babineau, pasteur de la petite église catholique de Tracadie. Quand on rapportait des cas de lèpre il visitait les affligés et préparait leur esprit à l'inévitable. Ils entraient généralement dans le lazaret avec résignation, et se soumettaient à leur sort sans murmure. Quand les efforts du bon Père manquaient, on recourait au bras puissant de la loi et ils étaient saisis comme des criminels et emprisonnés pour la vie. Leur chagrin était adouci par la bonté des Sœurs, et ils se couchaient dans la tombe avec l'espoir d'un meilleur sort dans l'autre monde.

Je visitai Tracadie dimanche, le 16 juillet. L'honorable Arthur D. Williams de New-York m'accompagnait. La visite nous obligea à faire cinquante-cinq milles en voiture, de Newcastle, village florissant sur le chemin de fer courbé de Halifax à Québec. Le chemin était une ligne d'abeilles et aussi plat qu'une prairie. Il est ombragé de sapins rabougris. Nous passâmes à travers des cantons éparpillés d'Acadiens Français et d'Indiens. Quelque fois l'atmosphère était chargée d'une odeur putride, qui venait des rebuts de fabriques de homard congelés sur la grève. On s'en sert comme d'un engrais, car le sol est maigre et pauvre. Là où les sapins étaient abattus il y avait des vues magnifiques de l'océan et des baies conduisant à des ruisseaux remplis de saumons et de truites. Il était minuit avant qu'on pût arriver à Tracadie. En route notre conducteur réveilla à plusieurs reprises les habitants sur la route, et demanda un sceau pour faire boire ses chevaux. Cela lui était toujours accordé avec le plus grand plaisir. La conversation était en français. Il n'y a pas d'hôtel à Tracadie. Nous devons à la bonté de M. John Young, son plus riche citoyen, un souper et un gîte. Au soleil levé le lendemain la petite cloche du beffroi de l'ancienne église catholique-romaine faisant face à la baie large et bleue annonça la première messe. La grand-messe fut célébrée à 10 h. A 10 les chemins poudreux étaient remplis d'Acadiens français allant à l'église. Un petit nombre venaient en voiture rachitique, mais la plupart étaient à pied. Ils venaient par bandes, jeunes et vieux, vêtus de costumes bizarres. Quelques-uns s'étaient levés avec le jour et avaient marché dix ou douze milles. Un homme marchant avec des béquilles demeurait à sept milles de là.

Il faisait chaud, et l'air était rempli de maringouins et de mouches. Les dévots s'assirent sur une grande pile de bois de corde près de la maison des prêtres, et attendirent le tintement de la cloche. Le petit cimetière consacré aux lèpreux se trouve à l'ombre de l'église non encore teinte. Il est couvert de ronces et d'arbrisseaux. Une grande croix, battue par le temps, est plantée au centre du terrain, étendant ses bras sur les tombes sans inscription des infortunés. Un quai et une maison de pêche s'élèvent à 200 verges au nord, et plus loin on voit les bâtisses écrasées et les lucarnes du lazaret. Nous frappâmes à la porte du presbytère. Les habitants nous regardèrent attentivement et interrogativement. Le Père Babineau était dans la sacristie à s'habiller pour la messe. Il fut appelé par un domestique, et nous fit une gracieuse réception. Ses yeux noirs brillants et sa figure pâle, intelligente, me rappelaient les traits du juge Cardozo. Avec une courtoisie extrême, il nous accompagna jusqu'au lazaret, laissant son assistant, le Père Nugent, irlandais à la figure gaie, chanter la messe. Pendant que nous traversions un petit pont rustique près du lazaret nous entendîmes les notes plaintives d'un violon. La mélodie en était triste et douce, un mélange de la « Chanson du canotier canadien » et d'« Annie Laurie ». Le musicien était un lèpreux, qui passait ainsi les longues heures ennuyeuses.

Nous gravâmes les degrés du portique. Passant dans le vestibule

nous nous trouvâmes devant une porte avec un guichet. Les mots,

TOUT PASSE!

se trouvaient au-dessus de la porte. Le Père Babineau souleva. Une seconde après la blanche figure d'une Sœur de la Miséricorde apparut au guichet ouvert. Le Père lui parla en français et elle ouvrit la porte. On nous fit entrer dans une salle de réception sous le motto,

PERSONNE N'ENTRE ICI S'IL NE VIENT
AIMER JESUS-CHRIST.

La Sœur S. Jean, directrice du lazaret, est une femme à figure plaisante, âgée de 36 ans environ. Elle vient de l'Hôtel-Dieu, de Montréal. Quatorze ans passés avec les lèpreux l'ont familiarisée avec leurs manières, leurs coutumes, et leurs sentiments. Elle est la récipiendaire de plus d'une triste histoire. Elle connaît la famille de tous les pensionnaires, et possède probablement une connaissance plus étendue de la nature et du caractère de la maladie que le médecin qui reçoit \$300 par année du gouvernement pour une visite annuelle. Elle a charge du cabinet pharmaceutique, et a une bonne connaissance de la jurisprudence médicale. Comme il n'y a pas de médecin dans un rayon de cinquante milles autour de cette institution, les Tracadiens et les habitants des cantons voisins viennent à elle pour consultation médicale. Des préparations pour les pauvres sont données gratuitement. Elle connaît les familles atteintes de la maladie, et retrace avec sûreté la parenté entre les affligés. Le même sang semble couler dans les veines de tous. La majorité des lèpreux sont nés à Tracadie. Ils viennent tous d'un rayon de soixante-dix milles. Sous la direction de la Sœur S. Jean on a tenu un registre exact des pensionnaires. Il n'existe pas de registre antérieur à celui-là. Depuis 1868 le registre des Sœurs montre que sur quatre-vingt-dix cinquante-huit sont morts. Il y en a maintenant vingt-six dans la maison. Ce nombre est plus considérable que ce qu'on a vu dans les dernières quatorze années. La moyenne de l'existence, après l'apparition de la maladie, est de dix à quinze ans. Quelques-uns meurent en trois ou quatre ans, et il y a encore dans la maison une femme qui souffre depuis plus de cinquante ans. Elle fut enfermée dans le lazaret de l'île Sheldrake il y a quarante ans. La maladie disparut pendant qu'elle était là, et on supposa qu'elle était guérie. Elle retourna chez ses parents à Tracadie, se maria et eut des enfants. Vingt ans après les taches dénonciatrices reparurent, et elle fut ramenée au lazaret. Elle vit encore, sans mains et presque aveugle. Une fille, âgée de vingt-quatre ans, dont les doigts sont ramassés comme les ergots d'un oiseau mort, a hérité le fléau de la mère, et est maintenant dans la maison.

Etrange que cela puisse paraître, les lèpreux sont sujets aux attaques des maladies ordinaires. Il y a eu de la mortalité causée par la jaunisse et les fièvres typhoïdes. En certains cas la peau est sèche et nette, et dans d'autres elle est couverte d'ulcères. Ceux qui ont des ulcères vivent le plus longtemps. Un temps humide a des mauvais effets. Les malades sont fiévreux, et se plaignent de douleurs rhumatismales. Ils ont des attaques d'assoupissement, et dorment des heures durant tous les jours. L'hiver et l'été ils sont invariablement mieux. Personne n'est mort depuis quatorze mois.

Ils sont particulièrement sensibles. On nous avertit de ne pas faire usage du mot lèpre à portée de leur oreille. Ils en parlent comme de la « maladie ». Chaque malade apparaît sous l'impression qu'il peut y avoir méprise quant à lui, et qu'il souffre de quelque autre douleur. Quelquefois on leur donne des médecines pour soulager leurs souffrances. Toute décoction inaccoutumée semble les affecter. Du

thé fort avait fait disparaître les taches couleur de faon, mais aussitôt que le système en fut habitué, les taches reparurent. Il y a trois ans, le cœur de tous les lèpreux fut rempli de joie. On administra un élixir, appelé la Cure d'Humeur de Fowle, et la maladie disparut entièrement. Fowle était en extase. Il expédia boîte après boîte de ce mélange, et on en fit un libre usage. En six mois, cependant, le fléau reparut avec plus de violence que jamais.

On a vu des cas où ceux qui étaient atteints de la lèpre ont quitté le pays avant d'être envoyés à l'asile. Il y a deux ou trois ans les taches apparurent sur deux filles appartenant à des familles bien connues. Déterminés à éviter le lazaret, ces jeunes filles allèrent à Shédiac et furent employées comme servantes. Entendant parler de leur fuite, le Père Babineau écrivit à Shédiac. Il avait remarqué des indices de la lèpre sur elles avant leur départ. Les filles prirent l'alarme, et s'enfuirent à Providence, R. I. L'une d'elles mourut dans cette ville chez une famille privée, où elle servait comme fille de chambre. Le Père Babineau apprit où se trouvait la survivante, et se rendit à Providence. Après une longue entremise il la convainquit qu'il était de son devoir de retourner à Tracadie et d'entrer au lazaret.

Il n'y a pas longtemps la maladie apparut sur le corps d'un pêcheur, qui pendant vingt ans avait vécu seul dans une hutte sur la baie de Tracadie. Quand le prêtre lui demanda d'entrer au lazaret, sa seule objection était la crainte de s'enloyer. Il est maintenant à l'hôpital recherchant la compagnie de la nature.

Un cas plus triste est arrivé il y a deux mois. Les taches mortelles sont apparues sur la mère de quatre petits enfants. Le prêtre lui parla plusieurs fois, et elle consentit enfin de se séparer de son mari et d'entrer dans le tombeau vivant. Sa séparation de ses enfants fut très touchante, et encore aujourd'hui les oreilles du père entendent les cris de « Maman, maman ! ». La famille est isolée, les enfants n'ont pas de jeu, et les voisins fuient la maison comme si c'était le séjour de la peste.

On dit que la maladie est contagieuse, mais nous ne pûmes nous assurer d'aucun cas authentique de contagion. Aucune Sœur n'a montré le moindre symptôme de la lèpre, bien que deux d'entre elles aient soigné les malades depuis quatorze ans. Elles prennent les plus grandes précautions contre elle. Il n'y a qu'un cas d'enregistrement où l'homme et la femme étaient renfermés à l'hôpital en même temps. Ils étaient cousins. Des femmes qui avaient eu des enfants de leurs maris, se sont remariés à la mort de leurs époux. Quelques-uns des enfants du premier mari furent atteints de la maladie, et ceux du second s'en échappèrent. Dans un cas récent la maladie n'est apparue qu'à la troisième génération. Ensuite elle se déclara chez un homme d'une force herculéenne. Les familles d'origine française croient à sa contagion. Ils contemplent le lazaret du dehors, et très peu d'entre eux y rendent une visite.

Les victimes de la maladie sont d'abord visités par leurs proches parents, mais comme les saisons s'écoulent les visites sont moins fréquentes, et enfin cessent entièrement. Les maris oublient leurs femmes, les mères oublient leurs enfants, et vice-versa. Il n'y a pas longtemps un pauvre garçon de 19 ans s'échappa du lazaret la nuit, et marcha vingt-cinq milles pour voir sa mère. Il resta quelques heures chez ses parents, et revint le cœur moins souffrant.

Tous les lèpreux expriment la volonté de travailler, mais bon nombre sont incapables de le faire. On n'accorde qu'une pitance aux sœurs pour les nourrir. Ils ont de la viande le lundi, mardi, jeudi et le samedi, et du poisson le vendredi. Jamais ou rarement ils voient du bœuf frais. Ils abhorrent le mouton et le

veau. Le porc frais est ce qu'on mange généralement. Trois lépreux jouent du violon, et chacun semble ambitionner à exceller les autres. Quand il fait un temps sec ceux qui le peuvent dansent fréquemment du matin au soir. Ceux qui ne font que d'arriver à l'hôpital se plaignent d'un assoupissement, et dorment jour et nuit des heures durant. Les poudrons deviennent affectés. Les cheveux et les sourcils tombent. La voix est rauque. En certains cas il a manque complet. Une fille mit la main sur un poêle rouge, et fut sérieusement brûlée, sans éprouver la moindre sensation. Les coupures avec un couteau saignent mais ne font pas mal. Quelquefois la peau semble être remplie de limailles d'acier. Elle craque ensuite jusqu'aux os et se ratatine graduellement à rien. Quand le foie et les poudrons sont gravement affectés, le malade décline avec tous les symptômes de la consommation. Il meurt par la suffocation.

Tous ont chacun leur lit. Les hommes sont au premier étage, et les femmes au deuxième. Rarement ils se voient les uns les autres. Il y a à chaque étage une petite salle où les Sœurs officient comme préfetes. Il n'y a pas un homme à l'hôpital qui ne soit un lépreux. Une blanchisseuse et un jeune domestique sont accordés aux Sœurs. A part cela elles font tout l'ouvrage. Dans les dortoirs les lits sont disposés les uns à côté des autres comme les lits d'un hôpital. Des couvre-pieds à l'ancienne façon recouvrent les lits de fer. Les planchers sont lavés tous les jours. Chaque chose est scrupuleusement nette. Chaque dortoir contient un prie-dieu, où ces affligés disent leurs prières au lever et au coucher. Les murs sont couverts d'images des saints et de sentences religieuses dans la langue française. En voici un exemple :

POUR UN MOMENT DE SACRIFICE :
UNE ÉTERNITÉ DE JOUISSANCE :

qui ne paraît guère s'appliquer à des personnes qui passent la vie dans les souffrances. Les lépreux n'ont pas de costume particulier et celui qui n'y est pas habité ne saurait en distinguer quelques-uns du commun des gens.

Quant nous sommes entrés dans le département des hommes, dix malheureux se levaient de table. C'était une simple table de planche dénuée de nappe et de serviettes, et pourvue d'assiettes, de coupes et de cuillers de fer blanc. Un misérable était assis sur un hamac de fer à dix pieds de la table. Il avait la chair comme une pâte de souffre ayant la forme d'un homme. Il y avait un an qu'il était au lit. Agé seulement de 15 ans, il avait l'air d'un vieillard de 70. Rien dans l'asile de Blackall n'égale ce spectacle, et pourtant la Sœur nous a dit qu'il était bien mieux qu'il ne l'avait été. Comme nous entrions dans l'appartement, un gros homme à barbe noire, portant une chemise de laine bleue, tourna ses regards et ramassa une courte pipe de plâtre noire, et s'en fut au soleil par la porte ouverte. C'était Michel Doiron, le mélancolique pêcheur, qui, en entrant au lazaret, avait exprimé la crainte qu'il allait s'ennuyer. Le pauvre homme, il gardait ses peines en lui-même et ne demandait pas de consolations au monde extérieur. Les fenêtres étaient ouvertes et un vent frais pénétrait à l'intérieur.

Il y avait dans le quartier dix autres hommes. Tous à l'exception de l'être misérable sur le lit, se rangèrent en ligne la tête basse et la mine piteuse. Deux n'étaient que de simples enfants de 11 et 12 ans. L'un d'eux souffrait de la lèpre élephantiasis. Sa figure n'était qu'une excroissance spongieuse. Un seul de ces hommes parlaient anglais. C'était Pierre Noël de Tracadie. Homme d'un extérieur magnifique, il ne portait aucun indice de la maladie à l'exception de légères enflures au-dessus des joues. Il a l'œil clair et bleu, la complexion rude et un visage honnête. C'est un homme de profonds sentiments et

d'une intelligence plus qu'ordinaire. Sûr d'attirer la sympathie, il raconta son histoire sans détour. Il est âgé de 28 ans, c'était un bûcheron et un conducteur de radeaux.

« Vous semblez surpris de me trouver ici, dit-il, parce que vous ne voyez pas de marque de la maladie. Regardez-moi les mains. » Toutes les lignes de ses mains paraissaient avoir été glacées d'argent. Les pores de la peau brillaient comme si elles étaient remplies de poussière d'argent.

« Regardez moi le blanc des yeux, » continua-t-il. La couleur en était presque d'orange. Il montra ses légères enflures au-dessus des tempes, et ajouta : « Tous vos doutes disparaîtraient si vous me voyiez le corps. Ce printemps je travaillais aux billots dans la branche nord, ouest de la Miramichi. Un soir, que j'allais me coucher je vis sur ma jambe une tache jaune. Je n'y fis pas attention, supposant que cela venait d'un séjour prolongé dans l'eau froide. Deux ou trois jours après une autre tache apparut près de la première. Je commençai à sentir d'étranges douleurs dans les jambes, et ne pouvais dormir assez. Dans une semaine je remarquai une tache sur l'estomac. Les douleurs augmentèrent, et je pensai que j'avais le rhumatisme. Je pris de la médecine pour cela, mais elle ne me fit aucun bien. Enfin je vins ici, sur le conseil d'un camarade, pour voir les Sœurs et savoir ce que j'avais. Elles me dirent que j'avais la maladie et me voilà ici pour la vie. »

Noël raconta sa triste histoire la tête droite. Il n'était pas au lazaret depuis assez longtemps encore pour avoir l'air découragé de ses camarades, mais son visage assombri indiquait suffisamment que cela venait. Il joue assez bien le violon et c'est son plus grand désespoir. Il nous parla les larmes aux yeux de la bonté des Sœurs, et se plaignit du manque de livres et de journaux. Il ne peut lire l'anglais, et il manifesta sa reconnaissance quand on lui eut promis une liasse de journaux Parisiens. Plein de reconnaissance pour le tabac que lui donnaient les Sœurs, il se plaignait toutefois de sa mauvaise qualité. « Elles l'achètent chez Ferguson, continua-t-il, et comme de raison les Sœurs ne peuvent pas dire s'il est bon ou mauvais ; la pipe est à peu près notre plus grande jouissance et je serais content si nous pouvions avoir de bon tabac. »

Les Sœurs nous conduisirent ensuite en haut dans l'appartement des femmes. Quatorze femmes et filles, dans différents degrés d'émancipation, se tenaient en ligne les mains croisées et la vue basse. Il y avait des sœurs et des cousines. Elles avaient toutes quelque lien de parenté avec les hommes en bas. Elles n'étaient pas communicatives. L'une d'elles, âgée de près de 80 ans entendit la Sœur St Jean qui nous faisait remarquer qu'elle se cachait les mains sous son tablier. Elle repoussa son tablier d'un air enragé et étendit deux moignons desséchés. Elle n'avait pas de mains. Son cœur fut touché de nos expressions de sympathie. C'était la femme renvoyée il y a 40 ans, sous la supposition qu'elle était guérie. Elle appela à ses côtés sa fille, au visage charmant, âgée de 24 ans. Elle avait les doigts comme des griffes, ses mains se desséchaient, elle perdait les jointures une à une, comme autrefois sa mère. Au dortoir nous vîmes une naine de 28 ans. Elle paraissait en avoir 90. Avengle, elle avait le visage tout difforme et ne ressemblait pas à un être humain. C'était le visage d'une femme atteinte de la lèpre de la pire espèce. Malgré nos remontrances elle se leva pour nous recevoir. Nous la quittâmes le cœur serré. Les malheureuses femmes nous dirent bon jour à voix basse à notre départ.

Les Sœurs nous montrèrent la cuisine, la grille, les clochettes électriques, leur élégante pharmacie, leur belle chapelle, avec son image de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus. Cette chapelle a un grillage de chaque côté. C'est derrière le grillage du côté droit de

l'autel que les Sœurs entendent la messe. Une demi-douzaine de bancs remplissent le corps principal et sont évidemment destinés aux hommes. Une femme à mine solitaire récitait à genoux son chapelet. Tout dans la bâtisse était propre et simple. Les planchers étaient blancs comme marbre, le gros poêle était luisant, pas une tache de graisse ne déparait les vêtements d'un lépreux, les tabliers et les mouchoirs des lépreuses étaient blancs comme neige, et les fenêtres étaient d'une netteté ravissante. Les oratoires étaient simples mais attrayants. De vrais bijoux d'ornements attestaient des soins et une délicatesse excessifs de la part des Sœurs. Les bâtisses sont loin d'avoir tout le confortable désirable pour ces être enterrés vivants. Les plafonds sont bas et les appartements mal aérés. Les Sœurs travaillent à grand désavantage. Elles dépensent pour les lépreux emprisonnés tout ce qu'elles reçoivent. Elles se bâtissent un dortoir à elles-mêmes à leurs propres frais. L'isolement du lazaret est si complet et les visiteurs si rares que ses besoins n'arrivent pas aux oreilles du public. Assurément il doit y avoir un homme, dans le Parlement du Canada, qui se fasse le champion des intérêts des malheureux lépreux dont l'emprisonnement pour la vie n'est pas le châtiment du crime, bien qu'ils soient renfermés pour la protection de la société.

Dehors, aspirant à pleins poudrons le grand air, nous jetons les yeux sur le manoir de M. Young. Le pauvre Noël et quatre de ses compagnons étaient dans la cour à nous entendre. « Messieurs, dit Noël en s'approchant de nous le chapeau à main, je vous demande pardon, mais mes compagnons ici ne parlent pas l'anglais. Ce pauvre homme, poursuivit-il, en nous indiquant l'homme à barbe noire qui avait quitté la table à notre entrée au réfectoire, a le saignement de poudrons. Il a pensé que l'un de vous pouvait être docteur, et que vous pourriez lui enseigner quoi faire. Il a été sur la mer, mais il ne pouvait plus endurer l'air de la mer, ses poudrons sont si faibles. » Nous ne pûmes lui donner aucun encouragement et nos visages faisaient présager la traduction par Noël de ce que nous venions de lui dire. L'homme à barbe noire détournait le visage du côté de la mer et marcha à la clôture. Noël nous accompagna jusqu'au bout de l'allée conduisant au grand chemin. C'était la ligne du monde des lépreux. Les deux petits lépreux marchaient à côté de nous. L'un d'eux dit : « Si vous plaît, monsieur, donnez moi un sou. » On lui jeta une demi-piastre et son compagnon ne fut pas oublié. Ils n'auraient pas été plus surpris s'il leur était tombé un sac d'or des nues. Ils s'en furent comme le vent au lazaret. Noël eut aussi sa part. Nous avions déjà gagné sa confiance. Il accepta un billet de banque canadien avec encore plus d'étonnement et bien plus de gratitude que n'en avaient manifesté les petits garçons. C'était une bien petite somme pour créer tant de bonheur à un être si malheureux. Involontairement je le comparai à William H. Vanderbilt, en ce moment conduisant probablement Maud S. à Saratoga, et à Jay Gould étendu sur des coussins de soie dans son château de Hudson. L'intérêt d'une heure sur la fortune de Vanderbilt donnerait à cette vie d'agonie des jouissances inconnues, et une millionième partie de la fortune de Gould la rendrait infiniment heureuse. Si l'honnêteté et l'industrie sont des gages de fortune, qu'avait donc fait l'honnête Noël aux mains durcies pour que son sort soit si différent du leur ?

Noël vit que nous étions sur le point de le quitter. Tous ses ennuis et tous ses désirs lui montèrent aux lèvres. « Mon Dieu ! s'écria-t-il, pourquoi ne puis-je redevenir bien ? J'ai travaillé dur, je n'ai jamais été dissipé. Je me baigne tous les jours, je suis propre. Je ne puis voir pourquoi je ne guérirais pas. Des fois je pense que ce n'est pas la lèpre — c'était la première et ce fut la dernière fois qu'il prononça le mot

lépre — dont parle l'écriture sainte. J'ai oui dire qu'un homme atteint de la même maladie avait été soigné et guéri par un docteur qui disait que c'était le scorbut noir. Si j'étais soigné pour le scorbut noir, je crois que j'en guérirais. On dit qu'il y a un médecin à Chatham qui peut nous guérir. J'ai passé des nuits blanches à chercher un plan pour aller le trouver, pour lui demander de me guérir. Je n'ai pas d'argent, mais je travaillerais dur pour le payer si seulement il me guérissait. Savez-vous que des fois je ne puis m'empêcher de croire qu'on ne nous guérit pas parce qu'on est intéressé à nous garder ici. Je sais que ce n'est pas aussi mauvais qu'autrefois, alors que la cour était entourée d'une clôture surmontée de dents de fer pointues. Quelques-uns des hommes m'ont dit comment on les traitait alors. Les Sœurs ont tout changé cela. Je n'ai pas à me plaindre d'elles. Dieu les bénisse, elles font tout ce qu'elles peuvent pour nous. Ce n'est pas leur faute ni la nôtre, si nous sommes ici. »

Nous étions au bout de l'allée. Le monde sortait de l'église, et le soleil dépassait le méridien. La cloche du dîner sonna. Noël partit comme s'il se fut réveillé d'un long sommeil. « Je vous demande pardon, messieurs, dit-il en se dégageant, de vous avoir retenus de votre dîner. J'en vois si peu qui comprennent notre position que je m'oublie quand je les rencontre. » Il avait les yeux mouillés de larmes. « Venez me voir, si vous revenez dans le pays. Dieu me vienne en aide. Je ne vous oublierai pas de sitôt. » Il se détournait et franchit tranquillement l'allée, le soleil projetant son ombre devant lui, et je le perdais de vue.

Siska.

LA VÉRITÉ

SUR

Arabi-Pacha.

Personne jusqu'ici, n'a dit au juste ce que c'est qu'Arabi-Pacha. C'est à peine si quelque reporter, plus ou moins sincère, a pu nous le dépeindre à gros traits. Quant à son origine, à son passé, à son caractère, on les ignore à peu près généralement. Il y a un an, le nom d'Arabi-Pacha n'était même pas connu. Il semble cependant qu'il y avait là matière à provoquer la curiosité. Il appartenait à un Américain de dévoiler ce mystère et de nous renseigner complètement sur le terrible insurgé du Caire.

Le reporter américain, John Anderson du *New York Herald*, publie, dans le dernier numéro de ce journal, une curieuse étude d'Arabi-Pacha. Il l'a puisée, dit-il, aux sources les plus véridiques, et le reporter s'appuie sur des témoignages que l'on peut contrôler dans la salle des dépêches du *Herald*, à New-York.

Arabi Pacha, dit M. Anderson, n'est pas plus Egyptien que vous et que moi (*no more Egyptian than you or I*). Il est Français d'origine, est né à Saint Flour (Cantal) et s'appelle de son véritable nom Athanase Lambresenq. A 18 ans, il quitta son pays (*he leaved his country*) et, comme il était très fort, très audacieux (il l'a prouvé depuis) il s'engagea dans une troupe de saltimbanques qui faisait les fêtes publiques des départements du Midi. Il s'exhiba surtout comme hercule. En passant dans une ville du Languedoc, que je ne puis nommer, il enleva la femme du sous-préfet, et dut s'enfuir, pour éviter les gendarmes. On prétend qu'il demeura seize mois dans une forêt, près de Montauban, ne vivant que de racines et d'herbes amères.

Cette existence lui donna le dégoût de la société. Il se maria avec la fille d'un chaudiennier le Neusargues (Cantal) et vint s'établir avec elle, rue Lappe. Là, il vécut trois ou quatre ans assez tranquille, au milieu de la ferraille. Malheureusement il avait pris le goût du jeu, et

chaque soir il perdait au bonneteau le fruit de son travail quotidien. Une faillite s'ensuivit, dont on a conservé le souvenir dans la rue Lappe. Presque tous les chaudronniers de Paris furent atteints par ce fléau, car Lambresenq jouissait d'un grand crédit. Quand on lui refusait quelque chose, il tapait, et alors, on ne lui refusait plus rien. Ce krach de la quincaillerie amena comme une émeute contre lui. Il dut se sauver de nouveau. C'est alors qu'il conçut l'idée de se réfugier en Egypte, où vont généralement les Français pour qui le séjour de la France est devenu malsain. Il vécut de toutes sortes de métiers : conducteur d'ânes, coiffeur pour dames, cuisinier et finalement pâtissier.

Il excellait dans cette dernière industrie et se fit une sorte de réputation en vendant des petits gâteaux auvergnats, qu'on appelle *clafoutis* au pays des châtagnes.

Le ministre de la guerre d'alors, Baudruchard-Effendi, achetait beaucoup de ces gâteaux et les trouvait savoureux, proposa à Lambresenq de le prendre à son service. Lambresenq accepta et entra chez Baudruchard-Pacha.

Il avait changé de nom depuis longtemps, ou plutôt on lui avait donné le nom d'Arabi, parce qu'il avait prétendu qu'il venait d'Arabie. En effet, sa tête rasée, sa figure basanée, son rictus ministre donnaient créance à cette fable.

Pendant quinze ans Arabi manœuvra de telle façon que de pâtissier du ministre il devint à la fin son secrétaire particulier.

On sait comment les fortunes se font en Egypte et comment se distribuent les faveurs. Le favori du ministre ne tarda pas à se faire une réputation d'intelligence et de bravoure. C'est lui qui eut l'idée d'ajouter un gland bleu aux turbans des soldats égyptiens. Il les initia aux mystères de la gymnastique et fonda une école d'escrime, qui mit le comble à sa réputation.

Malheureusement Arabi-Bey (il était déjà bey à cette époque) était né dans les idées de la Révolution française. Il voulait fonder la Révolution au Caire et supprimer le khédive, qui représentait à ses yeux le principe de la plus primitive et de la plus odieuse des tyrannies. Il inocula son système aux Égyptiens qui l'entouraient. On sait le reste.

Arabi Pacha ou plutôt Lambresenq n'est pas riche. Il vit très simplement ; il n'a que quatre femmes. « Samsom Effendi, a-t-il coutume de dire, a été trahi par Siti-Dahlia. » Au fond, il est resté un peu chaudiennier, et dès qu'il en trouve l'occasion, il met les sabres de son armée à la réforme, pour les revendre comme vieille ferraille. Il n'aime pas les Anglais et il serait très heureux (*very happy*) de leur infliger un échec sérieux.

En revanche, il adore la France, et c'est un crève-cœur pour lui d'être obligé de tirer l'épée contre elle. Toute la fortune d'Arabi consiste en actions du canal de Suez. Quand on a prétendu qu'il voulait s'emparer, on s'est trompé. Il ne voulait que le protéger contre les Anglais (*against the English*).

JOHN ANDERSON

— Une dame de Syracuse écrit : Avant de faire usage de la Déconverge Végétale et du Remède contre la Dyspepsie, de Northrop et Lyman, j'ai souffert pendant sept ans d'une maladie particulière aux femmes. Je ne pouvais plus marcher ni me tenir sur mon pied pendant quelques minutes à la fois sans me sentir complètement épuisée, mais maintenant, je suis heureuse de pouvoir le dire, je puis franchir l'espace de deux milles sans en ressentir le moindre inconfort.

Pour les maladies de femme, ce remède-là n'a pas son pareil.

VOIR c'est croire. Lisez les témoignages publiés dans le pamphlet qui concerne le REMÈDE DU DR VAN BUREN CONTRE LES MALADIES DE ROGNONS, puis achetez-vous en une bouteille, et vous vous débarrasserez de ces douleurs atroces que vous endurez. Votre pharmacien peut vous renseigner à ce sujet-là.

EGYPTE.

GRANDE VICTOIRE.

ARABI BATTU.

RISQUE DE TEL-EL-KEBIR.

2,000 PRISONNIERS.

L'ENNEMI EN FUITE.

MASSACRE TERRIBLE DES FUYARDS.

FUITE D'ARABI.

OFFICIERS ANGLAIS TUÉS ET BLESSÉS.

OCCUPATION DE ZAGAZIG.

Alexandrie, 13.—Le Khédive a reçu un télégramme de Sultan-pacha disant que l'attaque des Anglais sur Tel-el-Kebir est commencée.

Plus tard.—Tel-el-Kebir a été emporté d'assaut ce matin, on a capturé 40 canons et fait un grand nombre de prisonniers. La cavalerie est à la poursuite des rebelles, et la démoralisation de l'armée d'Arabi est complète. L'infanterie rebelle fuit vers le désert.

Kassassine, 13 30 a m.—L'attaque sur Tel-el-Kebir a commencé à 4 h 15 h ce matin. La principale attaque a été dirigée contre l'extrême aile gauche de l'ennemi, à quatre milles au nord du chemin de fer. La grande artillerie et l'infanterie font feu actuellement. Les troupes anglaises avancent rapidement pour tourner évidemment le flanc de l'ennemi.

Le train blindé anglais, armé du canon Krupp de trente livres, capturé à Kassassine et de Gatling, vient de commencer le feu. Le feu de l'ennemi en face de l'extrême droite des anglais est presque réduit au silence.

Londres, 13.—Le général Wolseley télégraphie qu'Arabi s'est enfui à cheval à Zagazig.

Zagazig, 13.—Ordre a été donné d'incendier toutes les propriétés des Européens dans le cas où Arabi serait défait.

Tel-el-Kebir pris d'assaut en 20 minutes.—2000 Egyptiens et 300 Anglais tués.

Londres, 13 septembre.—Une dépêche de Kassassine annonce que les Egyptiens n'ont ouvert le feu que lorsque les Anglais furent à environ un mille de Tel-el-Kebir. La place semble avoir été prise d'assaut. La cavalerie des Indes a commencé pourchasser les fuyards sur le côté sud du canal, et la cavalerie anglaise sur le côté nord.

Une autre dépêche mande que les pertes de l'ennemi en tués seulement, sont de 2,000 hommes.

Les Egyptiens se sont vu couper la retraite du côté nord. La cavalerie continue de pourchasser les fuyards.

Une dépêche d'Ismaïlia mande que Tel-el-Kebir a, ce matin, été emporté d'assaut.

Le premier coup de feu a été tiré à cinq heures.

Les positions ennemies ont été enlevées dans l'espace de 20 minutes.

Nous avons surpris l'ennemi par notre marche de cette nuit.

L'ennemi est en pleine retraite.

Kassassine, 13.—A la prise de Tel-el-Kebir, 2,000 Egyptiens et 300 Anglais y compris plusieurs officiers ont été tués.

La brigade des Montagnards Écossais est celle qui a subi le plus de pertes.

Réjouissances à Alexandrie

Alexandrie, 13.—La nouvelle de la prise de Tel-el-Kebir a causé une grande joie dans cette ville. On organise une grande démonstration pour ce soir. Les Italiens et les Grecs en ont pris l'initiative, mais toutes les nationalités y prendront part.

Une dépêche du général Wolseley annonce que 2,000 Egyptiens ont été faits prisonniers à Tel-el-Kebir.

Le basé qui devait mettre en communication la mer avec le lac Mariout est terminé, et l'eau augmente rapidement.

Le champ de bataille.

Kassassine, 13.—La position des Egyptiens à Tel-el-Kebir était bien moins fortifiée qu'on le pensait. Les carabiniers d'Arabi, avant la fuite de la garnison, se sont tenus avec courage au front des fortifications et ont tué plusieurs officiers anglais. Plusieurs régiments égyptiens ont reçu ordre de voler à la rencontre des Anglais, mais avant qu'ils fussent formés, les Anglais leur tombaient dessus, et ayant essuyé le feu de l'artillerie et de l'infanterie, ils se sont débandés. Il n'en est suivi une fuite générale. La cavalerie anglaise a donné la chasse aux fuyards, les tuant à coup de sabre et faisant un terrible carnage. Les Egyptiens et les Anglais se sont dirigés ensemble vers les retranchements. Les troupes qui se trouvaient dans l'intérieur des retranchements n'ont pu faire

feu sur les Anglais de crainte de tuer leurs propres soldats.

Les Egyptiens en retraite se sont alors répandus au tour de Tel-el-Kebir.

Les troupes anglaises ont accablé le général Wolseley après le combat.

Les troupes du Soudan, sur le côté droit des Egyptiens, ont combattu avec beaucoup de sang-froid. L'artillerie d'Arabi a bien manœuvré, mais les régiments entièrement composés d'Egyptiens ont été très lâches.

Le premier feu des Egyptiens a été terrible. Au lever du jour le feu de l'ennemi était plus précis, et tombait sur l'armée anglaise comme de la grêle.

Plusieurs anglais sont tombés, mais nos troupes n'ont pas hésité une seule seconde.

On croit que le gros de l'armée d'Arabi a été fait prisonnier.

Les prisonniers rapportent qu'Arabi détruira le Caire, fera sauter la citadelle et toute la population européenne sera massacrée.

Londres, 13.—Un correspondant dit : La brigade de Graham s'est battue admirablement bien.

La voix des soldats couvrait le bruit de la fusillade au moment où ils ont fait une charge sur les retranchements.

Les Egyptiens étaient frappés de terreur, plusieurs se sont cachés dans les coins des fortifications ; quelques-uns ont pris la fuite au pas gymnastique renversant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Une forte redoute à l'extrémité sur la gauche d'Arabi, bien armée, est encore intacte. En faisant une seconde charge les Anglais se sont trouvés au milieu de l'ennemi, tuant les canonniers à coup de balonnette et enlevant la grosse artillerie ; c'est ainsi que la clé de la position a été prise d'assaut.

Dans quinze minutes à partir de la première attaque, les Anglais étaient maîtres de la situation ; le feu de la mousqueterie ennemie a cessé aussitôt que les Anglais se sont mis à jouer de la balonnette. Les Anglais ont assommé à coups de crocos les rebelles qui continuaient encore le combat. L'ennemi, sur le côté sud, résista plus longtemps, mais l'apparition de la cavalerie anglaise à la droite hâta la fuite des rebelles. En peu de minutes, on vit les fuyards se diriger comme un torrent vers Zagazig.

Un peu plus tard la brigade indienne de Macpherson se précipita sur les fuyards, et la déroute fut complète.

L'artillerie vint ensuite lancer des obus sur les rebelles en fuite ; la confusion était alors au comble.

La cavalerie avait tourné les flancs de l'ennemi avant le commencement de la bataille.

Les pertes des Egyptiens et le nombre de leurs canons capturés sont plus considérables qu'on l'a d'abord mentionné.

On croit que c'est un coup mortel porté contre Arabi.

Les troupes anglaises se tenaient sur la première ligne de la bataille.

Les principales fortifications ont été emportées par les Gardes, et la quatrième brigade est venue ensuite.

Rapport officiel de Wolseley

Voici le rapport officiel que Wolseley a envoyé au Bureau de la guerre : " Nous avons levé le camp à Kassassine hier soir et nous avons bivouaqué sur une haute colline en bas du camp jusqu'à 130 h ce matin.

Nous nous sommes ensuite avancés vers des positions étendues et très fortifiées occupées par 20,000 hommes de troupes régulières d'Arabi, dont 2,500 hommes de cavalerie ayant 70 canons et 6,000 Bédouins indisciplinés. Mon armée se composait d'environ 11,000 fantassins, 2,000 cavaliers et 60 canons. Si j'eusse attaqué une position aussi bien fortifiée, pendant le jour, avec des troupes que j'aurais été forcé de placer dans un champ, j'aurais essuyé des pertes considérables. J'ai résolu en conséquence, de commencer l'attaque avant l'aurore, parcourant, la nuit, l'espace de 6 milles qui séparaient notre camp des positions ennemies.

La cavalerie et l'artillerie à cheval qui marchaient à droite avaient l'ordre de tourner les lignes ennemies. Au lever du jour, la première division de la seconde brigade sous le commandement de Graham, appuyée par les gardes à pied sous le commandement du duc de Connaught, sept batteries d'artillerie comprenant 42 canons, ensuite la seconde division, la Brigade des Montagnards en tête, le contingent de l'Inde, ces derniers sur le côté sud du canal, avec la brigade navale sur le chemin de fer, se sont mis en marche. Il régnait une grande émulation parmi les régiments ; chacun voulait être le premier à l'attaque. Tous se sont conduits admirablement bien ; le régiment " royal irlandais " s'est particulièrement distingué par la manière dont il a chargé l'ennemi.

Tous les travaux et le camp de l'ennemi sont maintenant en notre possession.

Je ne connais pas le nombre exact de canons capturés, mais le nombre en est considérable.

Plusieurs trains, chargés de provisions, ont été capturés.

L'ennemi s'est enfui par milliers, jetant leurs armes lorsqu'ils ont été attaqués par la cavalerie. Les pertes de l'ennemi sont très lourdes.

Le général Willis a reçu une légère blessure, et le colonel Richardson est sérieusement blessé.

Le major Colville et les lieutenants Midwood et Somerville de l'infanterie Nigère des Montagnards ont été tués.

Le lieutenant Mace, des "Black Watch" est parmi les morts, et les capitaines Cumberland et Fox sont blessés.

Le capitaine Hutton, aide-de-camp du général Alison, est blessé ainsi que le colonel Stirling et le chirurgien des "Coldstream Guards."

Le colonel Balfour, des Grenadiers, a reçu une blessure dans la jambe gauche et le sergent de couleur est mort.

La cavalerie est maintenant en marche vers Belbéis, et le contingent indien se dirige sur Zagazig ; ce dernier sera suivi ce soir par la brigade des Montagnards.

Trois lieutenants des Montagnards Cameron sont blessés.

Le canal est coupé en quelques endroits ; le chemin de fer est intact.

On a découvert que Raghib pacha et Ali Jehany pacha ont été blessés pendant l'engagement de samedi.

Prise de Zagazig

Londres, 13.—Le général Macpherson télégraphie de Zagazig qu'il a fait une marche forcée après la prise de Tel-el-Kebir et qu'il s'est emparé cette après-midi de Zagazig. Il a capturé cinq trains. Le gouverneur s'est rendu aux Anglais. Le peuple est soumis.

Port Said, 13.—On rapporte que des détachements de troupes de Kafr-Douar s'enfuyaient vers le Caire. On pense que les Anglais marcheront sur le Caire sans plus de retard.

Constantinople, 13.—On dit dans les cercles officiels que si on n'en vient pas à un arrangement d'ici à jeudi au sujet de la convention militaire anglo-turque, la Porte rompra ses relations diplomatiques avec l'Angleterre.

Alexandrie, 13.—Il y a eu ici ce soir une grande démonstration en l'honneur de l'armée anglaise.

Paris, 13.—Le ministre des affaires étrangères a donné instruction à l'ambassadeur français à Londres de transmettre au comte Granville les félicitations du gouvernement français et de lui communiquer la satisfaction toute cordiale qu'il ressent à la nouvelle du triomphe splendide remporté par les Anglais en Egypte.

LA CAUSE D'ARABI ANÉANTIE.

ARABI REÇU A COUPS DE PIERRE PAR LA POPULAIRE.

LACE.

OCCUPATION DU CAIRE PAR LES ANGLAIS.

SOUSSION DU PEUPLE.

Alexandrie, 14, 5 20 p. m.—Arabi et Toulba pacha sont virtuellement prisonniers tous deux au Caire.

Port Said, 14.—L'avant-garde anglaise est arrivée au Caire par voie ferrée. Elle a été reçue avec enthousiasme. Toutes les personnes de tous rangs, concernées dans la rébellion, se sont soumises.

Alexandrie, 14.—Butros Bey, Reouf pacha et Ali Roabi pacha sont arrivés aujourd'hui et ont présenté au Khédive, de la part des habitants du Caire, une adresse témoignage de leur loyauté et de leur soumission. Ils ont présenté cette adresse hier à une assemblée à laquelle assistaient plusieurs personnages importants, des notables et des ulémas, comprenant le sheikh El-Edwi, un chaud partisan d'Arabi.

Butros Bey a dit au Khédive que les forces rebelles à Tel-el-Kebir, au moment de l'attaque, comprenaient 30,000 réguliers, 5,000 Bédouins et 3,000 volontaires.

La première nouvelle reçue au Caire portait que les Egyptiens avaient remporté une grande victoire, et plus tard quand on a appris qu'Arabi était en route pour le Caire, le bruit a couru qu'Arabi portait avec lui la tête de l'amiral Seymour.

Les habitants du Caire n'ont jamais entendu parler du général Wolseley et croyaient que les Anglais étaient commandés par l'amiral Seymour.

Quand Arabi est arrivé, la populace lui a lancé des pierres.

Tout était tranquille quand les détachés sont partis.

Le chemin de fer conduisant au Caire est intact.

Le Khédive a donné ce soir un grand banquet en l'honneur du général Wood et de l'amiral Dowell.

Tel-el-Kebir, 14.—Le général Wolseley est en route pour le Caire.

Alexandrie 14.—L'offre de la reddition de Kafr-el-Douar est sans condition. On rapporte que le préfet de police au Caire a arrêté Arabi.

Zagazig, 14 9 h p. m.—Les troupes anglaises entrent maintenant au Caire.

Le Sultan a télégraphié à Wolseley pour le féliciter sur la brillante victoire qu'il a remportée et pour le prier, maintenant que le nœud de la rébellion est

rompu, d'arrêter la marche de son armée vers l'intérieur.

Wolseley a dit au sultan qu'il aurait une réponse de Londres.

On a fait sauter tous les magasins de l'ennemi.

Alexandrie, 14.—Il est arrivé une autre députation pour discuter la reddition de Kafr-el-Douar.

Les Anglais ont pris, cette après-midi, possession des travaux en terre de Kafr-el-Douar.

Ismaïlia, 14.—Damiette offre de se rendre.

FIN DES HOSTILITÉS.

ARABI ET TOULBA AUX MAINS DES ANGLAIS.

10,000 EGYPTIENS DÉPOSANT LES ARMES.

LES CHEFS REBELLES ABANDONNÉS DE LEURS AMIS

TRIBUNAL DEVANT JUGER LES CHEFS REBELLES.

DUBLIN PROMET UN SABRE D'HONNEUR A WOLSELEY.

Londres, 15.—Le Times d'hier porte Wolseley jusqu'aux nues et lui donne tout le crédit de la campagne en Egypte.

La presse de New-York.

New-York, 15.—La Tribune dit : " La bataille de Tel-el-Kebir semble avoir été bien arrangée d'avance et livrée avec bravoure. La réputation du soldat anglais est plus élevée aujourd'hui pour la valeur et l'impétuosité dont il a fait preuve. C'est un fait d'armes dont la nation a le droit d'être fière.

Une brillante victoire.

Le Times dit : " La victoire en un seul jour de Tel-el-Kebir et de Zagazig, avec la destruction pratique de l'armée d'Arabi, rachète tous les retards de Wolseley, prouve qu'il connaissait mieux son affaire que tous les autres. Les victoires d'hier peuvent être rangées parmi les plus brillantes et les plus complètes que ce vaillant commandant a remportées jusqu'ici."

Le World dit : " Le brillant succès d'hier lors de l'assaut des positions égyptiennes à Tel-el-Kebir et Zagazig contribueront sans doute beaucoup à rétablir la réputation de six Gernets aux yeux du public anglais. Ce qui est plus important pour l'Angleterre, c'est que l'armée anglaise moderne jouira d'une plus grande estime aux yeux des militaires de l'Europe.

Le Sun dit : " C'est sans contredit un brillant fait d'armes. On n'a jamais douté des qualités brillantes de soldat anglais, mais en Egypte comme dans les autres campagnes, la difficulté a été de lui fournir des ennemis pour entretenir son ardeur.

" Critiquer les détails de l'attaque serait exagérer son importance. Wolseley n'avait pas besoin d'une grande stratégie, ni dans la conception, ni dans l'exécution. La chose était si simple que Wolseley ne manquera pas d'être blâmé pour ne l'avoir pas accomplie plus tôt. La promptitude de Macpherson à transporter le contingent des Indes et à s'emparer d'un grand point stratégique, contraste très favorablement avec la lenteur du commandant en chef. Il y a d'autres forteresses que Tel-el-Kebir sur la route de la capitale. Il y a la capitale elle-même. Des scènes terribles peuvent se passer au Caire. Nous ne pouvons qu'espérer que Wolseley atteindra sa destination sans aucun retard.

Alexandrie, 15.—Arabi Pacha et Toulba Pacha ont été arrêtés par la police au Caire. On rapporte que les autorités les accusent d'avoir poussé la populace à l'incendie et au pillage. Arabi a été livré aux Anglais, dès l'arrivée de ces derniers au Caire. La maison d'Arabi a été cernée par la cavalerie du Bengale. Ali Roabi Pacha a aussi été livré par les autorités égyptiennes au général Wood, en qualité de prisonnier de guerre.

Londres, 15.—Le général Wolseley télégraphie que le général Lowe a occupé le Caire, et que Toulba Pacha s'est rendu à discrétion. Dix mille soldats égyptiens ont déposé les armes.

Londres, 15.—Wolseley télégraphie ce qui suit : Le préfet de police au Caire a entrepris la tâche de maintenir l'ordre. Je me rends au Caire immédiatement.

Alexandrie, 15.—Le Khédive et le consul général anglais se rendront au Caire aussitôt que le chemin sera ouvert.

Toutes les offres de soumissions doivent être faites au Khédive, qui les remet à Wolseley. Kafr-el-Douar n'est

pas encore occupé. On pense que les négociations pour son occupation seront conclues cette après-midi. Ali Roabi pacha était commandant des troupes à Tel-el-Kebir, et est profondément impliqué dans la rébellion.

Londres, 15.—Wolseley télégraphie du Caire : La guerre est terminée, n'envoyez plus d'hommes d'Angleterre. Le jeune aspirant de marine Dechair est en sûreté. J'ai été reçu ici à bras ouverts par toutes les classes. Les soldats sont contents de retourner dans leurs foyers. Arabi et Toulba pacha sont emprisonnés dans nos salles de garde. Je ne changerai pas ma base des opérations d'Ismaïlia à Alexandrie. La santé des soldats est excellente.

Alexandrie, 15.—Les Anglais se sont avancés cette après-midi pour désarmer 5,400 hommes à Kafr-el-Douar.

Un train vient d'arriver avec un certain nombre d'officiers égyptiens pour se rendre personnellement à Wolseley.

Le général Wood a défendu aux correspondants d'aller de l'avant.

Le Khédive n'a pas reçu Bontros Bey et les autres délégués du Caire vu qu'ils étaient simplement porteurs d'une lettre d'Arabi offrant de se soumettre et non accrédités par les notables.

Des milliers de Bédouins se sont précipités sur le camp de Kassassine après la bataille. Le 50ème régiment les a repoussés avec pertes.

Les Bédouins rôlent à l'entour d'Ismaïlia en grand nombre et menacent la ville.

Arabi voyant son armée défaite à Tel-el-Kebir s'est enfui à cheval à Zagazig, où un train spécial se tenait prêt à le transporter au Caire.

Vu les retards qu'il éprouva dans le trajet, il entra en cette ville une heure seulement avant l'arrivée de Lowe. Il n'attendait les anglais que dans 48 heures, et quand on sut qu'ils étaient arrivés près des faubourgs de la ville, le préfet de police fit arrêter Arabi. Son état major l'avait déjà abandonné, et on ne voyait pas un seul soldat avec lui. Il n'a fait aucune résistance. Il a écrit immédiatement une lettre au Khédive pour lui demander pardon.

Londres, 15.—Bien que la rébellion égyptienne soit pour ainsi dire terminée, les préparatifs se continuent sans relâche dans tous les arsenaux.

Alexandrie, 15.—Du côté de l'ennemi, les pertes sont énormes ; des vieillards et des enfants ont été tués.

Sans un train de siège, la position d'Arabi à Kafr-el-Douar était imprenable.

On a capturé des provisions pour 20,000 hommes pendant un mois, à Tel-el-Kebir.

1,200 prisonniers et 27 officiers égyptiens ont été conduits de Tel-el-Kebir à Ismaïlia. Après l'arrivée du Khédive au Caire, un tribunal sera régulièrement constitué pour le procès public des chefs rebelles qui auront l'avantage de se faire défendre par des avocats.

Un docteur égyptien rapporte que lorsqu'Arabi s'est enfui à Zagazig, un de ses officiers a tiré dessus.

Les ingénieurs rapportent que Kafr-el-Douar est abandonné. On suppose que les rebelles sont allés à Aboukir. Les troupes de l'ennemi de Mehallet, d'Aboukir et de Kafr-el-Douar paraderont ici au front, celles de Mehallet, samedi prochain, alors qu'elles déposeront leurs armes et leurs habits militaires, et seront ensuite débandées.

Dublin, 15.—On se prépare en cette ville à présenter une épée d'honneur à Wolseley à son retour d'Egypte.

Alexandrie, 15.—Mahmoud Baroud et Suleiman Sami, qui commandaient un bataillon lors de l'incendie d'Alexandrie, se sont enfuis dans la Haute-Egypte.

Tous les postes militaires, au Caire sont occupés par les Anglais. La ville est en parfaite sûreté.

Roubi pacha dit qu'Arabi était au lit quand l'attaque sur Tel-el-Kebir a commencé et qu'il a été frappé de terreur panique à la soudaineté de cette attaque.

Abel pacha a été tué pendant la bataille. Le général Wood, avec les troupes de Ramleh, occupera Kafr-el-Douar dimanche prochain.

Arabi a été conduit aujourd'hui devant le Khédive. Il faisait triste mine ; il offrait l'aspect de la plus humiliante servilité. Il a juré qu'il ne croyait pas combattre contre le Khédive. Le Khédive est resté debout tout le temps qu'Arabi a été en sa présence. Lorsqu'Arabi eut fini de parler, le Khédive ordonna de l'éloigner.

Londres, 15.—Un correspondant de Constantinople contredit la nouvelle que le Sultan ait félicité le général Wolseley ou qu'il l'ait prié d'arrêter la marche des troupes anglaises vers l'intérieur.

Le lieutenant italien, qu'on suppose avoir rejoint l'armée d'Arabi, a été trouvé dans l'hôpital de Kafr-el-Douar.

Les officiers arabes disent que l'artillerie anglaise ne leur a causé peu ou point de pertes.

Entre Ismaïlia et Zagazig la récolte du maïs et du coton est dans une excellente condition.

Les fellahs ont continué de travailler en paix.

On a intercepté des télégrammes du gouverneur de Benha-el-Assal au gouverneur de Zagazig, lui enjoignant de couper le canal et d'inonder le pays.

SORT DES CHEFS REBELLES.

KAHR-EL-DOUAR ET MAHAL-
LA OCCUPÉS.UN OFFICIER ITALIEN AR-
RETÉ.LE KHÉDIVE LICENCIE L'AR-
MÉE.

LE PAYS TRANQUILLE.

Londres, 16.—Le *Times* dit que si l'on épargne la vie d'Arabi Pacha et de ses partisans immédiats, ces hommes doivent être mis dans l'impossibilité de ne jamais nuire. On ne peut leur permettre de se retirer à Constantinople, où ils pourraient encore ourdir de nouvelles intrigues. Pour rétablir l'autorité du Khédive, l'armée doit être débarrassée et remplacée par une gendarmerie assez forte pour maintenir l'ordre. Si l'on veut charger ces troupes de défendre les frontières, il suffira de les maintenir sur les frontières, mais il ne faudra pas les garder au Caire.

St-Petersbourg, 16.—La *Gazette de St-Petersbourg* dit que l'on ne doit pas oser à permettre à l'Angleterre de régler la question égyptienne sans consulter les autres puissances.

Alexandrie, 16.—Ninet, aviseur européen d'Arabi, n'est pas encore arrêté.

Le commandant de Damiette refuse de se rendre. Il a cinq mille hommes de troupes noires sous ses ordres.

Hassan Pacha Cherchie, ministre des Fondations Pieuses d'Arabi, et Kinkai ont été arrêtés.

Mahamoud Pacha Baroudi a aussi été arrêté près du Caire. Plusieurs prisonniers ont été identifiés comme ayant pris part aux massacres. Les troupes indigènes étant dispersées, le gén. Wood a occupé Kahr-El-Douar et Mahala cette après-midi.

Londres, 16.—Gladstone a demandé à l'Archevêque de York d'ordonner des prières d'actions de grâces au service de demain, pour le succès de l'expédition égyptienne.

Alexandrie, 16.—On rapporte que Damiette s'est rendue.

Kurshid pacha commandant d'Aboukir a envoyé un message annonçant qu'il est prêt à capituler.

Constantinople, 16.—On dit ici qu'Arabi sera envoyé en Angleterre.

Londres, 16.—Le correspondant du *News* au Caire écrit que, bien qu'Arabi ait forcé les paysans à servir dans l'armée, il n'a pas néanmoins touché à la propriété des habitants. Tout le pays paraît prospère.

Alexandrie, 16.—Le fort Aslan a capitulé ce matin. Le général Wood a recherché un officier de marins italiens lieutenant Pablucchi, que l'on soupçonnait avoir embrassé le parti d'Arabi.

Après quelques recherches, on a trouvé Pablucchi portant l'uniforme d'un officier égyptien. Il a été arrêté immédiatement. On a trouvé dans le fort plusieurs papiers appartenant évidemment à la haute société.

Constantinople, 17.—Lord Dufferin a informé aujourd'hui la Porte que les opérations militaires des Anglais étaient terminées en Egypte et que l'Angleterre était sur le point de retirer une partie de ses troupes. Il laisse au Sultan de décider s'il est maintenant nécessaire ou non de signer la convention militaire anglo-turque.

Alexandrie, 17.—La reddition d'Aboukir devra avoir lieu aujourd'hui. Le rapport de la reddition de Damiette n'est pas confirmé.

Le Caire, 17.—Les nouvelles de l'intérieur sont favorables. On pense que toutes les villes prêteront le serment d'allégeance au Khédive. Le commandant anglais de la citadelle, ayant constaté que plusieurs prisonniers avaient été torturés, a fait mettre aux fers l'officier égyptien qui commandait le fort.

Alexandrie, 17.—Environ 20 personnes ont été arrêtées au Caire, comprenant Riffat bey, mais plusieurs chefs rebelles sont encore en liberté. Les prisonniers seront jugés par un conseil martial. Le chemin de fer du Caire a été réparé, mais il demeure sous le contrôle militaire. Le premier train pour le Caire partira mardi avec les officiers du gouvernement.

Les positions de l'ennemi à Kahr-El-Douar se composent de trois camps successifs, le plus éloigné étant seul désert. Dans la ville elle-même, on a désarmé 6,000 fellahs, deux régiments de cavalerie et plusieurs batteries. On est actuellement occupé à désarmer les prisonniers, et il ne reste que quelques compagnies de troupes anglaises pour les garder. On a trouvé au fort Aslan 180 chevaux de selle et de trait que l'on avait volés pendant le bombardement.

Les banques d'Alexandrie ont fait disparaître les barricades qu'elles avaient élevées pour se protéger, et la Bourse a repris ses opérations.

La brigade du général Wood se rendra au Caire dans une dizaine de jours. Deux compagnies de troupes anglaises ont été envoyées à Damiette.

Le Caire, 17.—La cavalerie royale sera la première à quitter l'Egypte ; le repatriement se fera immédiatement après la revue militaire, laquelle aura lieu dès que le Khédive sera arrivé. Le général Wolseley n'aura pas d'entrevue avec Arabi, à moins que ce dernier la demande. Les commandants de Rosette et d'Aboukir ayant offert de se rendre au Khédive, celui-ci a répliqué qu'ils devaient aller directement à Kahr-El-Douar et se soumettre aux Anglais. C'est ce qui sera fait aujourd'hui.

Alexandrie, 17.—On rapporte que Mansourah a été pillée.

Le Caire, 17.—Arabi dit qu'il a été forcé de combattre contre sa volonté. Il a toujours un extérieur calme et résolu. Alexandrie, 17.—Pendant le siège de Kahr-El-Douar, 85 rebelles ont été blessés, dont 50 sont morts de leurs blessures. On formera des commissions composées de militaires anglais et égyptiens pour juger les chefs rebelles.

Le décret suivant a été publié par le Khédive : "L'armée égyptienne est licenciée. Les officiers coupables de révolte seront poursuivis et punis suivant les lois militaires."

Riaz, pacha ministre de l'intérieur, dit qu'il est impossible de rétablir l'ordre si l'on ne punit pas de mort les chefs de la révolte. Il quittera le pays, si on leur inflige un châtiment moins sévère.

Le Caire, 17.—Arabi a informé le général Lowe qu'il reposait sa confiance sur l'honneur anglais comme un soldat dont l'armée a été défaite. Lowe a répliqué qu'il ne pouvait pas discuter la question de guerre.

Alexandrie, 18.—L'un des individus qui ont pris part aux massacres du mois de juin, a été pendu aujourd'hui. On rapporte que les canonnières et les troupes ont reçu l'ordre de marcher contre Abdallah Pacha, qui est encore maître de Damiette. La circulation des trains est maintenant régulière sur le chemin de fer entre Alexandrie et le Caire. Toutes les stations sont occupées par des Anglais.

Alexandrie, 18.—Un officier qui vient de se livrer aux anglais explique qu'Arabi avait laissé ses meilleurs soldats à Kahr-El-Douar, parce qu'il croyait que le mouvement contre Ismaïlia n'était qu'une ruse et que l'attaque réelle serait contre Kahr-El-Douar. Le Sultan communiquait avec Arabi par voie de Damiette. L'on croit que la résistance opposée par le commandant de cette place avait été décidée à Stamboul.

Port Said, 18.—Le commandant de Damiette est aussi maître des forts Dibba et Ghemileh.

Le gouvernement de Port Said a envoyé un Arabe au Commandant rebelle, vendredi, mais le message n'est pas revenu.

Alexandrie, 18.—Les Anglais ont occupé de nouveau Tantah.

Calcutta, 18.—Le gouvernement des Indes annonce l'émission d'un emprunt de 25 millions de roupies pour défrayer les dépenses du contingent des Indes en Egypte.

Ismaïlia, 18.—On rapporte qu'Arabi paraît avoir vieilli de vingt ans depuis le mois de février, et qu'il ne fait que répéter ces paroles : "Que Dieu ait pitié de tous ceux qui ont péri."

Alexandrie, 18.—Ce matin les indigènes, près de Kahr-Zuhar ont attaqué avec furie un train transportant des soldats anglais et quelques officiers égyptiens, étant sous l'impression qu'Arabi avait gagné une grande bataille au Caire et que le train contenait quelques troupes ennemies vaincues. Une décharge de mousqueterie a dispersé les assaillants.

Alexandrie, 18.—La garnison d'Aboukir a fait une sortie hier soir. Tout un régiment armé s'est dirigé vers l'est pour rejoindre Abdallah pacha à Damiette. Le reste de la garnison, cinq ou six mille hommes, est arrivé à Kahr-El-Douar à midi et a été désarmé ; les soldats ont été renvoyés à leurs foyers et on a gardé les officiers. Le pillage de Mansourah se réduit à ce que la populace a brisé des fenêtres aux résidences des habitants loyaux qui avaient illuminé leurs résidences en apprenant la victoire de Tel-el-Kebir.

Le régiment qui a quitté Aboukir pour rejoindre Abdallah à Damiette est le régiment d'Arabi lui-même et se compose de 500 hommes.

Pendant qu'Arabi était à Kahr-El-Douar il vivait avec sa femme, son père, sa mère, ses sœurs et son frère. Arabi ne mangeait que ce que ses parents préparaient, pensant que les Anglais avaient dans son camp des espions qui voulaient l'empoisonner.

Arabi avait l'habitude de faire parader les indigènes dans les rues du Caire avec des habits déchirés et couverts de sang, excitant le peuple par le cri de : "Voyez comment les anglais nous traitent."

Le Khédive a l'intention de célébrer le rétablissement de la paix par une série de fêtes.

Le Caire, 18.—Le général Wolseley et l'amiral Seymour sont à former le plan d'attaquer Damiette simultanément par terre et par mer.

Naufrage du SS. 'Asia'.

Une autre effroyable catastrophe.

Près de cent personnes périssent.

Collingwood, 18 septembre.—Le rapport suivant vient d'être reçu ici par l'entremise du capit. John Lavey, du remorqueur "Minnehaha," qui a été envoyé de Parry Sound par M. J. C. Miles, qui donne des détails sur la perte du SS. "Asia" de la *Great Northern Transit Co.*, parti d'ici, mercredi dernier, pour la Rivière aux Français et le saut Ste Marie :

Parry Sound, Ont., 17.—Le capit. A. M. McGregor est arrivé ici hier d'Owen Sound, et rapporte être passé près d'un steamer naufragé au large de l'île Live Stone.

Il recueillit une valise, une porte et un oreiller marqués "Steamer Asia".

Vers 10 hrs. ce matin un canot de sauvetage est arrivé ici de la Pointe au baril, amenant M. D. A. Tinkles, de Manitowaning, et Miss Christy Ann Morrison, que l'on croit être les seuls survivants du malheureux steamer.

M. Tinkles fait la déclaration suivante :

Je pris passage à bord du Steamer Asia à Owen Sound, vers minuit, mercredi en compagnie de M. J. H. Tinkles et H. B. Gallacher, tous deux de Manitowaning.

Le vapeur était encombré, toutes les cabines étaient occupées, et plusieurs passagers dormaient sur des sofas et même sur le plancher.

Tout alla bien jusqu'à vers onze heures jeudi matin, alors qu'une tempête se leva. J'étais alors au lit. Je m'occupai d'une ceinture de sauvetage et l'ajustai autour du corps. Le vapeur était battu par les vagues, et refusait d'obéir à la barre. Tout à coup une vague immense s'éleva sur le vapeur qui fut englouti. Il pouvait être alors 11.30 a. m. L'Asia se rendait à la rivière aux Français, où il conduisait des hommes de chantiers, des chevaux et des provisions.

Je vis trois chaloupes sombrer, j'étais dans la première chaloupe avec environ huit personnes. La chaloupe devint tellement encombrée qu'elle chavira. Douze personnes se cramponnèrent à ma ceinture de sauvetage, qui se déplaça, et je m'en débarrassai. Je quittai alors la chaloupe et je me mis à nager vers celle du capitaine. J'ignore ce qu'est devenu la troisième chaloupe. Il y avait 18 personnes dans celle du capitaine. Nous étions balotés par les vagues, et John McDougall qui m'avait aidé à monter à bord fut emporté à l'eau. Notre chaloupe était pleine d'eau, et à chaque instant les vagues menaçaient de nous engloutir. Un jeune garçon qui était mourant fut aussi emporté par les vagues.

Les naufragés se cramponnaient au loin à tout ce qui s'offrait à leur portée.

Un autre homme fut lancé par une vague hors de la chaloupe. Je l'ai vu nager jusqu'à une distance d'une cinquantaine de verges. Nous n'étions plus alors que sept personnes à bord de la chaloupe, cinq desquelles moururent avant d'arriver au rivage. Le capit. Savage, qui était le dernier, mourut vers minuit jeudi. Miss Morrison et moi-même sommes les seuls survivants qui aient réussi à atteindre le rivage. Nous demeurâmes sur le rivage toute la nuit.

Vers huit heures samedi matin un sauvetage passa en canot et je l'engagai pour nous conduire à Parry Sound. Il n'a pas voulu emmener les cadavres.

Le SS. "Northern Belle", de la même ligne, qui est arrivé ce matin, a pris de la glace à son bord, et est parti pour aller chercher les cadavres. Il y avait environ une centaine de passagers à bord du vapeur.

UN PARRICIDE.

COUR D'ASSISES DE LA MARNE : UNE MÈRE
PENDUE PAR SON FILS.

La cour d'assises de la Marne, réunit à Reims, vient de juger le parricide Ginat, accusé d'avoir pendu sa mère.

Les faits sont horribles, mais ils ne sortent pas du cadre habituel de ce que l'appelle le parricide rural.

Mme Ginat, la mère, étant devenue veuve avait eu l'imprudence grave de faire abandon de son bien à ses quatre enfants, moyennant une pension viagère. L'accusé devait, pour sa part, payer 120 francs par an à sa mère. Mais Ginat, paresseux et ivrogne, harcelé par ses créanciers et sans cesse à la veille d'être saisi, était constamment en retard pour s'acquitter, et il laissait passer les mois et les années, sans songer à lui donner un centime de la maigre rente qu'il devait lui servir.

La veuve Ginat, à bout de ressources, dut cependant se résoudre à faire entendre quelques réclamations au commencement du printemps dernier. Mais, connaissant la violence de son fils, elle n'osa rien lui demander elle-même, et elle pria le notaire de Colligny, son village, de demander pour elle un acompte, avec toute la prudence possible :

"Il est si méchant ! disait-elle, si je demande trop, je ne mourrai pas de ma belle mort. Il me tuera !"

Le lendemain de la visite du notaire, Ginat se leva de bonne heure. Il prit une corde et dit à sa femme : "Je vais payer sa rente à la vieille taupe."

Il se rendit ensuite chez sa mère, en ayant soin de préparer pendant la route un nœud coulant. Arrivé chez elle, il entra à pas de loup dans la chambre. La pauvre vieille femme dormait profondément. Son fils se précipita sur elle et l'étrangla.

Puis Ginat arrangea le nœud coulant autour du cou de la morte, et la pendit à côté de sa cheminée.

Il ferma les portes à clef, rentra chez lui, travailla gaiement et raconta à tout venant que "la vieille ferait bientôt une fin, attendu qu'elle parlait constamment de se pendre."

On la trouva pendue, et effet : mais l'accusé avait eu l'imprudence de se servir d'une corde qui lui appartenait et qui fut reconnue. Au surplus, la marque de ses deux mains appliquées sur le cou de la pauvre femme indiquait trop clairement qu'il y avait là, non un suicide mais un crime.

Ginat, accusé par l'évidence, a fini par faire des aveux complets. Il prétend aujourd'hui qu'il a agi sous l'influence d'une folie passagère.

M. Georges Lachand est venu de Paris plaider cette cause désespérée. Après sa brillante plaidoirie, le jury a accordé au parricide des circonstances atténuantes.

Ginat est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La baisse des céréales.

Il n'y a pas à se le cacher le prix des denrées tend à diminuer. La cause de ce mouvement est facile à saisir. Pendant ces derniers temps, au moyen d'artifices, les spéculateurs ont réussi à faire monter les prix dans des proportions que la demande était loin de justifier. D'un autre côté la récolte est abondante cette année. Dans les Etats de l'Ouest, la production de blé passe de beaucoup la moyenne et partout ailleurs, on rapporte que les rendements sont généralement bons.

Un fait important à noter au sujet des récoltes, c'est que lorsqu'il pleut juste assez vers les bords de l'Atlantique, la sécheresse se fait sentir dans l'Ouest. Une saison excessivement pluvieuse pour la province de Québec et les Etats de l'Est en général est une saison favorable pour le Kansas et l'Iowa. Les choses arrivant ainsi voici ce qui résulte. Si la récolte manque dans l'Est, le chiffre de la production générale ne se trouve pas sensiblement diminué, et les commerçants ne tiennent pas compte du fait ; mais advenne le cas d'une pauvre récolte dans l'Ouest, alors on évalue à plusieurs millions le déficit qui s'en suit, et naturellement le commerce des céréales ne peut plus se faire dans les mêmes conditions.

L'année dernière, le défaut de pluie a fait manquer la récolte dans l'Ouest. Les spéculateurs aux agneaux ont compris que c'était le temps pour eux de faire de l'argent. Aussi ont-ils mis à profit les circonstances. Mais, cette année, l'état des choses a changé. L'Ouest a une récolte très abondante. Les marchands de céréales ont beau faire, se coaliser, s'ils le veulent, pour tout accaparer, comme les années dernières, leurs ressources devront faire défaut, et la baisse s'accomplira au grand avantage du consommateur, depuis trop longtemps déjà, victime de la spéculation.

Les besoins de l'Angleterre.

Quoique la récolte en Angleterre donne au delà de ce que l'on espérait, il s'en faut de beaucoup, néanmoins que la production soit en rapport avec les besoins de la population. Le *Manchester Guardian* faisait dernièrement la dépendance dans laquelle se trouve l'Angleterre vis-à-vis les autres pays en ce qui concerne l'alimentation de ses habitants. La population a augmenté de 5,000,000 depuis quinze ans, mais le journal anglais ne croit pas devoir discuter la possibilité de répondre à la demande de cet accroissement de population avec les produits indigènes, puisqu'il a été clairement démontré qu'on pouvait se procurer plus avantageusement, ailleurs, les denrées nécessaires. La consommation par tête, de 1867 à 1881, accuse les proportions suivantes pour les produits de provenance étrangère, mais qui sont également obtenus dans le pays : Jambon, par tête de la population, 1. 92 livre, en 1867, et 13, 93

livres en 1881 ; beurre de 4.19 à 6.36 livres ; fromage, de 3.32 à 5.77 livres ; œufs de 13.19 à 21.65 ; pommes de terre, de 5.10 à 12.85 livres ; blé et farine, de 140.24 à 216.92.

La faible augmentation dans la consommation du beurre s'explique par le fait que sa nature délicate ne permet pas de l'importer toujours dans de bonnes conditions. D'un autre côté, les fermiers anglais ne pouvant soutenir la concurrence qui leur est faite sur leur propre marché, par les producteurs de céréales étrangers se sont appliqués, de préférence à exploiter l'industrie laitière. En revanche, les importations de pommes de terre se sont notablement accrues, de même que celles du blé, qui, d'après calcul, équivalent à un sac pour chaque homme, femme et enfant du royaume. Les chiffres relatifs au fromage et les demandes nombreuses font voir qu'il est possible de donner une plus grande extension à l'exportation de cette denrée en Angleterre.

Les compétiteurs sont nombreux, il est vrai, mais il ne faut pas oublier que le marché est vaste, et que nous y trouvons toujours de la place, à condition que nos produits soient de bonne qualité ; aux cultivateurs, donc, de ne rien négliger, pour s'assurer les avantages d'une exportation avantageuse.

Dans notre province, l'industrie laitière paraît être en honneur. Que les fabriques de beurre et de fromage se multiplient. La fabrication en commun est préférable. Partout où elle se pratique on s'en trouve mieux. L'uniformité dans les produits de la laiterie est un point important auquel on n'a jamais fait assez attention, jusqu'à présent ; mais on ne peut l'obtenir que par la fabrique.

Le progrès agricole.

On dit souvent que l'agriculture canadienne est arriérée, que nos cultivateurs sont encore dans la profonde ornière de la routine. L'assertion n'a plus sa raison d'être avec autant d'à propos qu'autrefois. Si, pour une raison ou pour une autre, il y a des retardataires, il ne faut pas pour tout cela, porter le jugement le plus sévère en parlant de tous les agriculteurs en général. Le progrès est lent, sans doute, mais il est certain et ferme. Voilà dix ans seulement, où trouver dans le district de Québec, les améliorations que l'on remarque aujourd'hui ? Quel de nos cultivateurs, par exemple, était assez hardi pour briser avec l'ancien système et se procurer de bonnes charrues, de bonnes hermines, une faucheuse, un rateau à cheval, une moissonneuse, etc, tous ces instruments dont on se sert si communément à l'heure qu'il est ? Les changements dans la culture du temps passé, l'amélioration des produits, la création de fabriques, etc, indiquent un mouvement progressif qui s'accroît de jour en jour.

Mais, comme plusieurs hommes intelligents et observateurs l'ont fait remarquer, le progrès matériel ne peut s'accomplir qu'à la suite du progrès dans les idées. Or, celui-ci, pour être rapide et assuré demande des moyens divers et efficaces. La classe instruite de la population, le clergé surtout, peut faire beaucoup par l'enseignement et par l'exemple, mais il faut plus. Jamais on ne pourra assez multiplier les formes sous lesquelles on veut faire arriver les meilleures leçons à la population agricole. Ecoles spéciales, associations, concours, conférences et journaux, voilà déjà des aides puissantes sur lesquels on peut compter. Toutefois ils sont encore trop faibles en nombre pour permettre d'en espérer des merveilles. Il nous semble que nos gouvernants rendraient le plus grand service au pays, s'il prélaient main-forte au mouvement sur toute la ligne. Il est en leur pouvoir d'encourager des associations de tous genres, la publication des journaux agricoles, et de donner du développement au système si fructueux des conférences ; qu'il fasse donc tout cela. C'est la meilleure semence qu'il puisse faire dans le champ de l'avenir.

Changements ecclésiastiques dans l'Archidiocèse de Québec.

Curés.

M. Louis Grégoire Auclair, du vicariat de N.-D. de Lévis, à la cure du Sacré-Cœur de Marie.

M. Alphonse-Andronique Beaudet, du vicariat de Saint-Romuald, à la nouvelle cure de Sainte-Philomène, dans le comté de Lotbinière.

M. Jean Boulet, du vicariat de Saint-Joseph de Beauce, à la cure de Saint-Magloire.

M. Joseph Onésime Brousseau, de la desserte de Saint-Lambert à la nouvelle cure de Saint-Damien.

M. René-Edouard Casgrain, de la cure de Stoneham à celle de Sainte-Catherine de Forsambault.

M. Louis-Napoléon Cinqmars, à la cure de Notre-Dame de Portneuf.

M. Charles-Eugène Frenette, du collège de Sainte-Anne, à la cure de Saint-Cyrille, comté de l'Islet.

M. Charles Galarneau, de la cure de Saint-Cyrille à celle de Saint-Pacôme.

M. Antoine-Adolphe Gauvreau de la cure de Saint-Romuald à celle de N.-D. de Lévis.

M. Adolphe Gouibout, de la desserte de Notre-Dame de la Garde à la cure de Saint-Romuald.

M. René Labbé, du vicariat de Saint-Raymond, à la cure de Stoneham.

M. Joseph Edouard Parent, de la cure de Saint-Magloire à la nouvelle cure de Saint-Martin de la Beauce.

M. Pierre Savoie, de la cure du Sacré-Cœur de Marie à celle de Saint-Pierre de Broughton.

Chapelains.

M. Placide Beaudet, chapelain des Frères de la Doctrine Chrétienne et assistant-chapelain au couvent des Ursulines à Québec avec résidence à l'archevêché.

M. André-Albert Blais, chapelain du Bon-Pasteur à Québec.

M. Félix Dumontier, de la cure de Notre-Dame de Portneuf à la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

M. J.-Edmond Marcoux, Chapelain du couvent de Bellevue.

M. Henri Têtu, chapelain de la prison de Québec.

Desservants.

M. Charles Baillargeon, à la desserte de Sainte-Catherine.

M. Joseph Elie Breton, du vicariat de l'Ancienne Lorette à la desserte de Ste-Foy pendant l'absence de M. le curé.

M. David Gosselin, de la desserte de Notre-Dame de la Garde à celle de la Congrégation de Saint-Roch.

M. Philéas Lessard, de la desserte de la Congrégation de Saint-Roch à celle de N.-D. de la Garde.

Vicaires.

M. James Ballantyne, du vicariat de St-Paschal à celui de l'Ancienne Lorette.

M. Louis Alfred Boissinot, du vicariat de N.-D. de Portneuf à celui de Saint-Joseph de Beauce.

M. Charles Boulay, au vicariat de Saint-Félix du Cap Rouge.

M. Jules-Edmond Desrochers au vicariat de Sainte-Claire.

M. Anselme Déziel, du vicariat de Notre-Dame de Lévis à celui de Saint-Roch de Québec.

M. Jean-Baptiste Dupuis, du vicariat de Notre-Dame de l'Islet à celui de N.-D. de Lévis.

M. George Fraser, du Séminaire de Québec, au vicariat de Notre-Dame de Lévis.

M. Honoré Fréchette, au vicariat de Saint-Raymond.

M. Jean-Baptiste Gosselin, au vicariat de Saint-Georges de Beauce.

M. Arthur Guin, au vicariat de Saint-Michel.

M. Charles Guin, au vicariat de Saint-Raphaël.

M. Alexandre Lafrance, au vicariat de Saint-François de Beauce.

M. Charles Leclerc, du vicariat de Lotbinière à celui de Fraserville.

H. Joseph Edouard Leclerc, du collège de Sainte-Anne au vicariat de St-Lambert.

M. M.-P. O'Leary, du Séminaire de Québec, au vicariat de Saint-Romuald.

M. David Pampalon, au vicariat de Saint-Roch de Québec.

M. Louis Paradis au vicariat de Saint-Roch de Québec.

M. Wenceslas Plaisance, du vicariat de Fraserville à celui de N.-D. de Lévis.

M. Joseph-Edouard Roy du vicariat de Saint-Georges de Beauce à celui de St-Anselme.

M. Placide Roy, du Séminaire de Québec, au vicariat de N.-D. de Lévis.

M. Jean-Baptiste Thiboutot, au vicariat de Saint-Augustin.

M. Arthur Vaillancourt, du vicariat de Saint-Jean-Deschailons à celui de St-Paschal.

M. Joseph Valin, au vicariat de Saint-Ephrem.

Au Séminaire de Québec.

MM. Alphonse Lemieux, Henri Guin, Joseph Beaudoin, Arthur Marchand, Maxima Fillion et Eustache Maguire.

Au Collège de Sainte-Anne.

MM. Louis-George Fournier, de la cure de Saint-Pierre de Broughton, Adolphe Michau, du vicariat de Saint-Pacôme, et Alphonse Têtu, du vicariat de Sainte-Claire.

A l'archevêché.

M. Cyrille-Alfred Marois, secrétaire.

M. Charles-Octave Gagnon, maître des cérémonies et assistant-secrétaire.

MM. Walstan Blais, François-Xavier Bégin, Charles-Allyre Collet, Georges-Pierre Côté, Jean-Baptiste Côté, Joseph L. Hudon et Elzéar Moisan ont abandonné leur ministère par raison de santé.

M. Ernest Nadeau, vicaire à St-Roch de Québec, a obtenu la permission de passer temporairement dans le diocèse d'Arichat et devient curé du Petit Arichat.

C. A. MAROIS, ptre, Secrétaire.

Secrétariat de l'Archevêché, 12 septembre 1882.

UN ACCIDENT FATAL À ST-SAUVEUR.

Tue par des enfants.

Encore une mort prématurée due au maniement maladroit d'armes à feu par des enfants.

Un nommé Maxime Fortin, menuisier, qui réside rue Ste-Monique, à St-Sauveur, était à l'ouvrage vendredi le 15, dans sa boutique située en arrière de sa résidence, lorsque pendant qu'il était à son établi, il s'est senti tout à coup transpercé au côté droit par une balle, un peu au-dessus de l'aîne. Le temps de s'écrier "O mon Dieu, je suis mort" et il s'écroula sur lui-même presque inanimé.

Son frère qui se trouvait dans le temps, dans la porte même du hangar, se précipita à son secours. On fait immédiatement mander prêtre et médecin, mais c'en était déjà fait, le malheureux n'avait survécu que quelques minutes à sa blessure.

Il est plus facile de s'imaginer que de décrire le désespoir de sa malheureuse femme lorsqu'on lui a rapporté le corps inanimé de son infortuné mari qu'elle venait de laisser en excellente santé.

C'est un enfant, une petite fille qui appartenait à la police, stationnée rue St-Joseph la première nouvelle de cette mort étrange. Immédiatement le sergent accompagné de ses hommes se rendait sur les lieux et on faisait avertir le colonel Vohl.

Il va sans dire que ce lugubre événement avait créé dans la localité une vive agitation. Les premiers renseignements que la police reçut de personnes excitées par ce fait aussi étrange que pénible manquaient de vraisemblance.

Après de minutieuses recherches, la gendarmerie arrêtait sous soupçon trois jeunes gens, âgés l'un de 14 ans et nommé Edouard Jacques, l'autre de 17 ans et du nom de Gaudiose Lepine et le troisième de 15 et répondant au nom de Léonidas Jouvin.

Les enfants appartiennent à de respectables familles.

Il paraît qu'ils étaient à jouer sur la rue Ste-Thérèse avec le canon d'un vieux fusil trouvé dans les ruines faites au dernier incendie qui a eu lieu à St-Roch.

Suivant ce qu'ils racontent, l'un d'eux avait eu l'imprudence de mettre une charge de poudre considérable et une balle dans cette arme à feu improvisée. Un autre y avait mis le feu au moyen d'une allumette enflammée qu'il avait approchée de la lumière que l'on avait pratiquée à travers ce tube.

Avant de tirer, on avait eu l'imprudence de placer cette bouche à feu près d'une grande clôture située sur la rue Ste-Thérèse. On voulait voir si la balle la transpercerait.

Malheureusement, comme on l'a vu déjà, non seulement l'on avait réussi à transpercer la clôture qui tenait lieu de point de mire, mais la balle après avoir franchi l'espace d'une trentaine de pieds de plus, était allée frapper à mort l'infortuné ouvrier que nous nommons dès le commencement de cette narration.

C'est M. Caouette, le seul, l'unique constable qui possède la municipalité de St-Sauveur, qui a opéré l'arrestation de nos trois imprudents carabiniers. M. Caouette les a ensuite remis entre les mains de nos sergents de ville, qui les ont transportés à la station centrale.

Le Colonel Vohl, s'est empressé alors de faire avertir le coroner.

L'enquête a eu lieu à neuf heures et demie ce matin.

Nos trois assassins, sans le vouloir, ne sont pas sans de vives inquiétudes sur leur sort. Leur crime involontaire n'est simplement que le résultat d'une imprudence que l'inexpérience de leur âge excuse, mais leurs familles devraient quelque indemnité à la veuve et aux enfants de l'infortuné dont elles ont peut-être précipité la ruine.

La victime de ce pénible accident était âgée de 55 ans.

Le chourineur de prêtres.

EXÉCUTION CAPITALE AU PUY.

Le 27 juin dernier, la cour d'assises de la Haute-Loire condamnait à mort le nommé Pierre Mallet, qui, après une existence de rapines, avait imaginé de tuer un prêtre, loin de son presbytère, pour s'approprier tout ce qui pourrait porter sa victime et contenir la maison.

Avant de tuer l'abbé Rives, l'assassin avait tenté de tuer l'abbé Garraud, curé de Sainte-Marie-des-Chazes. Il l'avait attiré dans un guet-apens; mais l'abbé Garraud, qui avait mal auguré de sa triste mine, avait pris ses précautions, et, armé d'un pistolet, il mettait Mallet en fuite au moment où celui-ci méditait de le jeter du haut d'un précipice.

Moins méfiant, le curé de Saint-Arques-sur-Allier a été victime de ce forcené.

D'une famille pauvre, Mallet avait été reçu enfant par l'abbé Rives qui lui avait donné à dîner souvent.

Mallet, avait abandonné sa femme pour courir le monde; et, à cinq reprises différentes il se faisait condamner pour vol. Enfin il était entré dans son cerveau brûlé qu'il devait tuer un prêtre.

N'ayant pas réussi avec l'abbé Garraud, il allait, dans la soirée, du 3 janvier, frapper à la porte du presbytère de St-Arques sous prétexte de porter les derniers sacrements à un pauvre homme frappé par un taureau, il attirait le vénérable abbé Rives à travers des sentiers perdus et lui fracassait le crâne d'un coup de marteau.

L'assassin dépouilla le cadavre de sa victime et essaya ensuite de rentrer au presbytère pour le piller.

Frappé par la loi de la peine la plus terrible, cet homme, à moitié sauvage, n'a pas eu d'illusion sur son sort.

Lorsque le directeur de la prison est entré dans sa cellule, Mallet ne dormait pas. Les quarante jours que prennent d'habitude les diverses formalités étaient expirés depuis déjà trois semaines, et chaque matin il s'attendait à cette fatale visite.

La toilette du condamné, les divers préparatifs et l'acheminement vers l'échafaud n'ont donné lieu à aucun incident notable. Le condamné était pâle à faire peur, affaibli et pleuré deux. Il a fallu le porter, et, dans cet état de prostration, la seule marque du sentiment qu'il ait pu donner a été d'embrasser les aides du bourreau au dernier moment.

Un bruit sec; puis plus rien! Le corps du supplicié avait disparu dans la bascule.

Et la foule immense qui entourait l'échafaud, maintenue à distance par un piquet d'infanterie et par la gendarmerie à cheval, s'est dispersée, vivement émue par ce terrible spectacle.

VOL ET SACRILÈGE.

Le *Récit du Nord* donne les détails suivants sur le vol sacrilège qui vient d'être commis dans l'église de la Marlière:

Les voleurs (on a des raisons de soupçonner qu'ils étaient trois), se sont hissés sur une porte cochère qui est à hauteur du vitrail de gauche. En brisant un carreau ils sont descendus dans la maison de Dieu.

Une fois là, leurs mains sacrilèges n'ont rien respecté.

Ils se sont d'abord attaqués aux trones. L'un a été brisé et vidé, deux autres ont été enlevés: le scellement des deux derniers dans la pierre même des piliers les a mis en dehors de leur atteinte.

Alors a commencé le dépouillement des ex-voto, consistant en coeurs d'email ou d'argent, en montres, bagues, boucles, d'oreilles, enfin tout ce que la reconnaissance, l'espérance, la prière chrétienne vouent à Dieu et à ses saints. Une statue de Saint-Roch, montée sur piédestal, fut descendue. Le piédestal permit aux voleurs de faire main basse sur tous les gages accumulés par la piété des pèlerins. Le collier de saint Roch disparut également.

Le vol ne devait pas s'arrêter là. Des traces de mains visibles sur les tabernacles disent assez que les bandits n'épargnèrent aucun effort pour avoir raison de leur résistance.

Hélas! ils réussirent à forcer celui du maître-autel. Ils y trouvèrent un saint ciboire, dont ils s'emparèrent, après avoir jeté, éparpillé sur le marbre du pave-

ment les divines hosties. O la foudre de Dieu, où étiez-vous en ce moment-là.

L'église même n'offrant plus rien à la rapacité sacrilège de ces maudits visiteurs de nuit, ils enfoncèrent les deux battants de la porte de la sacristie qui se trouve, comme on sait, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de la Marlière.

La custode aux saintes huiles, trois calices, un ciboire, trois patènes devinrent la proie des brigands. Des ex-voto qui n'avaient pas encore été attachés dans l'église partagèrent le même sort. Ils laissèrent une patène, qu'ils eurent sans doute en cuivre doré, quoiqu'elle fût en vermeil.

Un ostensoir, en cuivre doré, cette fois, ne le tenta pas davantage; ils se contentèrent de le piller.

Leur œuvre achevée, ils burent le reste d'une bouteille de vin qui avait servi au sacrifice de l'autel.

Détail horrible, c'est à la lueur de la lampe même du sanctuaire, arraché de sa place, que cet attentat sur la maison de Dieu a pu se consommer.

Inutile d'ajouter que la nouvelle de l'audace sacrilège a jeté la consternation dans le paisible hameau de la Marlière et dans tous les environs. Elle s'est vite répandue jusqu'à Tourcoing, et nous n'avons pas nous-même tardé à l'apprendre. En nous rendant sur les lieux, nous avons contrôlé tous les renseignements que nous venons de donner et ceux qui suivent.

La police possède dès maintenant le signalement des coupables.

Hier dans l'après-midi trois individus d'apparence assez convenable se sont présentés pour visiter l'église.

Deux d'entre eux, à force d'obsessions, finirent par se la faire ouvrir; et leur visite fut marquée de telles questions adressées à la fillette qui leur servait de guide, que celle-ci entra elle-même en inquiétude. Le troisième personnage qui était resté au café provoqua les mêmes défiances.

Elles n'étaient que trop justifiées. Ce matin, on a retrouvé un ex-voto sur la route de Mont-Aux. Un des voleurs s'est aussi présenté à domicile pour vendre des bagues et boucles d'oreilles, dans le même hameau.

N.-B.—L'ex-voto offert par les anciens élèves du collège de Roubaix a été enlevé.

Un vrai gendarme.

Honneur aux braves! Sous ce titre, nous lisons dans la *Revue religieuse*, de Rodez, le fait suivant, qui s'est passé récemment à Bagnole (Lozère):

Un forcené, — ce n'est pas chose rare de nos temps, — prenait à partie Notre-Dame de Lourdes et Dieu lui-même.

Il avait jugé bon pour se donner de l'importance à table, de se moquer de la religion devant une nombreuse et respectable société venue là pour la saison. Mais il avait compté sans un vieux gendarme qui se trouvait là, et qui, pour de bonnes raisons, avait offert, il y a deux ans, sa médaille militaire à Notre-Dame de Lourdes. Indigné de voir ses convictions les plus chères ainsi bafouées: "Monsieur, dit le brave au bavard, il importe peu de savoir qui vous êtes et ce que vous pensez; je suis, quant à moi, édifié sur votre compte... Mais ce qui importe, c'est de ne pas insulter Dieu, de respecter nos croyances, de laisser chacun libre de pratiquer la religion comme il l'entend. Voilà ce qui importe, monsieur."

Cette observation vint suffire, je l'espère, sinon voici très certainement qui pourra vous suffire. Et enfant son homme d'un regard, le gendarme montre un poignet crispé et fait un signe énergique et significatif... Un vif applaudissement éclate aussitôt d'un bout à l'autre de la salle. Prêtres, messieurs, dames, enfants, tous battent des mains, tous crient à la fois: Bravo! bravo! Vive le gendarme! Alors un vénérable commandant, qui préside à la table, se lève: "Mon ami, dit-il au gendarme, vous savez que nous nageons dans les mêmes eaux; eh bien! arrêtez-vous là, que ce soit fini." — "Commandant, j'obéis, mais que le lâche qui est là n'insulte plus Dieu à ma barbe."

Blême de dépit, écumant de rage, le mauvais plaisant n'osa mot dire, à la fin il s'enfuit pour ne plus reparaitre. Déjà, tous sentaient le besoin d'en être délivrés et l'on réclamait tout haut son renvoi au maître d'hôtel.

Apprenant le fait, Mgr l'évêque de Viviers, en ce moment à Bagnole, fait mander le gendarme, lui donne pour son courage une bénédiction spéciale, puis détachant de son cou une médaille de l'Immaculée-Conception, la seule qu'il eût sur lui, il l'en décore. Le brave gendarme reçoit à deux genoux et les larmes aux yeux ces précieuses faveurs.

Le lendemain dimanche, à l'issue de la grand-messe, une illustre comtesse offre son bras au gendarme et rentre avec lui à l'hôtel, afin d'honorer publiquement son courage. Jusqu'au départ, le gendarme ne reçoit que des félicita-

tions, des messieurs lui donnent leur carte, on lui serre affectueusement la main.

Le courage est donc encore en honneur parmi nous! Pourquoi tant d'hommes bons au fond sont-ils si timides quand il s'agit de se montrer? Ce qui précède est un exemple; qu'on imite donc le gendarme!

Grand scandale à Saint-Laurent.

Un nommé Dagenais, forgeron, de la Côte St-Laurent, âgé de 34 ou 35 ans, marié depuis trois ans, est parti vendredi soir pour les Etats-Unis en compagnie d'une jeune fille de 25 ans.

Avant de partir ce mari sans cœur a poussé le cynisme jusqu'à enlever les bijoux et les habits de sa femme pour en orner sa nouvelle passion.

L'épouse délaissée a été d'autant plus douloureusement frappée par ce coup malin qu'elle depuis deux ans elle considérait comme son amie et même son intime amie celle qui lui a volé l'affection de son mari.

Dans le village toutes les sympathies sont acquises à la jeune femme qui est retournée chez sa mère.

Les Malversations du notaire Hunter.

Les fraudes gigantesques commises par ce notaire anglais de Montréal, Hunter, sans compter ce qu'il doit à la succession Phillips s'élèvent, au dire d'un journal de cette ville, à la somme de \$125,000.

Voici une liste de noms des personnes auxquelles doit le notaire Hunter et du montant dû à chacune d'elles:

Madame Hayvern.....	\$ 8,000
" Abraham.....	4,000
" Dows.....	15,000
" Orkenny.....	8,000
" Turner.....	2,200
" Lawford.....	6,500
" Jacq. Thompson.....	1,500
" Hamilton.....	8,000
" Anderson.....	4,000
Demoiselle Robertson.....	2,000
La famille Lockhead.....	6,000
Demoiselle Mackintosh.....	2,000
Eglise St-André.....	14,000
Succession Huntindon.....	8,000
Héritiers d'une succession de personnes de Montréal actuellement en Angleterre.....	10,000
M. Grant pour un client d'Angleterre.....	4,000
Un cultivateur de la Longue Pointe.....	1,000
Hypothèques et prix de la vente du terrain de la succession Fraser.....	20,000
Total.....	\$123,000

En comprenant ce que le notaire Hunter doit à la succession Phillips le montant de ses détournements sera de \$224,000.

Cependant il s'écoulera encore plusieurs mois avant qu'on arrive à un chiffre exact.

Le notaire Hunter réside actuellement à St-Alban, Etat de Vermont.

LES DOIGTS.

L'enfant qui se tord sur sa couche
Horrible, informe, aveugle et sourd,
Sait déjà — dès le premier jour —
Se fourrer les doigts dans la bouche.

Quand les sept ans sont bien sonnés,
La raison pousse — plante austère —
On le voit, triste et solitaire,
Se fourrer le doigt dans le nez.

A vingt ans — tout le cœur s'éveille,
On le voit la vie à pleins pommons,
On le voit, pour lui les sermons,
Se fourrer le doigt dans l'oreille.

Puis vient la mort, sombre passage,
Mais avant d'entrer au cercueil
Nul n'a manqué — stupide ou sage —
De se fourrer le doigt dans l'œil.

—M. N. A. King, de Westport écrit:—
Je desirais vous apprendre les prodigieux résultats qu'a eus chez moi l'usage de l'Emulsion de l'Huile de Foie de morue et d'Hypophosphites de Chaux et de Soude de Northrop et Lyman. Une toux incessante de six mois de durée m'avait réduit à un état de dépérissement tel que je ne pouvais plus travailler. J'avais essayé plusieurs remèdes mais sans effet. Enfin je fis usage de cette Emulsion et j'en avais à peine pris trois bouteilles que je me suis senti en bonne voie de rétablissement, et je finis par revenir à une santé excellente.

FAITS DIVERS.

NOYADE.—La barque *Hannemann* allait partir du quai où elle était en chargement depuis quelques jours, lorsqu'un des marins de l'équipage essaya de se rendre à terre au moyen de la chaîne qui tenait encore la barque au quai. Malheureusement les forces lui ont fait défaut; l'impuissant s'est vu forcé de lâcher prise et il est tombé à l'eau; il n'a pas reparu.

DUPÉ.—Un des regrattiers du marché Montcalm a reçu samedi dernier en échange de légumes et de fruits un billet de quatre piastres de l'ancienne banque des Artisans de Montréal, la *Mechanics bank*.

SÉRIE D'ACCIDENTS.—Mardi dernier, un jeune homme de 16 ans du nom d'Edouard O'Malley autrefois de cette ville et qui est opérateur de télégraphe à la station du Grand-Tronc, à Arthabaska, allait remettre un télégramme à quelqu'un—lorsqu'il est tout-à-coup tombé entre la plate-forme et la voie ferrée. Un convoi arrivait dans le temps. Le malheureux a été emporté par la locomotive sur une distance de soixante pieds.

Le malheureux souffre de lésions internes très-graves.

—Un enfant de treize mois est tombé mardi dernier d'une galerie située au deuxième étage d'une maison, rue St-Vallier.

Il n'y a pas eu fracture, mais l'enfant souffre de lésions internes auxquelles il ne survivra pas.

—On se rappelle qu'au commencement du mois d'août, un des enfants de M. Cyrille Fortin, de Lévis, employé comme matelot sur l'un des bateaux passeurs, se noyait accidentellement. Mardi un autre de ses garçons mourait, victime lui aussi d'un accident.

Irénée Fortin, âgé de quatorze ans, conduisait une voiture sur la rue Guenette, vers six heures, mardi soir. En passant vis-à-vis la résidence de madame Dorval, l'enfant se leva debout dans la voiture pour saisir la branche d'un arbre; mais celle-ci résista et le cheval qui continuait sa course fit perdre l'équilibre au petit infortuné qui alla rouler inanimé dans la rue.

On le transporta à une maison voisine. Le docteur Ladière fut appelé, mais malgré les meilleurs soins, le jeune Fortin ne reprit pas connaissance.

A huit heures, on le porta à la résidence de son père, et à quatre heures hier matin, il avait cessé de vivre.

Le médecin dit que la mort a été causée par un épanchement de sang sur le cerveau.

—Le cinq septembre, madame Vitaline Filteau, de la paroisse de St-Victor de Tring, dans le comté de Beauce, est tombée du grenier au premier étage de sa résidence.

Dans sa chute, elle s'est fracturé le bras en deux endroits. Elle souffre de blessures internes, si sérieuses qu'on craint que cet accident ne lui coûte la vie.

GÉNÉREUX.—Par son testament, M. Norbert Germain de St-Roch de Québec, a fait un don généreux en argent au Cercle Catholique de Québec.

RELIGIEUX.—La fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix a été célébrée aujourd'hui d'une manière toute particulière à l'Hôtel-Dieu.

Il a été chanté une messe solennelle à 8 heures ce matin.

Cette après-midi, il y a eu vêpres et sermon.

Cette cérémonie est en réparation des outrages faits au Crucifix. Après la messe de 7 heures ce matin à la chapelle de la congrégation de St-Roch on a fait adorer un morceau de la vraie croix de Notre-Seigneur.

ENCORE LE FUSIL.—Un jeune homme du nom d'Uldéric Bégin faisait la chasse avec un fusil de vieille date, dimanche, lorsque l'arme a feu à éclat et lui a enlevé deux doigts.

Notre malheureux Nemrod est sous les soins du Dr Ladière et souffre horriblement.

LA NAVIGATION D'HIVER.—Un excellent projet et qui paraît être en bonne voie d'exécution c'est celui d'établir une ligne de bateaux-traversiers, l'hiver, entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle. Cette ligne serait d'un immense avantage pour l'Intercolonial.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA CITE DE QUÉBEC.—A l'assemblée générale annuelle, tenue le 4 septembre courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers, pour l'année 1882-1883 :

Officiers-général.

Président—M Sim Lesage;
Président-adjoint.—L'honorable A Chauveau;

Trésorier—M Arch. Racine;
Assistant-trésorier—M C Maréchal;
Secrétaire-archiviste—M Alph Pouliot;
Assistant-secrétaire-archiviste—Dr J E Bolduc;
Commissaire-ordonnateur—M Jos Marquette;
Assistant-commissaire-ordonnateur—M Onés Chalfour.
Officiers de section et membres du comité de régie :

Section Saint-Roch.

Vice-présidents—MM J E Martineau et J B Robitaille;
Secrétaires—MM J B Drouyn et Jos Beauchamp;
Trésorier—M C C Morency;
Percepteurs—MM Chs Pouliot, Nap Lavoie et B V Bernier;
Auditeurs—MM P Laurent et Aug Rhéaume;
Commissaires-ordonnateurs—MM F X Bruneau et J H A Plamondon.
Comité de Régie—MM J P Rhéaume, Jos Chamberland, L T Bernier, H A Bédard, et Eugène Rouillard.

Section Notre-Dame.

Vice-présidents—MM Ed CE Gauthier et H J J B Chouinard;
Secrétaires—MM J Frémont, L P Pelletier;
Trésorier—M L G Lépine;
Auditeurs—C I Robitaille, Eug Chénic;
Percepteurs—MM W Jalbert, Claude Giguère, J B Dutil;
Commissaires-ordonnateurs—MM Phil Gingras et J. E. Carrier.
Comité de régie—MM T Ledroit, Louis Bourget, F E Hamel, F M Déchène et Jules Tessier.

Section Saint-Jean.

Vice-présidents—MM Victor Châteauneuf et Am Robitaille;
Secrétaires—MM Ephrem Dugal et Clod Delile;
Trésorier—M Jos Donati;
Commissaires-ordonnateurs—MM Louis Larose, fils, et Geo Châteauneuf;
Percepteurs—MM Chs Cloutier, La Dumas et Vict Marier;
Auditeurs—MM Sylla Côté, et Frs Larroche, jr;
Comité de régie—MM Jos Soulard, Ferd DeVarennes, Jos Roy, J N. Duquet et Oct Lemieux.

ALPH. POULIOT,
Secrétaire archiviste.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES.—Les membres du cercle catholique, à leur dernière réunion, mercredi soir, ont adopté les résolutions de condoléances suivantes :

Proposé par M. H. A. Turcotte, secondé par M. K. P. Vallée et résolu : que les membres du cercle Catholique de Québec ont appris avec le plus vif regret la mort de l'un de leurs membres correspondants les plus distingués, M. Pierre Aubry.

Proposé par M. P. V. Valin secondé par F. E. Hamel et résolu : Que les membres du Cercle Catholique de Québec offrent à M. Auguste E. Aubry l'assurance de leurs plus vives sympathies, à l'occasion du malheur qui le prive d'un fils doué de toutes les qualités du citoyen et du catholique.

Aussi, que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du défunt.

Nous regrettons de n'avoir pu entretenir jusqu'à présent nos lecteurs de cette mort du jeune Aubry, pénible et regrettable tant pour les nombreux amis qu'il comptait ici que pour son malheureux père lui-même.

M. Pierre Aubry, fils de M. Auguste Eugène Aubry, l'un des anciens rédacteurs du *Courrier du Canada*, actuellement professeur de droit romain à l'Université catholique d'Angers, chevalier de St-Grégoire le Grand, venait justement de terminer avec le plus grand succès en France son cours de droit. Rempli de talent et de vertu, il promettait de jouer un rôle pour le moins aussi brillant que son père et il n'aurait pas manqué que d'être très utile à la cause de la religion. Malheureusement il se voyait pris de phthisie galopante au terme même de ses études.

Dans l'intérêt de sa santé son père l'avait envoyé en Canada.

Malheureusement la maladie prenait dans le cours de la traversée des proportions tellement alarmantes que l'on se voyait forcé de faire mander son père auprès de lui, dès son arrivée à Québec.

Il paraissait être en bonne voie de rétablissement et capable de supporter une nouvelle traversée transatlantique lorsqu'à cinq ou six jours de marche de Liverpool, par un voyage assez orageux, il a fini par rendre le dernier soupir à bord du *Cirassien* le 25 août dernier.

Une lettre datée du bord le 27 août annonçait cette triste nouvelle à Québec.

On était encore trop éloigné des côtes pour conserver la dénouille mortelle du défunt.

Son malheureux père a dû se résigner à la voir jetée à la mer.

UNE DOUZAINÉ de bouteilles de *Teaberry* comme récompense à celui qui nous enverra les quatre meilleurs vers sur le *Teaberry*, cette véritable pierre précieuse pour les dents et l'haleine. Demandez notre adresse à votre pharmacien.

LA QUARANTAINE.—Il a été mis en quarantaine, à Lévis, depuis l'ouverture de la navigation, 725 bêtes à cornes importées, et on pense que jusqu'à la fermeture de la navigation, ce chiffre s'élèvera à 1,000. L'année dernière pendant toute la saison le nombre des têtes de bétail importées ne s'est élevé qu'à 701. Par contre nous n'avons importé en 1882 que 600 moutons au lieu de 1,100 en 1881. Le tiers des animaux mis en quarantaine cette année appartient à des américains qui préfèrent la route de Québec à toute autre.

CERCLE AGRICOLE ET EXPOSITION.—M. Firmin Proulx, rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, a donné, dimanche dernier, une conférence devant le cercle agricole de St-Augapit. M. l'abbé Montminy, curé de la paroisse, y assistait aussi que 150 cultivateurs.

Ce cercle grâce au zèle de ses membres et aux efforts de M. le curé Montminy est des plus florissants.

Une exposition des produits de la paroisse s'organise sous la direction pour avoir lieu dans la première semaine d'octobre.

CONSTRUCTION.—Les travaux pour la construction des hangars du fret à la station du Grand-Tronc sont commencés depuis mercredi.

LE CAMP DE LÉVIS.—Le fameux Général Luard doit aller passer en revue notre milice volontaire en campement à Lévis, le 23.

Les heures d'exercice au campement sont celles-ci : de 6 heures à 8 heures a. m. de 10.30 a. m. à 12.30 p. m. et de 3.30 p. m. à 5.30 p. m.

FLUVIAL.—Depuis l'ouverture de la navigation, il est entré dans le port 447 navires océaniques; sur ce nombre 371 ont repris la mer. Il n'en reste donc actuellement que 76 dans le port. On en compte 23 dans le port de Montréal. Quarante-sept navires ont pris licence pendant la même journée pour faire le commerce local en cette province, et mille-huit-cents-dix-neuf vapeurs des marchés et goélettes ont fréquenté le port.

MORT SUBITE.—M. Thompson, ancien relieur de Québec, est mort subitement hier l'après-midi, à bord d'un bateau à vapeur, pendant qu'il était à surveiller l'embarquement d'effets qu'il expédiait. C'était un des rares survivants du personnel de la *Québec Gazette*, et des amis du Dr Neilson, célèbre patriote de 1837.

IL ACTIVE les forces assoupies en aidant la digestion et en donnant une vigueur nouvelle au foie. Le *Zopeza* du Brésil nettoie le système de toutes ses impuretés. Essayez-en un échantillon pour 10 centins.

CHAPITRE D'ACCIDENTS.—Mercredi dernier, une jeune fille de Lévis âgée de 21 ans se précipita d'une fenêtre du 3ème étage dans la rue.

Julie Letellier fille de M. Alexandre Letellier, charpentier, avait des accès d'épilepsie depuis plus de 8 ans.

Le jour de Noël l'année dernière on la relevait sans connaissance dans l'église Notre-Dame.

Depuis près d'un an elle ne jouissait pas de ses facultés mentales; mercredi matin, elle éveillait à 5 heures a. m. ses parents en leur disant qu'elle allait à confesse. Voyant que ses manières étaient de plus en plus étranges la famille crut prudent de la retenir. Durant toute la matinée elle ne parlait que de religion et priait presque constamment.

Vers midi et demi, tout à coup, comme si elle eût été inspirée, elle entra dans la chambre à coucher de ses parents, qui se trouvaient au troisième étage sur la rue Commerciale, au pied de la côte Davidson, en disant : "je m'en vas" puis elle ouvrit la fenêtre, se laissa glisser le long de la maison les jambes en se tenant à la fenêtre avec ses mains; puis se laissa choir sur la rue d'une hauteur de plus de 25 pieds. Elle tomba sur le côté gauche.

MM. Gilbert, Carrier, Turgeon et plusieurs autres personnes la relevèrent avec l'aide de son père et la transportèrent dans sa chambre. Elle baignait dans son sang.

Les docteurs Laffeur et Ladière firent les pansements et constatèrent les fractures suivantes :

Fracture comminutive et composée des os du nez. Fracture des deux os de l'avant bras gauche près du poignet. Autre fracture près du poignet droit. Blessure (du cuir chevelu) au-dessus de l'œil gauche, ayant environ deux pouces de longueur et atteignant aussi le péricrâne (membrane qui recouvre les os du crâne). Il y a aussi de grandes ecchymoses aux paupières et sur la figure ainsi que érosion de la peau à la jambe gauche. La victime a recouvré connaissance pendant quelques minutes vers 7 heures p. m. et a commencé à délirer. Elle récitait ses prières avec force et demanda à Dieu et à la Ste-Vierge de venir la chercher.

L'état de la malade inspire des craintes sérieuses. On doute fort même qu'elle en réchappe parce qu'il y aura probablement épanchement de sang sur le cerveau.

Un fait remarquable ce qu'il y a quatre ans, deux enfants de M. Georges Brisson âgés respectivement de 4 et 5 ans sont tombés d'un chassis du même étage. Les enfants ne reçurent que quelques égratignures.

L'un des fils de M. Ed. Fontaine, cultivateur de St-Henri, est mort accidentellement ces jours derniers dans un chantier de l'Etat du Michigan.

Le corps du malheureux qui est arrivé mercredi matin par le convoi du Grand-Tronc a été transporté à la demeure de son père, puis inhumé hier l'après-midi.

M. Fontaine que le départ de son fils avait affecté, est aujourd'hui inconsolable de la perte qu'il vient d'éprouver.

—Une dame Dussault demeurant à Saint-David de l'Aube-Rivière a reçu plusieurs ecchymoses au cou et au bras en tombant d'un escalier qui conduit à son jardin. Elle est en voie de rétablissement.

—C'est un nommé Charles Manners qui c'est noyé à bord de la Barque *Hannemann*, avant-hier. Le défunt était natif de Brême.

—Deux matelots étrangers se sont noyés dans la journée de mercredi en tombant de leurs navires.

Le *Zopeza* du Brésil guérit d'une manière presque instantanée l'indigestion et la constipation. Il stimule et donne de l'activité au foie. Il augmente les réactions dissolvantes de l'estomac et aide aussi à l'assimilation des aliments.

ACCIDENT.—Un nommé Cantin, cultivateur de St-Augustin, a été victime d'un sérieux accident samedi matin. Il se trouvait sur la galerie au deuxième étage de la maison de M. Antoine Trudelle, charretier, et mesurait des pommes de terre qu'il venait de vendre aux locataires de cette maison, lorsque le plancher, quelques planches avaient été jetées temporairement sur les soliveaux de la galerie—cédait tout-à-coup, et le brave cultivateur fut lancé dans la cour.

Quant on le ramassa, il avait perdu connaissance. Le médecin, appelé en toute hâte, constata que la victime de l'accident a reçu de graves contusions intérieures.

DEMANDE.—La compagnie du chemin de fer du Pacifique a actuellement besoin de 150 hommes pour travailler sur sa voie ferrée.

AVIS.—Le tirage de la grande loterie de l'Institut Canadien-français à Ottawa, aura lieu dans la première quinzaine d'octobre. Avis à ceux qui n'ont pas encore acheté des billets et avis à ceux qu'en ont.

IVROGNE ET VOLEUR.—Les deux vont ensemble. Damase Bourbeau, 37 ans, journalier, appartient à cette catégorie.

Ces jours derniers, Mme veuve Demers, de Québec, est entrée dans une maison de pension, au No. 79 rue du Champ-de-Mars, à Montréal, pour y passer la nuit, et a déposé sur une table, dans le salon, son collier d'or orné d'une croix et d'une médaille, le tout évalué à \$19.50. Le lendemain matin, tout était disparu.

Les soupçons se portèrent de suite sur Damase Bourbeau, un pensionnaire de la maison, qui a l'habitude de fréquenter les buvettes, et on a découvert qu'il avait vendu le collier pour \$2.50 à un hôtelier de la rue Bonsecours.

Une déposition fut faite devant la cour de police et le voleur était arrêté mercredi sur les quais par l'assistant du grand connétable.

Judi matin le magistrat de police l'a condamné à subir son procès devant la cour d'assises.

MORT ACCIDENTELLE.—Le Dr Lussier, coroner à Valleyfield, dit que la mort de Robert Alexander dont le cadavre a été trouvé dans le canal Beauharnois, résulte d'un accident pur et simple.

L'ANNÉE HÉBRAÏQUE.—Le premier jour de l'année hébraïque 5643 a été célébré, mercredi dernier avec pompe, par les juifs dans leurs synagogues.

CAS PRÉCOCE DE CALCUL VÉSICAL.—Un enfant de 4 ans, nommé Joseph Gauthier, a subi à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal l'opération de la taille pour calcul vésical. Il est en voie de guérison.

BIEN MERITE.—Sur recommandations du Comité des Finances, le Conseil de ville a décidé d'augmenter de \$800 à \$1,000 le salaire du chef de la brigade du feu, M. Dorval.

C'était le salaire de son prédécesseur. Inutile de dire que M. Dorval méritait à plus d'un titre cette augmentation.

—James Shannon, de Leaskdale, écrit : Depuis plusieurs années, ma femme souffrait d'angélures, et elle n'a pu souffrir de soulagement qu'il y a deux ans environ : elle en était alors rendue ne pouvoir plus marcher, et la douleur était alors devenue si atroce qu'elle ne pouvait plus dormir la nuit. Votre

agent était à faire dans le temps sa tournée ordinaire, et elle lui demanda s'il croyait pouvoir la guérir. Il lui dit que l'huile Elettérique du Dr Thomas était un remède infaillible. Elle en fit l'essai et jugea de son étonnement, lorsque quelques jours après, elle s'aperçut que la douleur était déjà disparue et son pied revenu à son état normal.

Je puis dire que c'est aussi le meilleur remède dont je me sois servi jusqu'à présent pour guérir des brûlures et des meurtrissures.

SAUVÉ, SAUVÉ, SAUVÉ, telle était l'exclamation d'un citoyen distingué de Des Moines, Iowa, au moment où il allait enfin sortir de sa chambre où l'avait retenu pendant une année entière une maladie atroce. Il venait justement d'être condamné par ses médecins, lorsqu'un ami lui apporta comme dernière ressource une bouteille du REMÈDE DU DR VAN BUREN contre les maladies des reins. En trois mois elle le le guérissait complètement.

Il n'est rien qui puisse avantageusement remplacer chez une belle tête une chevelure naturelle et soyeuse. C'est infiniment plus agréable et plus confortable que toutes les perruques et tout ce que l'on peut faire avec une chevelure étrangère.

On peut se conserver les cheveux, se les embellir, et se rétablir les cheveux même en se servant du *Rénovateur Cingalois* pour les cheveux. En vente à raison de 10 centins la bouteille.

—00—

ZOPEZA
(DU BRÉSIL.)

Le p. oligique affaiblit de ce nouveau composé à l'appareil digestif ainsi qu'au foie, augmentant les sucs dissolvants, guérissant presque instantanément les débâcles effets de la Dyspepsie, de l'indigestion et de la Torpeur du foie, voilà ce qui rend le *Zopeza* une nécessité de chaque jour dans chaque maison.

Il agit rapidement et d'une manière bénéficiante dans les excès de bile, les névroses de l'estomac, les pesanteurs que l'on peut éprouver après avoir mangé, les vents sur l'estomac, les battements de cœur, les douleurs dans le côté et dans le dos, le manque d'appétit, manque de vigueur, affaiblissement etc. etc. Il donne de la vigueur au foie, débarrasse de ou surplu de bile, régule les intestins et donne du ton à tout le système.

Coupez et emportez cela à votre pharmacien et achetez une bouteille d'échantillon pour 10 centins ou une grande bouteille pour 75 centins, et partez-en à votre vo sin

M. LECINE SPECIFIQUE DE GRAY.
TRADE MARK Le Grand TRADE MARK

Remède Anglais. Le remède infaillible contre les pertes séminales, faiblesse, Spermatocée.

BEFORE TAKING. Impuissance et AFTER TAKING. toutes les maladies qui résultent d'indiscretions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande.

Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'enverra franco par la maille sur réception de l'argent.

Adresse :
THE GRAY MEDICINE CO.,
Toronto, Ont., Canada.

TRADE MARK Le Grand TRADE MARK

Remède Anglais. Le remède infaillible contre les pertes séminales, faiblesse, Spermatocée.

BEFORE TAKING. Impuissance et AFTER TAKING. toutes les maladies qui résultent d'indiscretions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande.

Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'enverra franco par la maille sur réception de l'argent.

Adresse :
THE GRAY MEDICINE CO.,
Toronto, Ont., Canada.

TRADE MARK Le Grand TRADE MARK

Remède Anglais. Le remède infaillible contre les pertes séminales, faiblesse, Spermatocée.

BEFORE TAKING. Impuissance et AFTER TAKING. toutes les maladies qui résultent d'indiscretions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande.

Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'enverra franco par la maille sur réception de l'argent.

Adresse :
THE GRAY MEDICINE CO.,
Toronto, Ont., Canada.

TRADE MARK Le Grand TRADE MARK

Remède Anglais. Le remède infaillible contre les pertes séminales, faiblesse, Spermatocée.

BEFORE TAKING. Impuissance et AFTER TAKING. toutes les maladies qui résultent d'indiscretions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande.

Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'enverra franco par la maille sur réception de l'argent.

Adresse :
THE GRAY MEDICINE CO.,
Toronto, Ont., Canada.

Revue Commerciale.

16 septembre 1882.

Les grandes assises de l'industrie et de l'agriculture canadiennes ont actuellement lieu à Montréal. C'est l'événement du jour.

L'exposition n'en est encore qu'à son début, mais elle promet déjà de faire honneur à notre industrie naissante et à l'intelligente culture de nos champs et de nos jardins. Les produits exposés sont nombreux et de qualité exceptionnelles.

Ces expositions annuelles des produits de notre industrie ont pour effet immédiat de stimuler le zèle de nos fabricants et de les porter à des améliorations constantes. Elle a encore pour conséquence et ce n'est pas la moins importante, celle de faire apprécier des étrangers l'excellence de nos productions et d'activer notre commerce d'exportation.

Les hostilités en Egypte ont eu leur terme la semaine dernière. On sait que les villes et villages du Delta sont menacés de disette. On verra probablement s'y diriger le surplus de nos produits agricoles soit d'une manière directe soit encore par l'intermédiaire de spéculateurs anglais. Alors le prix de ceux que nos cultivateurs garderaient ici pour la consommation locale augmenterait d'autant.

La récolte des pommes de terre est menacée. La température se montre des plus défavorables depuis quelques jours. On nous assure que les patates pourrissent d'une manière désespérante dans les terres basses. Elle se vendait samedi dernier sur nos marchés quatre vingt-cents le minot, et on nous assure que le prix n'en diminuera pas beaucoup.

On s'empresse de s'approvisionner de bois de chauffage. Il est en hausse depuis deux semaines, et des connaisseurs prétendent que le prix va ne faire qu'augmenter. Samedi dernier l'étable de première qualité se vendait \$5.50 la corde, le mérisier était à \$4.40, le bouleau rouge à \$3.50, et le hêtre à \$3.75. On prétend que dans quelques jours l'étable ne se vendra pas moins de \$6.00 la corde. On est parait-il sur le point de ne plus en recevoir du bas du fleuve.

Depuis le dernier incendie, on est menacé à St-Roch de se voir abandonnés complètement par les compagnies d'assurance. Déjà les directeurs de quelques compagnies ont donné ordre à leurs agents de ne prendre de risques dans St-Roch que lorsqu'on aura amélioré notre système d'aqueduc. La propriété foncière perd de sa valeur en conséquence. Ça menace de devenir véritablement ruineux.

Il paraît que l'on délibère au Conseil de Ville sur les moyens à prendre pour améliorer le système d'une manière économique en même temps qu'efficace. Un de nos concitoyens, le notaire LaRue, l'un des victimes du dernier incendie suggère un moyen pratique en même temps que très simple. Au moyen de conduits ad-hoc, la rivière St-Charles, au pied de la rue de la Couronne, de la rue du Prince-Edouard et de la rue du Pont pourrait alimenter les puisards à St-Roch. Notre aqueduc resterait ce qu'il est. Cette amélioration ne coûterait que la bagatelle d'une trentaine de mille piastres, tandis que la pose d'un tuyau additionnel coûterait \$500,000 et la construction du réservoir sur le cap, plus de \$100,000.

Dans tous les cas, les améliorations sont urgentes et nos conseillers de Ville auront rendu un service inappréciable à la population lorsqu'ils en seront arrivés à améliorer notre système d'aqueduc de manière à ce que l'on puisse avoir de l'eau en abondance, en tout temps et dans toutes les parties de la ville.

Le prix du bœuf à Québec en est arrivé à un prix tellement élevé que des consommateurs sont entrés en négociation avec la compagnie des Abattoirs de Montréal pour en recevoir.

Nous terminons cette série de faits qui ont leur importance au point de vue commercial, en donnant la liste des prix courants de certains articles et produits de ferme.

Nous allions oublier de mentionner le fait que le taux de l'escompte a augmenté. On ne peut plus obtenir d'argent aux banques, sur garanties et même à court échéance à moins de 7 pour cent. Le taux de l'escompte en Angleterre est à 5 pour cent.

Le beurre de choix est à 22c en gros et 25c au détail.

Les œufs se vendent entre 24 et 25c la douzaine. Le foin qui a été en abondance cette année dans nos campagnes environnantes est à meilleur marché. Celui de première qualité se vend encore cependant entre \$10 et \$11; le foin pressé par tonne \$13.50 à \$14.50. La paille par 100 bottes se vend entre \$7 et \$9.

Grains.—Blé ras, de \$1.30 à \$1.40. Orge, de 80c à 90c. Pois, de \$1.05 à \$1.10. Avoine, de 50c à 55c. Graine de trèfle rouge, de 10c à 11c. Graine de lin, de \$1.10 à \$1.15. Sarrasin, de 72 à 75c par minot. Haricots, par 60 lbs, de \$2.75 à \$3. Son, par 100 lbs, 90 à 95c. Moultre, do, de \$1.60 à \$1.65.

Farines.—Supérieure extra, de \$6.50 à \$7.50; Extra, de \$6.15 à \$6.20; Forte de boulanger, de \$7 à \$8; Extra de printemps \$6 à \$6.10; Supérieure, de \$5.50 à \$5.70; Fine, de \$5.10 à \$5.25.

Produits de la laiterie.—Beurre frais, de 17 à 25c; do salé, de 16 à 18c. Fromage frais par livre, de 13 à 16c; do en caisse, de 12 à 13c. Œufs frais, à la douzaine, de 20 à 25c; do, en caisse, de 18 à 20c.

Quelques nouvelles sur la vente des fruits à Montréal :

Avec l'épuisement du stock de pommes le marché est aujourd'hui plus ferme. Les prix ont varié samedi dernier entre \$2.50 et \$3.50 le baril. Les pommes-fraises et les pommes-pêches de choix se vendaient aisément de \$4.50 à \$5 le baril. Les poires bartlett étaient très rares et se vendaient de 12 à 14 le baril. Les pêches étaient en petite quantité et se vendent facilement de \$3 à \$3.25 la caisse et \$2.50 le minot. Les bleuets sont abondants, de 60 à 70c les petites boîtes, et 90c à \$1 les grandes. Les prunes bleues, rouges ou vertes sont en bonne demande de \$1 à \$1.50 par panier et les prunes communes de Québec à 5c le gallon. Le raisin de Concord arrive en bonne quantité et se détaille de 10 à 11c la lb ou de 7 à 9c le panier, celui du Delaware est ferme de 12 à 15c. On a vu des atacs arrivés de Trois-Rivières, mais pas tout à fait assez murs, ils se sont vendus de 50 à 60c le gallon.

PRODUITS DE LA FERME A MONTREAL.

Très peu de produits sur le marché, demande bonne, marché très ferme. Le beurre en tinette s'est vendu de 22c à 24c la lb et le frais en pain de 30 à 35c. Les œufs étaient en bonne quantité, les frais se vendaient bien de 25 à 30c la doz. et les emballés de 18 à 20c.

FROMAGE.

Marché lourd et nominale; les transactions sont fort réduites; les quantités sur place considérables, ainsi que dans l'intérieur, et la production est la plus grande dans tous les pays que l'on ait vue. Les avis d'Angleterre sont toujours défavorables. Les expéditeurs n'achètent pas et n'opèrent qu'à des prix plus bas, nous cotons le meilleur fromage d'août 10 à 11c. Juillet 9 à 10c, qualités inférieures invendables.

PEU DE CHANGEMENTS DANS LES QUOTATIONS. Les dernières transactions se sont faites pour Londres, à 30 sh. pour bois et 75 pour colomage et pour Liverpool à 20 pour bois et 65 sh. pour colomage. Les frètes de rivière sont assez stables nous cotons la semaine dernière :

Québec à Montréal—Sel 9c par sac. Charbon ou fer \$1.00 par tonne, 10c extra pour remorquage. Ferrailles \$1.20 par tonne et 10c extra pour remorquage. Bois scié par 1,000 pieds, mesure de planche \$1.00 à 1.20. Québec à Burlington, bois \$2.00 par 1,000 pieds mesure de planche. Québec à Whitehall, bois \$2 par 1,000 pieds, mesure de planche. Québec à Plattsburg, bois \$2 par 1,000 pieds, mesure de planche. Québec à New-York, bois \$4 par 1,000 pieds, mesure de planche. Québec à Sorel, charbon 90c par tonne et 10c extra pour remorquage. Québec à St-Jean, P. Q. Sel 12c par sac. Montréal à Québec. Farine 8c par baril, 4c par sac. Forc 14c par baril. Marchandises lourdes \$1 par tonne. De Québec à Gaspé, Summerside, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, Pictou, Nouvelle-Ecosse etc. 50c par baril et \$5 par tonne par steamer. Par goëlette 35 à 40 par baril.

CHARBONS.

Marché légèrement en baisse, l'écosse se vend de \$5.85 à \$5.90 le chaldron.

SIMPLE, SUR et EFFICACE, voilà le verdict du peuple sur les mérites du REMÈDE DU DR. VAN BUREN CONTRE LES MALADIES DES ROGNONS. On ne connaît pas de cas de maladies de rognons qu'il ait manqué de guérir.

—M. T. C. Berchard, instituteur de Norland, écrit : Durant l'automne de 1881, j'ai été malade sérieusement d'excès de bile et de dyspepsie, et la plupart du temps il m'était absolument impossible de vaquer aux affaires de ma profession. On me recommanda la Découverte Végétale et le Remède contre la dyspepsie de Northrop et Lyman, et j'ai à dire maintenant avec plaisir qu'une seule bouteille m'a complètement guéri. Je n'ai jamais eu de nouvelle attaque depuis, et j'ai déjà engraisé de quinze livres.

Bulletin Commercial

QUEBEC.

MARCHÉ DES DENRÉES EN DÉTAIL.

Québec, 23 septembre 1882.

FARINES.

Supérieure Extra.....	6 00	a	8 50
Extra.....	5 80	a	6 00
Forte de Boulanger.....	7 00	a	8 50
Extra du Printemps.....	5 75	a	6 00
Superfine.....	5 25	a	5 40
Fine.....	4 60	a	4 80
Middlings.....	4 40	a	4 50
Pollards.....	4 25	a	4 50
Farine en poche.....	3 00	a	3 20
Farine d'avoine.....	5 75	a	6 00

GRAINS.

Blé Mer Noire.....	2 00	a	2 50
Blé ras.....	1 50	a	1 75
Orge.....	0 80	a	0 90
Pois.....	1 05	a	1 10
Avoine.....	0 50	a	0 55
Blé d'Inde.....	0 90	a	0 95
Graine de mil.....	3 30	a	3 50
Graine de trèfle rouge.....	0 10	a	0 11
Graine de lin.....	1 10	a	1 20
Sarrasin par minot.....	0 75	a	0 80
Fèves par 60 lbs.....	2 90	a	3 00
Son par 100 lbs.....	0 95	a	1 00
Moultre do.....	1 25	a	1 60

GIBIERS.

Poulets par couple.....	0 40	a	0 80
Canards par couple.....	0 50	a	0 75
Dindes, par couple.....	1 00	a	4 00
Canards noirs, par couple.....	0 70	a	0 80
Fauviers, par douzaine.....	1 50	a	1 60
Bécasses, par couple.....	0 60	a	0 60
Pigeons dom., au couple.....	0 25	a	0 30
Perdrix, au couple.....	0 35	a	0 45

LÉGUMES.

Pommes par minot.....	0 40	a	0 50
Carottes par douz.....	0 05	a	0 00
Navets par baril.....	1 80	a	1 90
Betteraves par minot.....	2 00	a	0 00
Oignons par baril.....	2 75	a	3 00
Artichauts par minot.....	0 60	a	0 00
Laitues, par douz.....	0 10	a	0 15
Epinards, Américain, par minot.....	0 00	a	0 00
Celaris par boîte.....	0 12	a	0 10

FRUITS.

Nouveaux Pommes par quarts.....	2 00	a	3 50
Oranges.....	6 00	a	7 00
Citrons par caisse.....	11 00	a	12 00
Airelle, Cap. Cod par mts.....	8 00	a	10 00

PRODUITS DE LAITERIES.

Fromage, à la livre.....	0 12	a	0 15
Grais, au quart.....	0 18	a	0 20
Grais frais à la douzaine.....	0 22	a	0 25
Fromage à la boîte.....	0 14	a	0 14

SUCRE.

Sucre d'érable, par lb.....	0 08	a	0 09
-----------------------------	------	---	------

VIANDES.

Bœuf par lb.....	0 08	a	0 12
Mouton par lb.....	0 09	a	0 10
Agneau par lb.....	0 09	a	0 11
Veau par lb.....	0 10	a	0 12

POISSONS.

Hareng Labrador bri. No 1.....	3 50	a	6 00
Hareng No 2.....	2 50	a	3 50
Morue sèche.....	5 00	a	5 50
Morue verte No 1.....	4 75	a	5 00
do No 2.....	3 50	a	4 00
Morue grande en draft.....	0 00	a	0 00
Truite Saumonée.....	12 00	a	12 50
Salmon No 1 par qrt.....	22 00	a	22 50
do No 2.....	20 50	a	21 00
do frais par lb.....	0 30	a	0 35
Maquereau No 2.....	0 08	a	0 00

FOIN ET PAILLE.

Foin, 1re qual. p. 100 bts.....	8 00	a	9 00
Foin, pressé, par tonne.....	10 00	a	11 00
Paille, 1re qualité.....	6 50	a	7 00
Paille, 2me qualité.....	3 00	a	3 50

MARCHÉ AU BOIS.

Érable de 3 pieds.....	4 25	a	5 00
Érable et merisier de 3 pds.....	4 00	a	4 50
Merisier de 3 pds.....	4 00	a	4 50
Merisier de 2 1/2 pds.....	3 50	a	3 50
Épinette rouge.....	2 50	a	2 75
grise.....	2 25	a	2 50
Bouleau rouge 3 pds.....	2 75	a	3 25
2 1/2 pds.....	2 45	a	2 75

MONTREAL.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 22 septembre 1882.

FARINE—Supérieure extra.....	\$5 50	a	\$5 60
Extra supérieure.....	5 40	a	5 45
De goût.....	0 00	a	0 00
Extra du printemps.....	5 40	a	5 50
Superfine.....	4 70	a	4 80
Fine.....	3 75	a	4 00
Forts de boulangers.....	6 00	a	6 50
Forte de do américaine.....	7 25	a	7 50
Moyenne.....	3 50	a	3 70
Recoupes.....	3 30	a	3 50
En sacs d'Ontario:			
Moyenne à forte.....	2 80	a	2 85
Extra du printemps.....	2 70	a	2 80
Superfine.....	0 00	a	2 50
En sac de Montréal.....	3 50	a	3 55

PROVISIONS.

Lard de l'Ouest nouv.....	\$24 50	a	\$25 00
Lard du Canada.....	00 00	a	20 00
Lard mess.....	23 00	a	00 00
Cochon mort.....	0 00	a	0 00
Lard mince.....	23 00	a	23 50
Jambons de la ville.....	00 15	a	00 16
extra.....	00 15	a	00 17
Saindoux.....	00 15	a	00 15
Lard fumé.....	00 15	a	00 15
Suif fondu.....	00 00	a	00 00
Suif brut.....	00 00	a	00 00
Œufs frais.....	00 21	a	00 21
Alcalis: potasse, \$5.30 à 5.65; perlasce \$0 00 à 0 00.			

BEURRES ET FROMAGES.

Beurre nouveau.....	22 1/2	a	23
Beurre frais.....	20	a	21
Des Townships.....	19	a	21
Morrisburg.....	18	a	20 1/2
De l'Ouest.....	17	a	19
Brookville.....	18	a	20
Kamouraska.....			
Vieux beurre.....	19	a	

Fromages:			
Fromage nouveau.....	11	a	11 1/2
Fromage de juillet.....	10 1/2	a	10 1/2

MARCHÉ DE DÉTAIL.

Légumes:			
Pommes par m.....	0 40	a	0 50
Carottes par doz.....	0 35	a	0 45
Betteraves, minot.....	1 00	a	1 10
Oignons, par doz.....	0 25	a	0 30
Choux, par pièce.....	0 03	a	0 05
Concombres par doz.....	0 25	a	0 30
Tomates, par boîte.....	1 25	a	2 00

Fruits:			
Pommes par bri.....	3 00	a	5 00
Oranges.....	0 00	a	0 00
Citron à la boîte.....	8 00	a	11 00
Poires.....	0 00	a	0 00
Melons à la pièce.....	0 00	a	0 00

Divers:			
Sucre d'érable à la livre.....	0 10	a	0 00
Sirof d'érable en gallon.....	0 90	a	1 20
Miel à la livre.....	0 12	a	0 15
Œufs frais à la douzaine.....	0 20	a	0 28
Œufs à la caisse, par doz.....	0 10	a	0 22
Haddock à la livre.....	0 05	a	0 08
Poisson frais.....	0 08	a	0 10

Volailles:			
Dindes à la livre.....	0 12	a	0 15
Dindes (vieux) au couple.....	1 75	a	2 00
Dindes (jeunes) do.....	0 00		
Oies au couple.....	2 00	a	2 50
Oies à la livre.....	0 00	a	0 00
Canards à la livre.....	0 08	a	0 08
Boules au couple.....	0 70	a	1 00
Canards au couple.....	0 80	a	1 00
Poules à la livre.....	0 09	a	0 10
Poulets du printemps par couple.....	0 40	a	0 90

Viances:			
Bœuf par livre (steak).....	0 12	a	0 15
Moutons par livre.....	0 10	a	0 12
Veau par livre.....	0 10	a	0 00
Lard par livre.....	0 12	a	0 15
Jambons par livre.....	0 14	a	0 16
Saindoux par livre.....	0 14	a	0 15
Porcs abattus.....	9 75	a	10 50
Bœuf au quartier.....	6 00	a	7 50
Mouton entier, par livre.....	0 09	a	0 12

Laiterie:			
Beurre frais à la livre.....	\$ 0 25	a	\$ 0 30
Beurre salé.....	0 18	a	0 20
Bon beurre de table en tinette.....	0 25	a	0 28
Fromage.....	0 10	a	0 11

Farine:			
Farine de blé p. 100 lbs.....	3 00	a	3 75
Farine d'avoine par 100 lbs.....	2 75	a	2 85
Farine blé d'Inde p. 100 lbs.....	2 00	a	2 15
Farine de sarrasin.....	1 90	a	2 15

Gibiers:			
Canards au couple.....	0 60	a	0 70
do noirs par lb.....	0 00	a	0 00
Pleurviers par douzaine.....	0 00	a	0 00
Bécasses au couple.....	0 00	a	0 00
Pigeons domestiques au couple.....	0 00	a	0 00
Perdrix au couple.....	0 45	a	0 60
Tourtes à la douzaine.....	0 00	a	0 00

Grains:			
Blé par minot.....	1 50	a	0 00
Pois do.....	1 15	a	0 00
Orge.....	0 70	a	

Feuilleton Littéraire
DU CULTIVATEUR.

LES ETAPES

D'UN

VOLONTAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

SŒUR AGATHE.

(Suite.)

Il était près de deux heures de l'après-midi, et je songeais déjà à retourner en ville, lorsque j'aperçus de fort belles ruines qui surmontaient une colline assez haute et escarpée, située à peu près à un quart de lieue de l'endroit où je me trouvais.

Un laboureur, qui travaillait dans les environs et que j'interrogeai, m'apprit que ces ruines avaient été autrefois une maison de Templiers ; je résolus de les visiter.

Parvenus au pied de ces murs épais, qui avaient dû subir le choc de tant d'assauts, et que le temps seul avait pu détruire, je m'assis sur une pierre, et je me mis à contempler les hauts et anciens donjons de l'antique château, en me représentant les scènes animées, joyeuses ou sanglantes dont ils avaient dû être les témoins.

Saisi peu à peu par le charme que me présentait cette évocation du passé, je me laissai aller à une rêverie qui m'absorba tellement que j'oubliai bientôt et l'heure de mon repas qui allait sonner, et la distance qu'il me restait à franchir pour aller à Grasse.

J'ignore combien de temps eût duré cette rêverie, si une voix dure et impérieuse qui retentit tout à coup derrière moi, ne fut venue m'en arracher.

Je me retournai vivement, et que le lecteur juge de la surprise que je dus éprouver lorsque j'aperçus deux hommes, l'un jeune et l'autre assez âgé, du moins à en juger par leur contenance, dont le visage était recouvert par un bandeau d'un léger taffetas noir qui voilait entièrement leurs traits.

Mon étonnement ne tarda pas à faire place à la crainte, quand en voulant saisir mon fusil que j'avais placé à mes côtés, je vis que le plus âgé des deux hommes masqués s'en était emparé.

— Qui vous a permis de toucher à mon arme ? m'écriai-je avec fermeté et d'un ton impérieux, afin de tâcher de lui en inspirer par ma contenance.

A cette question, l'homme masqué se retourna vers son jeune compagnon, en éclatant de rire :

— Que penses-tu de cette question, Edmond, lui demanda-t-il. Quant à moi, je ne te dissimulerai pas qu'elle me semble extrêmement plaisante. Ce militaire doit être doué d'une rare naïveté d'esprit ! Veux-tu que nous nous amusions un peu à ses dépens ?...

— Vous amuser à mes dépens, repris-je en sentant le rouge de la colère me monter au front. Je doute que vous réussissiez ; citoyens.

— Ah ! ah ! tu te fâches, s'écria mon mystérieux interlocuteur.

— Cet officier a raison, dit le jeune homme en interrompant son compagnon. Ta conduite, mon ami, n'est pas, en cette circonstance, ce qu'elle devait être une épaulette française se respecte toujours...

— C'est selon qui la porte ! s'écria avec violence l'insolent personnage. Au reste, tu sais nos conditions : nous nous devons une alliance défensive, mais à cela près, nous sommes libre chacun de nos actions personnelles ! J'ai donc le droit d'interroger ce militaire.

— C'est juste, tu as ce droit, répondit le jeune homme.

— Et celui, si bon me semble, de lui brûler la cervelle, dans le cas où ses réponses ne seraient pas ce qu'elles doivent être.

A ces paroles, que son compagnon prononça avec une grande violence, le jeune homme fit un signe affirmatif de tête, comme à regret et garda le silence.

— A présent que tu es averti, et que tu sais ce qui te menace, réponds ou tais-toi, selon, que bon te semblera, continua le masque en s'adressant à moi. Je n'en vais pas moins commencer mon interrogatoire.

— Répondez, citoyen, je vous en conjure ! me dit alors le jeune homme d'une voix douce et suppliante.

Mon interlocuteur, en entendant son compagnon me parler ainsi, haussa les épaules, et se retournant vers moi :

— Quelle est ton opinion en politique ? me demanda-t-il.

— Je suis et je serai toujours républicain.

— Ce n'est pas là répondre. Es-tu fédéraliste ou montagnard ?

— Ni l'un ni l'autre, car les fédéralistes veulent prendre la France, et les Montagnards la déshonorent...

— C'est ce que beaucoup de gens sensés pensent ! s'écria le jeune homme. Allons, mon ami, je crois que tu n'as rien à reprendre dans les paroles que cet officier vient de prononcer ? le soleil disparaît à l'horizon... partons...

— Tu te contentes facilement, Edmond ! cette réponse ne me satisfait nullement... et je veux...

— Que tu veux, Gérard ?

— Ma foi, purger la terre d'un sans-culotte dangereux ! Faisiller cet homme !

A cette menace prononcée avec une véhémence qui montrait à quel point elle était sérieuse, mon cœur se serra douloureusement, mais rappelant à moi toute ma force de volonté pour ne point laisser deviner mon émotion :

— Il fallait m'avertir de suite que vous étiez des voleurs et des assassins, m'écriai-je, de cette façon j'aurais évité la honte de discuter avec vous ! Je ne vous demande à présent qu'une grâce, que vous me permettiez d'écrire un mot à ma famille, et vous, monsieur, continuai-je en m'adressant particulièrement au plus jeune des deux hommes masqués, vous, qui, moins endurci dans le crime, m'avez montré quelque pitié, promettez-moi que vous ferez passer cette lettre au citoyen Verdier, chez qui je demeure à Grasse...

— Vous demeurez chez Verdier ! s'écria le jeune homme avec surprise ; alors je vous connais et vous n'avez plus rien à craindre. Gérard, poursuivit-il en s'adressant à son compagnon, fais-moi le plaisir de laisser cet officier tranquille ! Ah ! ne réponds pas... ou je me fâcherai !... Or,

tu sais que quand je me fâche, il ne fait pas bon d'être l'objet de ma colère...

Le jeune homme prononça ces paroles d'un ton tellement impérieux que je craignis un moment qu'elles n'excitassent la brutalité de son compagnon ; il n'en fut rien : baissant la tête et rougeant son front, ce dernier les accueillit avec une grande soumission.

— Tu me permettras bien, Edmond, lui dit-il seulement, de garder le fusil dont je me suis emparé...

— C'est trop juste ! Allons, partons.

— Citoyen, me dit le jeune homme en se dirigeant vers l'intérieur des ruines du château, et en m'adressant un gracieux salut, veuillez, je vous en prie, être assez complaisant et assez bon pour vouloir reprendre et conserver, pendant dix minutes, la place que vous occupez lorsque nous sommes venus vous déranger.

Je m'empressai d'obéir à cette invitation.

Dix minutes plus tard, lorsque je me retournai, les deux hommes masqués avaient disparu !

Aussi intrigué que confus de cette aventure, je me hâtai de me remettre en route pour la ville, où je n'arrivai que la nuit.

— Eh bien, infatigable Nemrod, qu'avez-vous donc fait de votre gibier, me demanda Verdier en me voyant entrer. Je n'aperçois pointer ni les cornes d'aucun cerf, ni la hure d'aucun sanglier ! Tiens ! mais voilà qui est plaisant... vous revenez sans fusil !...

— Oui, Verdier, j'en conviens, j'ai été désarmé par surprise.

— Comment, désarmé ! Quelle histoire me contez-vous là ? Etes-vous donc tombé entre les mains d'une bande d'Autrichiens égarés sur le sol français !

— D'une bande d'Autrichiens pas précisément, mais entre les mains de deux voleurs de grande route.

Verdier comprit bien vite, à mon air sérieux, que je ne plaisantais que du bout des lèvres, et que ce que je disais était vrai : l'étonnement que lui causa cette découverte fut si réelle qu'il suffit pour dissiper un léger soupçon que je conservais sur lui.

Racontez-moi donc vos aventures, reprit-il avec un air d'intérêt véritable.

— J'y consens d'autant plus volontiers que l'un de mes deux voleurs, si je ne me trompe, est — passez-moi le mot, — un de vos amis... ou du moins s'il ne l'est pas, il faut qu'il vous ait en singulière estime, car, en m'entendant prononcer votre nom, il a pris ma défense contre son compagnon avec un feu et un zèle dont je ne puis lui être trop reconnaissant. Après tout, je dois avouer que votre ami avait été, dès le début de mon arrestation, beaucoup plus convenable que son camarade.

Verdier, que je regardais tout en lui parlant, me parut si embarrassé, si confus, ses joues se couvrirent d'une rougeur si subite que je ne pus m'empêcher de remarquer ce changement.

— Mon ami, me dit-il après un moment de silence assez embarrassant pour nous deux, je ne dissimulerai pas que l'un des deux hommes qui vous ont arrêté est, si je ne me trompe, l'un des meilleurs amis que je possède ! Soyez assez bon je vous en conjure, pour ne parler à personne de votre aventure ; — aventure qui, soit dit en passant, ne vous fait pas honneur, car un mili-

taire qui se laisse désarmer, que ce soit par surprise ou autrement, n'en reste pas moins ridicule ; — une indiscretion de votre part pourrait occasionner un irréparable malheur, et plonger toute une honnête famille dans un profond désespoir ! Puis-je compter sur votre silence !

— Si vous me jurez, sur votre honneur, Verdier, que ces hommes masqués ne sont ni des voleurs ni des assassins, alors je me tairai.

— Oh ! quant à cela, je vous le jure : le plus âgé des deux, que je crois aussi connaître, ne pratique peut-être pas une morale bien évangélique, et sa conduite, sous le rapport de la justice, laisse peut-être aussi beaucoup à désirer... Mais quant à être un voleur de grande route, jamais une pareille idée ne s'est présentée à son esprit : on pourrait lui confier un million sans crainte.

— Et son camarade, ou son compagnon ?

— Celui-là, c'est toute autre chose. Figurez-vous la bravoure, l'honneur, la loyauté en personne ! une âme de héros avec la sensibilité d'un enfant.

— Savez-vous que vous m'intriguez énormément !...

— J'espère d'ici à peu pouvoir vous donner la clef de cette énigme. A présent, c'est un secret qui ne m'appartient pas.

Le surlendemain du jour où nous eûmes cette conversation, Verdier me proposa de l'accompagner à un bourg nommé Talourette, situé à deux lieues de la ville de Grasse, et où demeurerait sa famille.

Il s'agissait d'assister à la noce d'une des cousines de mon hôte qui épousait un libraire.

N'ayant rien qui me retint, car grâce au manque absolu de discipline qui régnait alors dans mon bataillon, à moitié, pour ne pas dire tout à fait désorganisé, mes fonctions d'adjudant se réduisaient à peu près au port de mon uniforme, j'acceptai l'offre de mon nouvel ami.

II

La maison devant laquelle nous nous arrêtâmes en arrivant à la Tourette était, sans contredit, celle qui paraissait, à en juger par l'apparence, la plus riche du bourg.

Des sons de violon et des éclats de rire qui arrivèrent jusqu'à nous, lorsque nous frappâmes à la porte, me surprirent d'autant plus agréablement que j'étais depuis longtemps, c'est-à-dire depuis la révolution, déshabitué à la gaieté.

L'entrée de Verdier dans le salon où nous trouvâmes une réunion assez nombreuse, fut triomphante, et me montra à quel point mon hôte était aimé : ce fut une véritable ovation.

Quant à moi, on m'accueillit avec une grande cordialité.

Parmi les convives de la noce, je ne tardai pas à remarquer cinq jeunes gens qui tous se ressemblaient d'une façon vraiment extraordinaire, et présentaient le type le plus admirable que l'on puisse imaginer de la force unie à la grâce.

Je doute que jamais réunion de cinq hommes pareils se soit trouvée dans un salon.

— Quels sont donc ces jeunes gens ? demandai-je à Verdier.

— Ce sont mes cousins germains, me répondit-il, et les frères de la mariée...

— Ma foi, vous avez le droit de vous vanter, Verdier, de posséder

pour parents les plus beaux hommes de tout votre département, peut-être de toute la France !

— Oh ! si vous connaissiez leur frère cadet, me répondit-il, que diriez-vous donc alors ?

En ce moment, on vint nous avertir que le dîner était servi.

Grâce aux vins généreux que couvraient la table, et grâce surtout à l'entrain de Verdier, le repas de noces fut d'une gaieté charmante.

Pendant près de deux heures, nous oubliâmes et les horreurs que la Révolution traînait à sa suite et les calamités dont la France était menacée.

On venait de servir le dessert, lorsque la porte de la salle à manger s'ouvrit discrètement et qu'un nouveau venu, revêtu d'un habillement de chasseur et recouvert d'un ample manteau, se présenta devant nous.

— Bonsoir, mes amis ! dit-il en entrant ; puis se dirigeant aussitôt vers la mariée il l'embrassa tendrement en ajoutant : bonne petite sœur, que je suis donc heureux de te voir !

L'apparition de ce personnage produisit sur les convives une impression profonde et que je ne pus m'expliquer.

Pâles, silencieux, les yeux baissés, tous ces gens, qui naguère faisaient retentir des éclats de leur gaieté les voûtes de la salle, semblaient alors frappés de stupeur...

Un seul parmi les convives laissa échapper une exclamation de joie : ce fut mon hôte Verdier.

Quant aux cinq beaux jeunes gens que j'avais remarqués, ils quittèrent précipitamment leurs places, et s'élançant vers le nouveau venu, l'embrassèrent avec des transports et un attendrissement pleins de tendresse.

Je crois entendre qu'ils l'appelaient frère.

L'entrée de l'inconnu avait été si subite, et ses frères en l'entourant l'avaient soustrait si vite à mes regards, qu'à peine m'avait-il été donné de l'apercevoir.

Aussi, lorsque se dérobant à leurs étreintes, il prit place à la table à côté de Verdier, je me mis à l'examiner avec la plus vive attention.

Jamais je n'oublierai l'admirable perfection de ses formes et la mâle beauté de son visage ; l'Antinoïs antique était dépassé.

Dans son regard limpide, comme celui d'une jeune fille, brillait une noble audace et une rare intrépidité ; on comprenait que ce jeune homme était une de ces natures exceptionnelles, enthousiastes du beau et du bien, qui ne peuvent jamais se plier aux exigences de la société et portent toujours hauts et leur tête et leur cœur.

Jamais mensonge n'avait dû souiller ses lèvres.

— Quoi mes amis dit-il en promenant lentement autour de lui son regard, la terreur vous a-t-elle donc conduits à ce degré d'abaissement que vous avez peur de me reconnaître et de me serrer la main. Rassurez-vous, si jamais l'un de vous était poursuivi pour s'être assis à la même table que moi, j'irais trouver les bourreaux jusque dans leur antre, et je leur apporterais ma tête à la place de la sienne !...

Ces paroles, qui répondaient à la pensée secrète des convives, amenèrent la rougeur de la honte sur le front des plus généreux, et plusieurs pour expier leur faiblesse, se hâtèrent d'aller serrer la main du jeune homme.

—Mon cher Edmond, dit la mariée en s'adressant à ce dernier, ce n'est pas la crainte d'être compromis par ta présence qui pèse ainsi sur la gaieté de nos amis, mais bien celle de ton imprudence, qui te fait t'exposer avec tant de légèreté.

—J'ai peut-être eu tort, en effet, de quitter ma tanière, répondit celui que l'on nommait Edmond ; mais que veux-tu, ma bonne Sidonie, la vie que je mène, si cela peut s'appeler vivre, est si triste et si affreuse, que je n'ai pu résister au désir de me retrouver à une fête !... Franchement, je suis si malheureux que l'échafaud n'a rien qui m'épouvante !... Et puis, après tout, à quel danger suis-je donc exposé ici ? Personne ne m'a vu venir, la nuit est sombre, la campagne déserte et je suis armé. Parmi tous les convives qui entourent cette table, je ne vois que des figures amies, que des camarades de mon enfance... Pas un visage suspect qui puisse cacher une pensée de trahison !... Rassure-toi donc, ma bonne Sidonie, et goûte en paix ton bonheur !

Le jeune homme achevait de prononcer ces paroles, lorsque ses yeux s'aperçurent pour la première fois, caché par un énorme bouquet de fleurs qui s'élevait au bout de la table où je me trouvais, j'étais resté jusqu'alors hors la portée de son regard.

En m'apercevant donc, dis-je, pour la première fois, Edmond ne fut pas maître d'un mouvement de surprise ; mais, prenant aussitôt bravement son parti :

—Citoyen, me dit-il en me saluant d'un signe amical de tête, le hasard vous offre votre revanche. Un mot de vous, et je suis perdu !...

Ces paroles énigmatiques produisirent une grande sensation sur les invités, et tous les regards se portèrent vers moi.

—Citoyen, lui répondis-je en affectant un étonnement profond, je ne vous comprends pas. Il est probable que vous êtes le jouet de quelque ressemblance, car jamais, avant ce jour, je n'ai eu le plaisir de me trouver avec vous.

Quoique les invités voulussent affecter une gaieté et une assurance que démentait leur contenance embarrassée, la fin du dessert ne ressembla pas au reste du dîner, et l'on se leva bientôt de table.

—Mon cher ami, me dit Verdier à voix basse, venez un instant avec moi, je vous prie. J'ai un grand service à vous demander.

Jesuisvis mon hôte sans prononcer une parole : nous entrâmes bientôt tous les deux dans une petite chambre qui était située au rez-de-chaussée, sur le derrière de la maison et donnant sur la campagne.

Assis au coin d'un grand feu qui flambait joyeusement dans la cheminée, se trouvait Edmond. Verdier se hâta de refermer sur nous la porte, puis se tournant vivement de mon côté :

—Mon cher ami, me dit-il, je ne vous remercierai pas de votre discrétion, car ce que vous venez de faire pour mon parent, je l'eusse à coup sûr fait pour vous.

—Mais je ne comprends pas, Verdier.

—Inutile de continuer cette comédie, reprit le parfumeur ; nous sommes seuls ici et personne ne peut nous entendre. Je sais bien que la première fois que mon cousin Edmond et vous,

vous vous êtes rencontrés, son visage était recouvert d'un masque, et qu'à la rigueur, vous pourriez ne pas le reconnaître ; mais ce nom d'Edmond que vous avez retenu, sa voix que vous avez entendue, cette amitié qui, je vous l'ai avoué, existait entre le plus jeune de vos agresseurs et moi, enfin cette position de fagitif et de proscrit qui est celle d'Edmond, sont des indices qui doivent équivaloir pour vous à une certitude...

—Puisque nous parlons à cœur ouvert, mon cher Verdier, alors je vous répondrai que cinq minutes après l'arrivée de votre cousin j'avais déjà fait toutes ces observations. Je m'empresse d'ajouter que quoique j'ignore complètement à quelles causes monsieur doit être proscrit, je suis persuadé que ces causes sont honorables.

—Merci, monsieur, de la bonne opinion que vous voulez bien avoir sur mon compte, s'écria alors Edmond en me serrant énergiquement la main ; en mon âme et conscience je crois que je la mérite !... Au reste, si vous désirez connaître ma simple histoire, je suis prêt à vous la raconter...

—Si ce récit ne vous est pas trop pénible à faire, je serais charmé de l'entendre...

—Pourquoi me serait-il pénible ? Je n'ai rien à me reprocher !... Voici donc en peu de mots...

—Je demande la parole, s'écria Verdier en interrompant son cousin et en se tournant de mon côté : Edmond, quoique je ne mette nullement en doute sa véracité, éprouve une telle aversion pour les compliments, qu'il ne manque jamais, quand il se met en scène, d'affaiblir ses mérites et d'amoindrir autant que possible ses qualités... Je demande donc de le remplacer dans son rôle de narrateur.

—Accordé ! dis-je en riant. Verdier, sans perdre de temps, rapprocha sa chaise de la mienne et s'empessa de prendre la parole de peur d'être devancé par son cousin.

III

—Lorsqu'Edmond naquit, j'avais alors vingt ans ; or, comme je ne l'ai jamais perdu de vue depuis, je me crois plus en droit que quiconque de prétendre le connaître. Edmond, dès sa plus tendre jeunesse annonça des dispositions belliqueuses tout à fait en désaccord avec les idées que son père, mon oncle, avait sur son avenir, car il rêvait pour son fils la prêtrise.

Disciplinant les petits vagabonds des environs et les formant à la tactique militaire, qu'il semblait avoir devinée, Edmond ne tarda pas à se trouver à la tête d'une véritable armée de gamins, qui se signala bientôt par de telles prouesses sur les communes voisines, que le père d'Edmond, désespéré des instincts que montrait son fils et renonçant à les lui faire perdre, dut abandonner l'idée de faire entrer ce précoce chef de partisans dans les ordres.

Envoyé à Grasse pour y commencer ses études, Edmond de turbulent et d'indiscipliné qu'il était, devint un travailleur remarquable, et ses progrès furent tels qu'il était à dix-sept ans le plus jeune et le plus brillant étudiant de l'université d'Aix, où il prit ses grades, et fut nommé avocat avec un succès prodigieux. Bon et généreux à l'excès, Ed-

mond, pendant son séjour à l'Université, acquit, sans la rechercher et sans s'en douter, une immense influence sur ses camarades.

Prodigue de sa bourse et de coups d'épée, le malheureux et le persécuté étaient sûrs de trouver en lui protection et secours. Enfin arriva la révolution.

Vous devez comprendre avec quel enthousiasme mon cousin accueillit les idées généreuses et les belles utopies des novateurs.

L'abolition des privilèges, l'affranchissement du peuple, cette fraternité touchante et universelle que l'on présentait comme une chose si facile, trouvèrent en lui le champion le plus fervent et le plus dévoué de toute notre province.

Edmond, populaire dès son début, car tous ses amis de l'Université, qui avaient été à même de l'apprécier, prênaient et chantaient partout ses louanges ; Edmond, dis-je, après avoir organisé avec une rare habileté la garde nationale de Grasse, devint presque de suite administrateur, président du district.

Je me rappelle encore l'enthousiasme que le jeune élu montrait alors pour la liberté : il était ivre de patriotisme et de bonnes intentions ; il croyait à la fraternité du monde entier !

Hélas ! ce beau rêve dura peu : les hommes rusés et pratiques, voyant le succès de la révolution grandir de jour en jour, ne tardèrent pas à se montrer et à fouler aux pieds les dupes généreuses qu'ils avaient mises en évidence à l'heure du danger, et qu'ils renversaient le moment de la récolte venue.

Edmond fut d'abord destitué de son poste d'administrateur, président du district ; mais la popularité dont il jouissait alors était telle que le peuple se révolta à cette injustice et que les habiles durent lui rendre ses fonctions.

Seulement, à partir de ce moment, une ligne contre mon cousin se forma parmi les habiles qui, connaissant ses bonnes intentions et sa loyauté, comprirent que sa perte était nécessaire à l'impunité de leurs crimes.

On commença donc à faire agir la calomnie et à représenter Edmond comme un aristocrate.

Les habitudes d'élégance de mon cousin donnèrent peu à peu une certaine consistance à ces propos, et l'indignation qu'il montra publiquement aux premiers excès que commença la révolution, finirent par lui aliéner l'esprit des masses.

Enfin les choses en arrivèrent à un tel point que les amis d'Edmond commencèrent à trembler pour sa propre sûreté et lui conseillèrent de prendre la fuite.

A toutes nos remontrances et prières, Edmond nous répondait toujours avec le même sang-froid : « A quoi bon me cacher, puisque ma conscience me reproche rien ? »

Dans la maison où demeurait Edmond habitait un pauvre ménage d'ouvrier à qui il avait souvent rendu service ; ces braves gens avaient deux petites filles âgées de six et sept ans, que mon cousin avait prises en affection et qu'il aimait comme si elles eussent été ses enfants.

Un soir qu'un cousin rentrait chez lui, il fut, ainsi qu'il en avait l'habitude, embrasser ses petites protégées dans leur berceau ; quoiqu'il fût assez tard les enfants ne dormaient pas : elles l'entendaient.

—Mon bon Edmond, lui dit la plus âgée des deux petites, il est venu tantôt des gendarmes avec beaucoup de vilains hommes armés de piques pour te chercher ! Ils ont fait promettre à papa et à maman de ne rien te dire, et ils doivent revenir cette nuit pour te conduire en prison !... Sauve-toi, mon bon ami, sans cela ces méchants te feraient du mal !...

Edmond embrassa tendrement la charmante enfant, et vaincu par l'acharnement que l'on mettait à le poursuivre, li se décida enfin à prendre la fuite.

A peine venait-il de mettre le pied dans la rue, qu'un bruit produit par la marche régulière d'une patrouille qui s'avancait, il voulut rétrograder et prendre une autre direction ; mais, hélas ! il n'avait pas fait encore vingt pas, qu'il s'aperçut que du côté opposé débouchait également un autre détachement de troupes.

Vous m'avouerez que, dans une position aussi désespérée, tout homme eût perdu la tête ; Edmond seul pouvait conserver son sang-froid et sa présence d'esprit.

Son parti fut bientôt pris.

Se blottir dans un angle de maison, c'était se livrer ; essayer de rompre par la force le cercle de baïonnettes qui l'enveloppait, c'était se dévouer sans aucune chance de succès à une mort certaine.

Edmond ramassa plusieurs pierres que, par bonheur, il trouva à ses pieds, et se mit à les lancer en hauteur, de façon qu'elles retombassent soit sur la tête des gendarmes, soit derrière eux.

Ceux-ci, se croyant attaqués, se retournèrent pour courir après l'ennemi invisible qui les harcelait, et Edmond donna, selon que les gendarmes s'éloignaient de lui, une plus grande portée à ses projectiles, finit par faire dépasser à la patrouille, induite en erreur, une rue adjacente par laquelle il put se sauver.

Depuis cette époque, la vie d'Edmond n'a plus présenté qu'une suite non interrompue de dangers. Il y a quelques jours qu'un aubergiste l'a dénoncé au comité révolutionnaire ; le lendemain, il fut poursuivi par les gendarmes nationaux de notre ville, qui lui tirèrent un grand nombre de coups de fusil !...

—Oh ! la reconnaissance du peuple ! s'écria alors Edmond en soupirant profondément et sans achever sa pensée.

—Mon cher monsieur, lui répondis-je, le peuple n'est pas aussi ingrat que vous pourriez le croire, en sacrifiant, ainsi qu'il le fait souvent, ceux qui veulent réellement son bien-être, car le peuple, avec cet instinct exquis qu'il possède à certaines heures, ne peut avoir confiance en ceux qui lui ont donné l'exemple de la révolte et qui, il le devine, ne se servent de lui que comme d'un instrument...

—Laissons la politique de côté, dit Verdier en nous interrompant, il s'agit pour le moment de mettre à tout jamais mon cousin hors de danger, pas d'autre chose ; quant à moi, je ne sais, mais il me semble voir, dans toutes ces rencontres que vous avez eues avec lui, un heureux présage. On dirait que vous êtes appelé à le sauver.

—Que Dieu vous entende ! m'écriai-je, mais espérer n'est pas tout, il faut aussi savoir agir ; avez-vous déjà quelque projet ?

—Oui, j'en ai un, me répondit Verdier, et j'espère que, grâce à

vous, il ne peut manquer de réussir.

Verdier allait continuer lorsque plusieurs coups violents frappés sur les volets de la pièce où nous nous trouvions, volets, je l'ai déjà dit, qui donnaient sur la campagne, arrêtaient la parole sur ses lèvres et me causèrent une poignante émotion.

Edmond se contenta de sourire tristement et tira de ses poches une paire de pistolets à doubles canons.

Quelques secondes s'écoulèrent pleines d'anxiété pour Verdier et pour moi, car quant à Edmond, quoiqu'il fût le personnage le plus intéressé dans cette scène de danger et de terreur, il conservait le même sourire sur les lèvres, le même calme dans sa contenance.

Bientôt de nouveaux coups retentirent, frappés avec plus de violence.

Il fallait, nous le comprimes Verdier et moi, absolument prendre un parti, mais nous étions tellement émus que nous ne savions auquel nous arrêter.

—Que faire, me dit vivement mon hôte à voix basse ?

Ouvrir cette fenêtre ? c'est donner entrée à l'ennemi.

Répondre ? c'est trahir notre présence. Rester silencieux et attendre passivement les événements ? c'est nous livrer pieds et poings liés et prendre la seule ressource qu'il nous reste : celle de pouvoir prendre, selon les circonstances, une vigoureuse initiative.

—La ligne droite est mon chemin favori, mes amis, nous dit à son tour Edmond qui jusqu'alors avait gardé le silence. On frappe, ouvrons.

Avant que nous eussions le temps de nous opposer à son action, le jeune proscrit se précipita vers la fenêtre, en fit jouer brusquement l'espagnolette, et tirant les battants à lui, fit disparaître l'obstacle qui nous séparait de ceux que nous pensions être nos ennemis.

Seulement la brèche ouverte, Edmond ne l'abandonna pas. Le front haut, les yeux brillants, le regard assuré, il se plaça, tenant un de ses pistolets dans chaque main, devant la fenêtre.

Je m'attendais tellement à voir la chambre où nous nous trouvions envahie par une troupe de gardes nationaux et de gendarmes, que mon étonnement fut extrême, lorsqu'un seul homme, portant un costume déguenillé et ayant la figure recouverte d'un masque noir, apparut à nos regards.

—Ah ! c'est toi, Gérard, dit tranquillement Edmond. Ma foi, tu as frappé avec tant de violence que j'ai cru au moins à la présence d'une vingtaine de soldats ! Quel motif te vaut l'honneur de ta visite à pareille heure ?

Le nouveau venu, c'est-à-dire l'homme qu'Edmond venait d'appeler Gérard, eut un air de précipitation le non de voir sur lequel s'appuyait l'extrême infirmité de la fenêtre, tira à lui les battants, puis répondant enfin à la question de jeune homme :

—Tu me demandes, lui fit-il, quel est le motif qui te procure l'honneur de ma visite à cette heure ? C'est l'intérêt que j'ai porté à ton salut. Tu as été aperçu tantôt en te rendant ici, et comme une forte prime est offerte, tu le sais, à celui qui s'emparera de toi mort ou vif, les gendarmes ont été avertis, et il y a cent à parier contre un qu'un moment où je te parle il sera déjà en campagne ! Allons, suis-moi, partons !

—Mon cher Gérard, répondit

Edmond, je te remercie du plus profond de mon cœur de cette preuve de dévouement et d'amitié que tu me donnes en ce moment, en t'exposant ainsi pour me sauver : mais ma résolution bien formelle est de ne plus me déranger pour éviter les poursuites que l'on dirige contre moi. Je n'irai pas me livrer de gaieté de cœur à cette mente altérée de mon sang qui me suit à la piste avec tant d'acharnement, mais je ne veux pas non plus que les aboiements de ces chiens enragés me troublent dans mes occupations et dans mes plaisirs... J'ai été assez traqué, j'ai assez fui comme cela... A présent, Gérard, que tu connais mes intentions, ne perds pas de temps à vouloir me prouver que j'ai tort ; tu dois savoir que quand je m'arrête à une idée, rien ne peut m'en faire changer. Merci, encore une fois, et au revoir ou adieu !

—Te figures-tu donc, s'écria Gérard, que je t'abandonnerai ainsi ! Tu me juges bien mal. C'est vrai que je tiens à la vie, et que je ferai tout ce qu'il est humainement possible de faire pour sauver la mienne ; toutefois cet amour n'est pas tellement grand qu'il puisse me conduire à commettre une lâcheté. Nous nous sommes pris une alliance défensive ; on doit venir l'attaquer, je reste.

—C'est très bien, monsieur, m'écriai-je en sortant de derrière un des volets où je m'étais tenu caché depuis l'arrivée du nouveau venu. Edmond, l'air à le croire, changera de résolution en comprenant que son obstination peut entraîner votre mort.

Le nommé Gérard, en me voyant ainsi apparaître, se rejeta vivement en arrière et tirant un pistolet de la poche de sa carmagnole :

—Trahison ! s'écria-t-il, nous sommes perdus !

—Où voyez-vous une trahison et à quoi êtes-vous perdu ? lui demandai-je fort étonné de son geste et de ses paroles.

—Je comprends l'erreur de Gérard, dit Edmond en vissant aux larmes, votre uniforme d'officier de la République et par dessus tout votre figure, qu'il n'a pas eu encore le temps d'oublier, expliquent suffisamment sa surprise. Il se figure sans doute que la façon dont il a agi envers vous avant hier, lorsqu'après s'être emparé par surprise de votre fusil il a voulu vous fusiller, vous tient encore au cœur et que vous voulez en tirer vengeance. Rassurez-vous, Gérard, continua Edmond, le citoyen nous a pardonné à toi et à moi notre incartade en faveur de nos malheurs...

—Je ne puis avoir peur de mon meur, dit Gérard en délaissant son pistolet, puisque je ne crains personne au monde, excepté toi, pourant, Edmond, qui m'en imposes d'une façon extraordinaire, et qu'il m'est pas possible de m'expliquer. Seulement, je tenais à ne pas tomber vivant comme un imbécile entre les mains des citoyens sans culottes.

—Vous êtes sans doute, monsieur, un noble émigré ? demandai-je à l'ami d'Edmond.

—Moi, noble ! me répondit-il en accompagnant ses paroles d'un gros éclat de rire. Oh ! que non !... Avant la révolution, j'occupais une place de concierge.

—De concierge ! répétai-je avec étonnement.

—Oui, citoyen, de concierge ! Ce qui n'empêche pas que l'on ne me poursuive aujourd'hui comme étant un aristocrate...

—Vraiment vous m'étonnez beaucoup ; je voudrais bien connaître votre histoire.

—Elle n'est pas longue : j'ai passé la première moitié de ma vie comme soldat dans un régiment, la seconde comme concierge derrière une porte. Toutefois, si je vous racontais les événements qui se sont accomplis

pendant les derniers huit jours que j'ai rempli ces modestes fonctions, je vous assure, pour peu que vous aimiez l'odeur de la poudre, que vous m'écouteriez sans m'interrompre et avec un grand plaisir.

—Je raffole de l'odeur de la poudre, racontes !

—Merci, cela demanderait trop de temps ; car j'espère toujours que M. Edmond ne va pas s'obstiner à attendre ici l'arrivée des gendarmes...

—Moi, que le diable m'emporte si je bouge ! s'écria Edmond.

—Monsieur Edmond, lui dis-je, pardonnez-moi si j'insiste pour que vous suiviez le conseil de votre ami Gérard. Je vous ferai observer qu'il ne s'agit pas seulement en ce moment de vous, mais encore de madame votre sœur ! songez donc quel triste souvenir de nocce pour elle si vous tombiez au pouvoir de vos ennemis ! Le jour béni de son mariage deviendrait pour elle une date horrible : celle de votre mort ! Votre fierté ou votre opiniâtreté ne paraissent devoir céder devant une pareille considération.

—Pauvre sœur ! elle serait en effet bien malheureuse ! me répondit Edmond ; merci, monsieur, de vos paroles, elles me rendent à moi-même. Pour l'amour de cette douce enfant, je veux bien essayer de soustraire encore une fois, par la fuite, ma tête au bourreau.

—En ce cas, ne serait-il pas mieux, qu'au lieu de perdre ici un temps précieux, vous partiez sans plus tarder !...

—Oui, mon cousin, pars de suite s'écria Verdier ; mais sois sans crainte, je crois pouvoir te promettre que, grâce au secours de ce brave officier, et mon hôte me désigna par un mouvement de tête, tu pourras bientôt d'une sécurité complète. J'ai un projet sur lequel je compte beaucoup... Mais à plus tard des explications ; les secondes valent à présent des heures.

—Et moi, monsieur Verdier, dit le compagnon d'Edmond, l'ancien soldat et l'ex concierge, ne voyez-vous pas aussi un moyen pour me tirer d'affaires ?...

—Ma foi, je ne voudrais pas vous tromper, Gérard, je n'en vois pas.

—Mais moi j'en entrevois un, m'écriai-je alors, et il est tellement simple qu'il doit être excellent ! Laissez-moi y réfléchir un moment. Dans trois jours d'ici je me trouverai, vers les quatre heures de l'après-midi, au pied du vieux château des Templiers, à ce même endroit où j'ai eu l'honneur de faire votre connaissance... nous causerons alors plus à notre aise... Ah ! à propos, je vous serais bien obligé si vous vouliez bien ne pas oublier de me rapporter mon fusil !... A présent, messieurs, adieu encore une fois, partez, et que Dieu vous protège !

Edmond, après avoir embrassé son cousin Verdier, se disposait à suivre l'exemple de Gérard, qui déjà avait franchi le rebord de la fenêtre et se trouvait dans la campagne, lorsque ce dernier, penchant tout à coup son corps dans l'appartement et d'une voix émue : — Éloignez la lumière, — nous dit-il vivement. — Edmond, voici les gendarmes !...

Je m'empressai de souffler sur les deux bougies allumées qui éclairaient notre pièce, mais hélas ! cette précaution fut inutile... grâce à la flamme du bois qui brûlait dans la cheminée, l'espace laissé vide par l'ouverture de la fenêtre resta resplendissant de clarté.

—Oh ! si ce n'était ma sœur ! murmura Edmond, les dents serrées et d'un air menaçant. Le jeune homme examina alors rapidement l'amorce de ses pistolets, puis prenant son élan il s'élança dans la campagne.

Il me serait à présent difficile de bien faire comprendre au lecteur l'anxiété que j'éprouvai pendant les

quelques secondes qui suivirent le départ du proscrit.

Déjà j'espérais que le jeune homme avait gagné le large et se trouvait hors de la portée des gendarmes, lorsque tout à coup plusieurs détonations de pistolets ou de carabines rompirent le silence de la nuit et vinrent nous glacer d'effroi. Verdier et moi.

Bientôt après, plusieurs cris déchirants se firent entendre.

—Ah ! ils ont tué mon cousin ! me dit mon hôte, mais qui sait ? peut-être bien est-il encore temps de le sauver ? Courons à son secours.

M. Verdier, parlant en parlant ainsi, se disposait à enjamber le rebord de la fenêtre, lorsque je le retins :

—Etes-vous fou, Verdier ? Voulez-vous donc, à vous seul, défaire une brigade de gendarmerie ? Comptez-vous aussi que, moi, officier de la République, je vais vous secondier dans cette belle entreprise ? Allons, mon pauvre ami, calmez-vous ! Dieu seul peut sauver votre malheureux parent.

IV

Après les détonations et les cris que nous venions d'entendre, il était certain qu'un combat s'était engagé et que ce combat avait produit des victimes ; mais nous ignorions si ces victimes étaient nos amis ou des gendarmes.

Le seul parti qui nous restait à prendre était celui de refermer la fenêtre, et nous dûmes nous y résoudre, quoiqu'il nous privât d'avoir des nouvelles de la lutte.

A peine venions-nous de rentrer au salon, que des coups de crosse retentirent contre la porte de la maison, qu'ils manquèrent de jeter bas ; puis, presque au même instant, une voix rude et impérieuse prononça les mots si redoutés de : Ouvrez de par la loi !

A cette sommation impérieuse, les convives restèrent glacés d'effroi ; je lus sur le visage de la plupart d'entre eux la crainte qu'ils éprouvaient en songeant qu'ils s'étaient assis à la même table avec un proscrit.

Inutile d'ajouter qu'un domestique s'était empressé d'ouvrir la porte.

Quelques secondes plus tard, le salon se trouvait envahi par une quinzaine de gendarmes commandés par un vieux adjudant.

Celui-ci, en apercevant mon uniforme, s'avança aussitôt vers moi, et m'adressant brusquement la parole :

—Par où les suspects ont-ils pris la fuite ? me demanda-t-il.

—J'ignore de quels suspects vous voulez parler, lui répondis-je ; je suis venu ici pour assister à une noce et non pas pour poursuivre des criminels.

—Mais savez-vous, mon officier, reprit l'adjudant, que ces misérables fédéralistes, que nous chassons depuis si longtemps sans pouvoir les atteindre, viennent de mettre trois hommes hors de combat...

—Que voulez-vous que je fasse à cela ? C'était à vous, chargé de diriger cette expédition, à prendre, mieux que vous ne l'avez fait, vos mesures de prudence ! Tout ce que je puis pour vous, c'est, si une enquête s'ouvre au sujet de votre conduite et que je sois appelé à figurer comme témoin, de déclarer que je n'ai rien vu et rien entendu.

A cette réponse, que je fis d'un ton sévère et avec un air de dignité glacial, l'adjudant de gendarmerie parut fort peu satisfait ; mais, changeant de ton, il m'assura que jamais son intention n'avait été de me soupçonner, et qu'il n'avait, en m'interrogeant, qu'accompli un devoir.

Je crois que sans ma présence les convives eussent été non-seulement

maltraités, mais peut-être aussi tués, car l'exaspération qu'éprouvaient les gendarmes à la vue de trois des leurs, blessés dangereusement, était extrême ; toutefois devant mon air d'assurance et devant mon uniforme ils se contiennent.

Une demi-heure plus tard, je me remettais en route avec Verdier pour Grasse, où nous arrivâmes vers le milieu de la nuit.

Dès le lendemain matin, je fus trouver Anselme, afin de lui raconter mon aventure de la veille, et lui de m'expliquer sa coopération pour l'accomplissement du projet conçu par Verdier, pour sauver son cousin ; projet que mon hôte m'avait communiqué la veille, pendant notre séjour à Grasse.

Ce projet était assez ingénieux, le voici : Il s'agissait de faire tomber entre les mains du comité révolutionnaire une lettre qui prouverait qu'Edmond était passé à l'étranger. Or, voici le billet que Verdier avait fait écrire à son cousin quelques jours auparavant.

« Mes chers parents, « Ne soyez plus inquiets sur mon compte ; je suis en mer, et dans quelques jours, j'aurai atteint Gênes où j'attends une position honorable à revoir et à des temps meilleurs mes chers parents ; je n'ai pas le temps de vous écrire plus longuement, le pêcheur qui doit vous remettre cette lettre ne pouvant pas, vu l'état du vent, attendre davantage. »

Toute la difficulté, et elle n'était pas médiocre, consistait donc, dis-je, à ce que le comité révolutionnaire crût s'emparer de cette pièce ; c'était pour obtenir ce résultat que je venais consulter Anselme.

—Vraiment, mon ami, me dit-il après m'avoir écouté avec la plus grande attention, je m'étonne que toi, qui possèdes tant d'imagination, tu n'aies pas trouvé de suite le moyen que tu me demandes !... Bien ne me paraît aussi aisé que de tromper le comité...

—Comment cela, Anselme ?

—Voici ce que je ferai : je remettrai cette lettre à un homme de confiance qui sera censé l'avoir trouvée sur la plage et qui, en voyant sur l'adresse le nom des parents du conspirateur, s'empressera de la porter au comité révolutionnaire. Le comité, ravi du patriotisme de cet homme, lui votera une mention honorable, et ajoutera la foi la plus implicite à notre mensonge.

—Je suis loin de blâmer ta ruse, Anselme, seulement elle me paraît d'une exécution difficile pour ne pas dire impossible ! Où trouverons-nous un homme assez adroit pour jouer ce rôle et assez discret pour ne pas nous compromettre plus tard ?

—Cet homme est tout trouvé, me répondit Anselme, je l'ai sous la main.

—Et quel est-il ?

—C'est un ancien athlète et saltimbanque que j'ai porté à bras tendu et lancé ensuite à une vingtaine de pas, un soir qu'il s'était avisé de vouloir lutter avec moi. Depuis ce moment, il m'adore, et m'apprécie beaucoup, ce saltimbanque : au besoin il se mettrait au feu pour moi.

—Alors, va pour le saltimbanque. Voici la lettre.

—Merci ; dans une heure le tour sera fait.

En effet, le saltimbanque s'acquitta de sa mission avec une intelligence parfaite. Ayant été au bord de la mer comme pour acheter des huîtres, il trouva sur la plage la lettre que je prétends pêcheur était censé avoir laissée tomber, poussa un cri de surprise, amena quelques badauds autour de lui, lut à haute voix l'adresse qu'elle portait, et ayant appris que ce nom appartenait à la famille d'un proscrit, déclara avec

des jurons épouvantables, qu'il allait la remettre entre les mains du président du comité révolutionnaire : déclaration qui fut fort applaudie par la foule.

—Vous avez sauvé la vie à mon cousin, me dit Verdier en me sautant au cou ; je viens d'apprendre que le comité doit se réunir ce soir en séance extraordinaire et publique...

—Eh bien ! mon cher ami, nous assisterons alors, si vous voulez bien à cette séance.

—Je ne demande pas mieux.

A huit heures moins un quart nous nous mîmes, Verdier et moi, en route, pour nous rendre à la réunion que devait tenir la société populaire. Nous arrivâmes au moment même où allait commencer la séance. L'endroit occupé par la société populaire était une ancienne église de pénitents. Les plafonds et les côtés avaient été barbouillés, à l'intérieur, de rouge, de blanc et de bleu. La tribune des offices, conservée par hasard, contenait les citoyennes et les enfants qui venaient assister, pour se former l'esprit et le cœur, aux séances du club.

La chaire à prêcher, peinte également aux couleurs nationales, servait de fauteuil au président ; devant cette chaire on avait élevé une estrade pour les secrétaires ; enfin des bancs circulaires dont certaines parties recouvertes de dorures et de sculptures indiquaient suffisamment l'origine, étaient occupés par les membres de la société ; les citoyens formant le public se tenaient debout derrière ces bancs. Un lustre pendait attaché à la corde, qui jadis avait servi à soutenir la lampe de l'église, et jetait sa clarté douteuse au milieu de la nef à moitié enlevée dans l'ombre.

Lorsque nous arrivâmes, une grande fermentation régnait dans les esprits ; de tous les côtés on s'entretenait du motif de la séance extraordinaire qui devait avoir lieu ; les suppositions les plus ridicules, les exagérations les plus outrées se croisaient en tous les sens ; il s'agissait de la découverte d'une Saint-Barthélemy de patriotes, complotée par les aristocrates ; de deux régiments anglais qui, cachés dans les environs, devaient s'emparer de la Tourrette et en faire une place de guerre qui contât en deux l'armée d'Italie. Inutile d'ajouter que le traître Verdier était désigné comme étant le chef de ces criminelles entreprises.

Lorsque les deux girandoles placées sur la table des secrétaires furent allumées, le président se coiffa d'un bonnet de laine rouge, agita sa sonnette, et le public entonna avec un rare enthousiasme le couplet de « Amour sacré de la patrie. »

Ce préliminaire de rigueur accompli, le président fit jouer de nouveau sa sonnette et annonça que la séance était ouverte.

Je demandai à présent au lecteur la permission de rapporter cette séance dans ses moindres détails. Il est possible que le récit d'une chose trop actuelle manque d'intérêt pour des gens qui vingt fois ont pu assister à des réunions pareilles ; mais comme j'ignore quand mes mémoires paraîtront, si jamais ils paraissent, et que peut-être un demi-siècle s'écoulera d'ici-là, je ne suis pas fâché de conserver cette peinture exacte des mœurs et du langage de notre époque pour nos neveux. Ce qui va suivre n'est donc pas le récit d'un voyageur, c'est le compte rendu d'un sténographe.

(A continuer.)

—oo—
SIMPLE, SUR et EFFICACE, voilà le verdict du peuple sur les mérites du REMÈDE DU DR VAN BUREN CONTRE LES MALADIES DES ROGNONS. On ne connaît pas de cas de maladies de rognons qu'il ait manqué de guérir.

Nouvelles Locales

LE VERDICT.—L'enquête que le coroner a fait sur les circonstances qui ont immédiatement précédé la mort de M. Morin, dont nous avons parlé samedi, a duré jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Le jury a fini par rendre un verdict d'homicide contre le jeune Edouard Jacques, celui qui a tiré le coup fatal. On l'a immédiatement écroué. Ses deux compagnons ont été relâchés.

Le meurtrier involontaire n'est âgé que de 14 ans.

Lorsqu'il a entendu le verdict que l'on venait de prononcer contre lui, et qu'il s'est vu condamner à subir son procès aux prochaines assises criminelles, le petit malheureux a pleuré à chaudes larmes.

Le Dr Gingras qui a été appelé à faire l'autopsie du cadavre, a constaté que la balle était entrée par le côté gauche, qu'elle avait traversé la victime de part en part et qu'elle était allée se loger au côté droit à une distance d'un pouce de l'épiderme, entre la septième et la huitième côte.

ACCIDENT FATAL.—Un accident qui aura probablement des conséquences fatales pour la victime a eu lieu vendredi dernier, vers 5 heures, à St-Nicolas.

Un jeune homme de 22 ans, du nom de Philéas Demers, et fils de M. J. B. Demers, cultivateur de l'endroit, ramenait du champ un cheval avec lequel il avait travaillé toute la journée, lorsqu'il eut l'imprudence de le prendre par la queue.

Il le tenait ainsi depuis quelques instants, lorsque le cheval lui lança tout à coup une ruade qui l'atteignit en pleine poitrine.

Le malheureux a eu du coup la poitrine enfoncée. Il a eu encore la force de parcourir à pied, malgré ses atroces blessures, la distance de deux arpents.

On désespère de ses jours. On a constaté qu'il avait eu plusieurs côtes de fracturées.

Plus récent :—Une dépêche que nous venons de recevoir, nous apprend que le malheureux a succombé ce matin à ses blessures.

La famille qui vient d'être ainsi éprouvée dans l'une de ses plus chères affections, verra bien accepter nos plus vives sympathies et nos plus sincères condoléances.

Artemus Ward et le Régiment de Michigan.

Dans un hôtel de Louisville, Ky, Artemus Ward fut un jour présenté au colonel qui avait commandé durant la guerre un régiment du Mississippi.

Artemus, avec sa naïveté habituelle, lui dit : "Quel est le régiment du Michigan que vous commandiez, Colonel?"

Le colonel s'embarrassa comme une plote de capuchon et se mit à jurer comme un matelot ; lorsqu'il fut assez revenu à lui-même pour pouvoir donner quelques explications, Artemus lui fit observer qu'au sujet de la guerre, il était toujours porté à confondre les choses.

Il est toujours malheureux de confondre les choses, mais c'est plus malheureux encore lorsqu'il s'agit d'un malade parce qu'alors plus qu'à tout autre temps, il faut absolument que *the right thing* soit *in the right place*.

A ce sujet citons un exemple provenant d'un de nos compatriotes les plus estimés, le colonel Samuel H. Taylor qui, on le connaît assez pour cela, n'a pas confondu les choses ?

Dans une correspondance qu'il publiait dernièrement il disait :

"Je certifie que j'ai souffert d'un rhumatisme violent, ainsi que de névralgie durant l'automne de 1879 et j'essayai toute espèce de remèdes, mais sans aucun point de résultats."

J'avais entendu parler de l'huile de St-Jacob, je finis par en faire l'essai ; plutôt comme expérience qu'une confiance dans ses résultats. Je puis maintenant le recommander avec le plus grand plaisir, pour la raison qu'elle m'a guéri.

Un tel témoignage provenant de l'un des plus brillants avocats de notre Etat, si bien connu, porte avec lui un degré d'importance, que l'on ne saurait trop lui apprécier.

—Washington Ind. Gazette.

Meres! Meres!! Meres!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui jette des dents ? Si l'enfant, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de 2 grains, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses

efforts tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. 15 avril 1882.—lan 18

NAISSANCE.

Le 19 du courant, la dame de M. J. A. Charlebois, N. P., un fils.

Nous avons la douleur d'annoncer que M. Lanthier a succombé vendredi, à sa résidence de St-Polycarpe.

Le défunt était âgé de 68 ans. Il fit ses études aux collèges de Montréal et de Nicolet et se livra d'abord au commerce.

M. Lanthier fut élu député pour la première fois en 1874. Il était donc un vétéran de la députation. Il rentra dans la vie privée en 1847, pour ne reparaitre dans la politique actuelle qu'en 1872, où il fut élu de nouveau dans le comté de Soulanges qu'il n'a cessé de représenter depuis cette époque.

M. Lanthier jouissait de l'estime et de la confiance de tous ses collègues en parlement sans distinction de parti.

DECELS.

A St-Jovais, Comté de Bellefleur le 19 août 1882, Sieur E. Cyrille Goulet, à l'âge de 39 ans.

A St-Roch des Aulnais, le 9 du courant, Georges Téléphore Gagnon, Ecr. ancien marchand, à l'âge de 65 ans trois mois et sept jours.

R. I. P.

A Ste-Agathe, comté de Lotbinière, le 7 courant, à l'âge de 78 ans, J. B. Vanasse, Ecuyer, notaire.

A St-Sauveur, le 12 courant, à l'âge de 5 ans, Z. Oscar, fils de feu Zéphirin Beaulé, épicière.

Le 14 du courant, à Montmagny, à l'âge de 77 ans et 7 mois, après un mois de maladie, dame Julie Thibault, épouse de feu Léon Renault, en son vivant cultivateur de St-Thomas de Montmagny.

Dimanche, le 17 du courant, à l'âge de 64 ans, E. R. Fréchette, Ecr.

Le 18 sept. à l'âge de 36 ans, Dame Marie Emilie Ferland, épouse bien-aimée de P. X. Grenier, marchand-épicière, St-Roch, Québec.

HUILE de ST. JACOB

MARQUE DE FABRIQUE



LE GRAND

Remède Allemand

POUR LA GUERISON DU

RHUMATISME

Névralgie, Sciaticque, Lumbago, Mal de Reins, Douleurs d'Estomac, Goutte, Esquinancie, Inflammation du Gouvier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs du Corps en général, Migraine, Mal de Dents et d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toute espèce de Douleurs et Maux. Aucune préparation sur la terre ne peut égaler l'Huile de St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux qui souffrent de quelque douleur peuvent avoir une preuve positive des mérites de cette médecine.

Directions en onze langues.

Chez tous les Droguistes et Pharmaciens.

A. VOGELER & CIE.,
Baltimore Md. U. S. A.

—M. A. St-Mars, de St-Boniface, Manitoba, écrit : L'Huile Electrique du Dr Thomas est un bienfait public. Il a fait merveille ici, et m'a guéri dans une journée d'un rhume très-grave que j'avais pris. Pour calmer une douleur quelconque, guérir des blessures de toute espèce, on peut compter sur lui. Il produit beaucoup de bien toutes les fois qu'on en fait l'application dans des inflammations extérieures, etc., etc.

LA SANTÉ C'EST LA RICHESSE



Le Traitement du Dr E. C. West pour les nerfs et le cerveau, spécifiquement garanti contre l'hystérie, les convulsions, les accès de haut-mal, les syncopes, les étourdissements, la névralgie nerveuse, le mal de tête, la préstration nerveuse causée par l'abus de l'alcool ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, l'affaiblissement du cerveau conduisant à la folie, et en dernier lieu à une vie de misère, de décrépitude et à la mort, la Vieillesse prématurée, la stérilité, l'impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermatorrhée, causée par l'épuisement du cerveau ou les abus.

Chaque boîte contient du traitement pour un mois.

Une boîte pour une piastre ou six boîtes pour cinq piastres, envoyée par la maille franco sur réception du prix.

Nous garantissons que six bouteilles opèrent la guérison dans chaque cas. Lorsque nous recevons un ordre pour six boîtes accompagnées de cinq piastres, nous envoyons à l'acheteur notre promesse écrite de le rembourser si le traitement n'a pas son effet.

JOHN C. WEST.

Seuls propriétaires, Toronto, Ont.
En vente à Québec, chez J. J. Vellon, 122, rue St-Joseph et chez E. Giroux et Frères, 37 et 39 rue St-Pierre.
10 août 1882.—lan 59

Recompense de \$500!

Nous paierons la récompense ci-dessus à toute personne qui trouvera en défaut, les Piliules Végétales de West pour le foie, dans aucun cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation ou d'acreté de l'estomac, lorsqu'on aura accompli soigneusement et comme elle doit l'être la prescription.

Les piliules sont simplement végétales et elles n'ont jamais manqué de donner satisfaction. Elles sont revêtues de sucre. Les grandes boîtes contiennent 30 piliules pour 25 centins. En vente chez tous les pharmaciens. Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations. Les vrais piliules sont fabriquées seulement par JOHN C. WEST & Co, Fabricants de PILULES Chicago. Boîtes d'échantillons expédiées gratis par maille, franco sur réception d'un timbre de 3 cents.
10 août 1882.—lan 59.

CHAUSSURES.

EN GROS ET EN DETAIL.

Nouvel assortiment de Printemps et d'Eté.

Un assortiment complet maintenant en mains et offert à des

PRIX LE PLUS BAS POSSIBLE

Pour argent comptant.

Notre assortiment étant l'un des plus considérables, nous exhibons une variété de choix qui ne peut être surpassée par aucune autre maison de cette ville.

Nos facilités pour le commerce de gros ou les jobs ne peuvent être égalées.

L'ouvrage, comme toujours, est exécuté par des ouvriers de première classe.

Geo. Binet.

No. 110 et 260, rue St-Joseph, St-Roch.

Avis.

Les marchands de la campagne trouveront en s'adressant chez M. Geo. Binet, un assortiment complet de chaussures qui leur sera vendu à très bon marché.

Une visite est respectueusement sollicitée
GEORGE BINET.
29 avril 1882.—6m

La meilleure

Biere et Porter

Est fabriquée par JOHN LABATT, de Londres, Ont

La célèbre BIÈRE et PORTER de LONDRES, n'ont pas d'égal comme breuvage de santé.



CERTIFICAT DE F. A. H. LARUE, Ecr. M. A. M. D., professeur de Chimie et Analyste du Gouvernement pour la ville et le district de Québec.

Québec, 23 avril 1882.
J'ai fait un examen minutieux du Porter et de la Bière de JOHN LABATT de Londres, Ontario; ces deux produits sont de qualité supérieure sous tous les rapports, et ne contiennent aucune substance étrangère. Ils sont d'excellents breuvages pour tout les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre.
F. A. H. LARUE, M. A. M. D.

CERTIFICAT DE J. PARKER EDWARDS, Ecr. M. A. P. D. C. L., Professeur de Chimie et Analyste Public.

Côte Beaver Hall, Montréal, 28 décembre 1879.
Je certifie par les présentes que j'ai analysé plusieurs échantillons de "India Pale Ale" et du "XXX Stout" de la distillerie de JOHN LABATT, Londres, Ont., et mis en bouteilles par J. B. Richer de cette ville.

Je les ai trouvées des Bières remarquablement pures distillées du plus pur houblon et orge germée. J'ai examiné celles distillées en mars et octobre, et je les ai trouvées de même qualité. Contenant peu d'alcool, elles peuvent être recommandées aux invalides, ou aux convalescents, lorsque ces breuvages d'orge germée sont qu'ils conviennent.

BIÈRE, JOHN LABATT & CO.

Demandez à vos Epiciers ou autres Vendeurs de Bière la

Biere et Porter Labatt, de Londres

Ayant l'étiquette ci-haut désignée sur chaque bouteille.

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT

No 179, RUE ST-PAUL

24 mars 1882 la

QUEBEC.

381

LIBRAIRIE!

Le Baume d'huile de Requin de Foo Chao

Rétablit l'ouïe d'une manière infallible, c'est le seul remède connu contre la surdité.

Cette huile est extraite d'une espèce particulière de petits requins blancs, pris dans la Mer Jaune, et connus sous le nom de CARCHARODON RONDELETTI. Tous les pêcheurs connaissent ce requin-là. C'est un prétre Bouddiste qui en découvrit en 1416 les vertus curatives pour l'ouïe. On fit au moyen de cette huile de requin de si nombreuses guérisons, et quelques-uns d'une nature si prodigieuse, qu'elle ne tarda pas à être proclamée d'une manière officielle comme un remède merveilleux par tout l'Empire. Son usage devint si général qu'il pendant plus de 300 ans, il n'y eut pas le moindre cas de surdité chez le peuple chinois. Expédié franco à n'importe quelle adresse sur réception du prix : \$1.00 par bouteille.

Écoutez maintenant ce que vous en disent des sourds.

Il a eu presque l'effet d'un miracle dans mon propre cas.

Je n'ai plus de bruits assourdissants dans la tête et j'entends beaucoup mieux. Elle m'a fait un bien inappréciable. Ma surdité a de beaucoup diminué. Je crois qu'une autre bouteille me guérira.

Ses qualités sont incontestables et son pouvoir curatif absolu, ce que l'auteur de ce qui précède peut prouver personnellement, tant par l'expérience qu'il en a faite lui-même que par ses observations. Écrivez immédiatement à HAYLOCK & JENNEY, 7 rue Dey, New-York, et expédiez en même temps \$1.00 et vous recevrez par le retour de la maille un remède qui vous permettra d'entendre aussi bien que qui que ce soit, et dont les effets curatifs seront durables. Vous ne regretterez jamais d'avoir agi ainsi.—L'Éditeur de la Revue Mercantile.

Pour éviter que votre lettre ne se perde, veuillez expédier votre argent par lettre enregistrée.

Importé seulement par HAYLOCK & JENNEY.

Seuls agents pour l'Amérique.

7 rue Dey, N. Y.
18 sept. 1882.—lan. 2 ou 3m p. 100

F. Desjardins,

140 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Offices de la Quinzaine de Pâques, relié... \$0 50
Les fleurs de l'Amour de Jésus, relié... 1 00
La Nourriture de l'âme chrétienne, relié... 0 25
La douloureuse passion de N.-S. J.-C., relié... 0 25
La vraie et solide piété, de St-Frs de Sales, relié... 0 60
Merveilles divines dans l'Eucharistie, relié... 0 75
L'Etat sans Dieu, par A. Nicolas, relié... 1 00
L'imitation du Sacré-Cœur, relié... 0 25
Les plus belles prières de saint Arpionne de Liguori, relié... 1 00
Dévotion au Sacré-Cœur, relié... 0 25
Mises, relié... 0 75
Paillettes d'or, par mgr de Séguir, relié... 0 75
Le chemin du Ciel, relié... 0 50
Prières choisies de saint Alphonse de Liguori... 0 75
Vie de St-Joseph, relié... 0 55
Cantiques à St-Joseph, relié... 0 25
L'Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année par l'abbé Daquenne, 4 vols... 3 00
Vie des saints, par le Rev. P. Giry, 4 vols... 3 00
Méditations pour tous les jours et fêtes de l'année à l'usage des religieuses, par l'abbé de Brandt, 5 vols... 3 00
Explications des épitres et des évangiles des dimanches et des fêtes de l'année, par l'abbé Guillois, 2 vols... 1 75
Un aide dans la douleur, par l'auteur des Avis Spirituels, 1 volume... 0 25
Pratique de la perfection chrétienne, par A. Rodriguez, 4 volumes... 3 00
Tous ces ouvrages seront expédiés franco par la maille.
28 mars 1882

NOS ABONNÉS

Sont respectueusement priés de nous envoyer le montant de leurs comptes respectifs.